



# Projet **E**ducatif de **T**erritoire Ville de Liévin



Début

# Sommaire

---

## Préambule

## Introduction

## Présentation Globale

## Périmètre d'action

### Les valeurs éducatives de la collectivité

#### Le territoire concerné

La ville, son histoire

La ville, sa cartographie

La ville, ses quartiers

#### Le public concerné

Population totale, les 0-30 ans

Insertion professionnelle 15-30ans

Scolarisation, La famille

Mobilité

Taux de pauvreté

Bénéficiaires CAF

Etude de terrain

La collectivité: les Femmes et les Hommes

## Le territoire

- Les partenaires et associations
  - Les offres mises en place par la collectivité
  - Les actions menées sur le temps scolaire
  - Les infrastructures existantes, les espaces disponibles hors écoles
  - Les espaces mobilisables dans les écoles
  - Identifier les besoins en fonction des caractéristiques du public scolaire
  - Atout du territoire et leviers pour la mise en oeuvre du PEDT et du plan mercredi
  - Les ressources humaines mobilisables
  - Les contraintes du territoire et les modalités de prise en compte dans le plan mercredi et le PEDT
  - Articulation avec les éventuels dispositifs existants
- ### Les objectifs éducatifs
- Les axes prioritaires des projets d'écoles et d'établissements du territoire
  - Les objectifs du P.E.D.T. et les effets attendus
  - Articulation avec les éventuels dispositifs existants

## → Le pilotage et la gouvernance du projet →

- Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet
- Comité de pilotage
- Modalités d'informations et d'échanges avec les familles
- Partenaires du projet

## → Les activités du mercredi : LE PLAN MERCREDI →

- Durée de A.C.C.E.M du mercredi déclaré au SDJES
- Mode d'inscription
- Tarifs des activités
- Modalités d'information des familles
- Organisation détaillée de la journée du mercredi retenue
- Les actions et activités proposées dans le cadre des activités du mercredi
- Les opérateurs en charge des activités périscolaires proposées dans le cadre du mercredi et prise en charge du handicap

## → Remerciements →

## → ANNEXES →

# Préambule

---

Le Projet Educatif De Territoire tel qu'il est défini aux articles L.511-1 et R.551-13 du Code de l'Education tend à formaliser une démarche de mise en cohérence des différents temps de l'enfant avec un cadre spécifique.

Le présent Projet Educatif De Territoire, auparavant appelé Projet Educatif Local, est issu d'une démarche partenariale où ont été associés les différents services de l'Etat, de la CAF, du Département, ainsi que de l'ensemble des acteurs éducatifs locaux.

Il a été écrit en 2014, pour sa première version, lors de la nouvelle organisation du temps scolaire et s'est appuyé sur le Projet Educatif Local.

Le retour du temps scolaire hebdomadaire sur 4 jours, libérant le mercredi, laisse place au Plan Mercredi, qui perdurera.

Le présent Projet Educatif De Territoire succédera au projet développé de 2018 à 2021 et renouvelé jusqu'en juin 2024.

Il s'échelonnnera sur la période de juin 2024 à juin 2027.

**Projet EDucatif de TErritoire**  
**Ville de Liévin**



# Préambule

---

En adéquation avec le Plan Mercredi, le PEDT visera des activités de loisirs et de découverte, autant faire que possible, sous forme de parcours éducatifs en prenant en considération les envies, les besoins et les souhaits des enfants et des jeunes, mais aussi considèrera leur état physique, mental, social ... et de fatigue (rythme de l'enfant) tout en proposant des activités de qualité.

Le territoire et le patrimoine local existant seront des supports et permettront dès que cela sera en adéquation avec les parcours, de proposer des actions ou des activités autour de projets co construits avec les partenaires.

Enfin les thématiques émanantes du projet politique de la ville de Liévin, des ambitions de territoire et des déclinaison des politiques Nationales, Régionales et locales seront prises en compte.

Ce Projet sera amendé au fur et à mesure et alimenté selon les orientations des partenaires, notamment les projets d'écoles qui seront disponibles.

Ainsi, le présent PEDT porté par la Ville de Liévin en lien avec les acteurs éducatifs locaux promeut une démarche de co-éducation dès la petite enfance et ce jusqu'à l'entrée dans la vie active (30 ans).



Le document présenté ci-après est un document partenarial, partiel qui a été travaillé lors de différents temps. Il s'agit de la base du futur travail qui sera mis en œuvre dès juin 2024. Ce document pourra donc être amendé au fur et à mesure de l'avancée du projet. La mise en œuvre du Projet Educatif de Territoire nécessite une appropriation, mobilisation et adhésion de l'ensemble des acteurs internes et externes. Sans eux, le Projet Educatif De Territoire perd tout son sens.

# Introduction

---

## **UN PROJET EDUCATIF N'A DE SENS QUE SI L'ENSEMBLE DES PARTENAIRES CONCERNES Y ADHERENT PLEINEMENT ET Y CONCOURENT A TRAVERS L'ENSEMBLE DE LEURS COMPETENCES**

Située au centre du Bassin Minier, la Ville de Liévin avec ses 30 102 habitants constitue avec la Ville de Lens le cœur de l'agglomération de Lens-Liévin qui compte plus de 30 102 habitants et regroupe 36 communes.

Avec une superficie de 12,83 km<sup>2</sup> soit 1 283 hectares, Liévin est la 5ème ville dans le département du Pas-de-Calais, ce qui représente une densité moyenne de 2 467 habitants par km<sup>2</sup>.

La commune de Liévin est limitrophe avec les communes de Lens, Angres, Bully-les-Mines, Loos-en-Gohelle, Givenchy-en-Gohelle, Grenay, Avion, Eleu-dit-Leauwette.  
Elle ne considère qu'un seul canton constitué des communes de Liévin et de Vimy.

Forte de son passé minier, la Ville de Liévin s'engage pour le renouveau du bassin minier du Nord et du Pas-de-Calais afin de : -  
Redonner de l'énergie et du mouvement au territoire,

- Redonner de la fierté aux habitants et métamorphoser leur cadre de vie,
- Réparer le passé et conforter la responsabilité et la solidarité des acteurs du territoire. Durant ces dernières années, la commune a développé une offre importante en matière d'équipements et d'activités sociales, éducatives, et culturelles que nous découvrirons plus loin.

# Introduction

---

Afin de permettre la mise en cohérence de l'ensemble des actions, d'harmoniser les pratiques de chacun et d'articuler au mieux les activités éducatives du territoire en direction des enfants selon les différents temps les concernant, la Ville de Liévin a souhaité s'inscrire dans la mise en œuvre d'un Projet Educatif de Territoire.

Ce choix est le résultat d'une volonté politique forte du Maire, Monsieur Laurent DUPORGE mais aussi de l'ensemble des partenaires associés à la démarche des Projets Educatifs Locaux dans un premier temps, puis du Programme de Réussite Educative dans un second temps.

La Ville de Liévin a souhaité réorienter son Projet Educatif De Territoire pour une meilleure mise en cohérence de l'offre existante à l'échelle communale dans l'intérêt de l'enfant et du jeune tout en prenant en compte les différents temps de vie de ces derniers.

À l'occasion de la ré écriture du PEDT, la démarche entreprise doit favoriser l'élaboration d'une offre nouvelle d'activités périscolaires, extrascolaires, mais s'inscrira également dans le cadre d'une réflexion avec les temps scolaires (en particulier avec la "cité éducative apprenante de Liévin"), ceci permettant une meilleure mise en cohérence de l'offre existante à travers la notion de **PARCOURS**.



# Introduction

---

Ce projet, qui a pour principal objectif le bien être et l'épanouissement de l'enfant et du jeune, a été élaboré par les élus et les services municipaux en partenariat avec l'Education Nationale, les parents d'élèves, les associations, avec un regard bienveillant de la Caisse d'Allocations Familiales et de l'ensemble des partenaires du territoire.

Le PEDT se devra d'être un outil de collaboration qui rassemblera l'ensemble des partenaires qui gravite autour du champ éducatif afin de mobiliser toutes les ressources du territoire pour garantir une continuité entre les différents projets.

Du projet d'école au projet d'établissement en passant par les projets éducatifs, pédagogiques, il doit permettre d'organiser les différents temps de l'enfant en parfaite complémentarité.

Le PEDT prendra également en considération les "événements" et autres "ruptures", comme il est le cas sur les "leçons à tirer et des suites à appréhender du coronavirus".

Il pourra et sera complété par avenant au fur et à mesure de son évaluation et prenant en considération les réalités du moment, les engagements à venir et les volontés des partenaires.



# Présentation globale

---

## PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE / PLAN MERCREDI DE LA COMMUNE DE LIEVIN

**Nom et prénom du correspondant :** Frédéric Talaga - Laurence Marcq - Omar Belkadi

**FONCTION:** Directeur du pôle Cohésion Sociale - Chargée de la politique - Service Jeunesse Centres Sociaux

**TELEPHONE :** 03 21 45 65 08 et 06 48 11 20 35

**MAIL:** f.talaga@lievin.fr

### ELU DE REFERENCE:

**Monsieur Laurent Duporge**

Maire de Liévin, Vice Président du conseil Départemental

**Madame Samia Sadoune**

Adjointe en charge de la jeunesse, des centres sociaux et de la politique de la ville

Conseillère Régionale



**RESSOURCES HUMAINES:** *Voir chapitre le territoire/ressources humaines mobilisables*



# Le périmètre d'action

---

**Les valeurs éducatives de la collectivité**



**Le territoire concerné**

**La ville, son histoire**



**La ville, sa cartographie**



**La ville, ses quartiers**



**Le public concerné**



**Les chiffres INSEE, CAF**



**L'étude de terrain**



**Présentation de la collectivité**



## Les valeurs éducatives de la collectivité

### Le PEDT considérera les orientations suivantes :

- \* Il s'appuie sur les besoins, les envies et les souhaits repérés par le réseau partenarial.
- \* Il concerne tous les enfants et jeunes du territoire à compter de **leur naissance et jusqu'à 30 ans**.
- \* Il vise à l'amélioration des conditions de vie quotidienne sur le territoire en les transformant.
- \* Il encourage et appuie les initiatives des bénéficiaires, de l'équipe éducative en intégrant les parents et les partenaires aux démarches de co production.
- \* Il met la priorité sur les projets ; la structure physique qui le porte n'étant qu'un moyen.
- \* Il est basé sur la co-production des acteurs de la vie sociale locale. (et prend en considération les orientations de chacun)

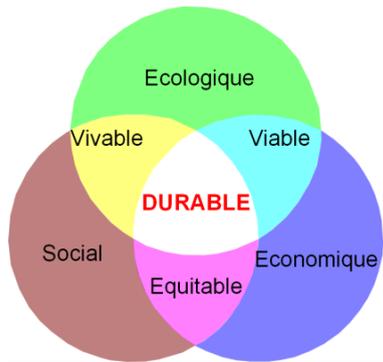
### Les objectifs généraux sont les suivants :

Le PEDT vise à l'épanouissement des enfants, des jeunes sur tous leurs temps de vie : scolaire, périscolaire et extrascolaire. Afin de montrer l'engagement qui est le nôtre et celui des partenaires, nous imaginons faire entendre les temps de : loisirs éducatifs, péri loisirs éducatifs, extra loisirs éducatifs.

La dignité humaine, La solidarité, La démocratie



# Les valeurs éducatives de la collectivité



## Le PEDT vise à :

- la réussite éducative et concourt à la réussite scolaire.
  - l'égalité des chances dans l'accès aux activités de découverte, sportives, artistiques, socioculturelles du territoire de la ville de Liévin en considérant les spécificités du territoire.
- A ce titre, la municipalité s'est dotée d'une politique jeunesse ambitieuse à destination en particulier mais sans exclusive, des jeunes issus des milieux les plus défavorisés, difficiles ou en souffrance.
- assurer la mixité homme-femme et le droit à la différence.
  - prévenir et sensibiliser les problématiques des jeunes en matière de santé : drogue, alcool, grossesse, prévention aux pratiques alimentaires, sur la pratique d'activités sportives et sur la santé mentale.
  - allier la Troisième Révolution Industrielle à la réussite éducative (aspect sociétal: la mobilité, la consommation... comment l'outil informatique va concourir aux solidarités entre autres?)
  - être attentif et accompagner les transitions quelles soient environnementales, écologiques, énergétiques, démographiques, ...économiques et politiques
  - porter une attention toute particulière aux questions d'insertion : l'emploi, le logement, la culture, la mobilité via l'accès au permis



## Les valeurs éducatives de la collectivité

---

**Ce projet vise l'accès à l'autonomie, à l'engagement citoyen et à l'émancipation de chacun.**

Il est **conduit de façon partenariale** et intègre les spécificités des institutions, des structures partenaires, des associations du territoire et de l'ensemble des forces vives de la commune.

**Il devra garantir la continuité et la cohérence éducative entre les projets de chaque partenaire.**

Il assure l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant. En ce sens, l'optimisation des différents temps de vie de l'enfant en fonction de ses rythmes chronobiologiques et chronopsychologiques sera recherchée.

Un regard particulier sera également porté à l'enrichissement du vocabulaire des jeunes. La priorité au langage doit être un enjeu porté par l'ensemble des partenaires. En ce sens, des formations seront partagées entre la Fonction Publique Territoriale et l'Education Nationale pour nos collègues. **Une vision en ce sens sur la création d'un Centre des Arts de la Parole entre dans les possibles.**



L'évaluation du PEDT précédent et l'élaboration du présent document ont été l'occasion pour la ville de Liévin de préparer les différentes ruptures que peuvent rencontrer les jeunes et leurs familles et d'assurer une continuité en vue d'une meilleure articulation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant.

**La notion de parcours est donc retenue comme "moyen et méthode" concourant à la réussite de la vie de chaque individu.**

Le PEDT répondra à une logique de projet mené par objectifs. Les différents comités auront à charge l'élaboration des outils de pilotage du projet permettant la mise en œuvre d'évaluations régulières des objectifs opérationnels visés. Le PEDT a également vocation à répondre aux changements de rythme scolaire de l'organisation de la semaine scolaire. A ce titre, il attachera une attention toute particulière au temps périscolaire du mercredi dans le cadre du plan mercredi..

## Les valeurs éducatives de la collectivité : la notion de parcours

---

**Le parcours citoyen :** former les citoyens de demain, engagement, éducation à l'environnement et aux transitions, au développement durable, à l'inclusion et à la mixité (égalitaire), **et le parcours d'avenir :** insertion sociale et professionnelle, ambition et réussite scolaire, prévention des ruptures dans le parcours scolaire (classes passerelle etc...), mobilité...

**Le parcours co-éducation :** accompagner et soutenir les parents dans leur rôle de 1° éducateur, encourager le partage et la mutualisation des savoir-faire et ressources, renforcer le partenariat, la coordination et la complémentarité entre acteurs, sur les différents temps de l'enfant et du jeune.

**Dans le cadre des orientations et des accompagnements il est proposé une « notion » de parcours pour les enfants, pour les jeunes, mais aussi pour les familles.**

**Le parcours artistique et culturel:** musique, cinéma, lecture, dessin, histoire et altérité (ouverture au monde)...ainsi que **le parcours scientifique et technique:** culture scientifique, technique et industrielle seront a travailler avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

**Le parcours sport, santé, bien être :** se sentir bien dans son corps et sa tête, vision (hygiène, pratique physique, gestion des émotions, alimentation...) grâce à une action transversale (sensibilisation, prévention, soin) bien être psychique et mental (accompagnement aux écrans...)

## Les valeurs éducatives de la collectivité : la notion de parcours

---

**Au regard du diagnostic partagé du territoire**, 3 grands enjeux doivent concentrer nos efforts communs :

1. Réussite éducative et excellence ; les leviers d'un parcours ambitieux
2. Bien-être et épanouissement des jeunes sur tous les temps de la vie pour construire le citoyen de demain
3. Ancrage dans une communauté éducative et partenariale

La mobilité, la santé, la lutte contre les discriminations ou encore l'égalité homme-femme seront travaillés dans l'ensemble des enjeux en transversalité.

**En lien avec les schémas départementaux de la C.A.F. :**

**3 AXES majeurs sont déterminés :**

1. Favoriser l'autonomie de tous
2. Prévenir les ruptures
3. Territorialiser les réponses apportées aux familles

Alors qu'elle devrait permettre d'établir la continuité entre l'école et le collège et de consolider les savoirs fondamentaux, la classe de 6e marque souvent pour les élèves et leur famille une rupture brutale.

Il en est de même sur toutes les périodes de la vie éducative de l'enfant :

- l'entrée en crèche, RAM...
- l'entrée en maternelle
- l'entrée en collège
- l'entrée en lycée
- ... etc

**Ces ruptures seront travaillées de façon spécifique et devront polarisées les attentions de l'ensemble des équipes éducatives et les familles.**

## Les valeurs éducatives de la collectivité : la notion de parcours

---

**...Ces ruptures seront travaillées de façon spécifiques et devront polarisées les attentions de l'ensemble des équipes éducatives et les familles.**

**C'est pourquoi le travail partenarial et en particulier avec la famille se devra d'être interrogé: (suivant la CAF)8 chapitres ont ainsi été définis :**

- 1 - Accompagner les familles de jeunes enfants (0 à 6 ans)
- 2 - Accompagner les familles de jeunes enfants (6 à 11 ans)
- 3 - Accompagner les jeunes et leur famille face aux enjeux de l'adolescence (11 à 18 ans)
- 4 - Développer les possibilités de relais parental et de répit en famille
- 5 - Améliorer les relations entre les familles et l'école pour qu'elles construisent ensemble et en confiance une communauté éducative
- 6 - Accompagner les conflits pour faciliter la préservation des liens familiaux
- 7 - Favoriser le soutien des pairs
- 8 - Améliorer l'information et la participation des familles

**Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale :**

- Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance ;
- Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants.
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes : Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle ;
- Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école ;
- Faciliter l'autonomie des jeunes, élément de passage à l'âge adulte.

## Les valeurs éducatives de la collectivité : la notion de parcours

---

### Un certain nombre de thématiques traversent les réflexions sur le territoire :

- \*Le handicap est un axe transversal au projet.
- \*Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (et en particulier la gestion des écrans, internet, les réseaux sociaux, fracture numérique...)
- \*Les discriminations et la place de la femme dans notre société (mixité égalitaire Homme/Femme)
- \*l'engagement républicain, la laïcité, l'éducation populaire et l'économie sociale et solidaire.
- \*les transitions et particulièrement environnementales et énergétiques.
- \*la santé

**Des principes d'intervention transversaux ont également été identifiés :** Parentalité et précarité : enjeux transversaux et besoins spécifiques des familles à prendre en compte par l'ensemble des acteurs; l'accompagnement des parents en situation de précarité constitue un levier de prévention dans de nombreux aspects de la vie actuelle et future de l'enfant. Des freins restent à lever pour améliorer l'accès à l'accompagnement à la parentalité pour les familles en précarité.

### Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle :

- Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap ;
- Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale ;
- Accompagner le parcours d'insertion et le retour (et maintien) dans l'emploi des personnes et des familles en situation de pauvreté.
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement :
- Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité ;
- Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne

## Les valeurs éducatives de la collectivité : la notion de parcours

---

**La lutte contre la sédentarité et l'inactivité physique** par la généralisation et la mise en place d'heures de sport hebdomadaires dans les établissements scolaires. **Le parcours sport santé bien être est ici mobilisé.**

Les équipes pédagogiques seront invitées à se saisir de l'ensemble de ces évolutions et le cas échéant à les enrichir dans le cadre des concertations CNR "Notre école, faisons-la ensemble" pour ce qui concerne le temps scolaire pouvant intégrer les partenaires.

**Le numérique** : une loi intelligence artificielle, pornographie, cyberharcèlement Face aux risques en ligne, «sécuriser et réguler l'espace numérique»

Des précisions sur l'intelligence artificielle doit nous permettre d'être accompagné dans ce domaine.

En ce qui concerne la jeunesse : plan d'action pour la jeunesse, plan «mixité», et montée en charge du SNU et entre autre «un plan d'urgence pour les logements universitaires dégradés».

Le plan mixité «renforcer la mixité sociale à l'école» sera également interrogé.

**Les efforts pédagogiques portés depuis 6 ans** sur le CP, le CE1 et le CE2 (à partir de 6 ans...) par l'éducation nationale, ne doivent pas faire oublier les 0-6 ans et en particulier les 0-3ans.

Le rôle ici des structures intervenants en péri et extra scolaire restent donc fondamentale

**Les efforts de la collectivité une réponse sur le projet politique 2020-2026 et en construction pour l'avenir**

\*soutien financier : bourse communale pour les étudiants \*soutien financier aux projets du CMJ, pour les formations BAFA, BAFD et BPJEPS \*création d'un passeport jeunes pour les activités culturelles (en cours de réflexion) \*construction d'un internat au collège Descartes \*construction d'un complexe de loisirs, bowling, restaurant, espace de réalité virtuelle... \*ouverture d'une auberge de jeunesse \*création d'un skate park

\*inclusion des enfants en situation de handicap en milieu scolaire \*création d'une classe orchestre \*savoir nager; savoir rouler...

\*construction d'une cuisine centrale \*1600€ par an et par élève \*baisse du ticket cantine \*création d'un kit fournitures scolaires d'une valeur de 30€ \*équipement informatique et de vidéo projection dans toutes les écoles \*6 garderies périscolaires \*réhabilitation des écoles Jean Macé La Fontaine; Petits bois et Bertheloot, et reconstruction de J.Jaurés \*renforcement de la sécurité à la sortie des écoles, installation de visio phone

## Les valeurs éducatives de la collectivité : la notion de parcours, les "respects" de tous

---

**De tout celà nous visons simplement mais de façon récurrente toutes les notions et déclinaisons autour du RESPECT.**

Il nous faut donc ici , rappeler ce que le mot RESPECT signifie.

### On le trouve sur Internet:

1. Sentiment de considération envers quelqu'un, et qui porte à le traiter avec des égards particuliers ; manifestations de ces égards : Le respect des professeurs, des règles Manquer de respect à quelqu'un.

Synonymes : considération - estime - piété - révérence

Contraires : désinvolture - impertinence - insolence - irrespect - irrévérence

2. Sentiment de vénération envers ce qui est considéré comme sacré : Le respect des morts.

3. Considération que l'on a pour certaines choses : Le respect de la parole donnée.

Synonyme : culte

Contraires : déconsidération - dédain - mépris - profanation - violation

### Le RESPECT sens étymologique: on le trouve sur le Robert historique de la langue Française

Emprunté au latin Respectus "regard en arrière" qui a pris le sens du recours "refuge" développé dans "répit" et de l'autre sens d'"égards, considération".

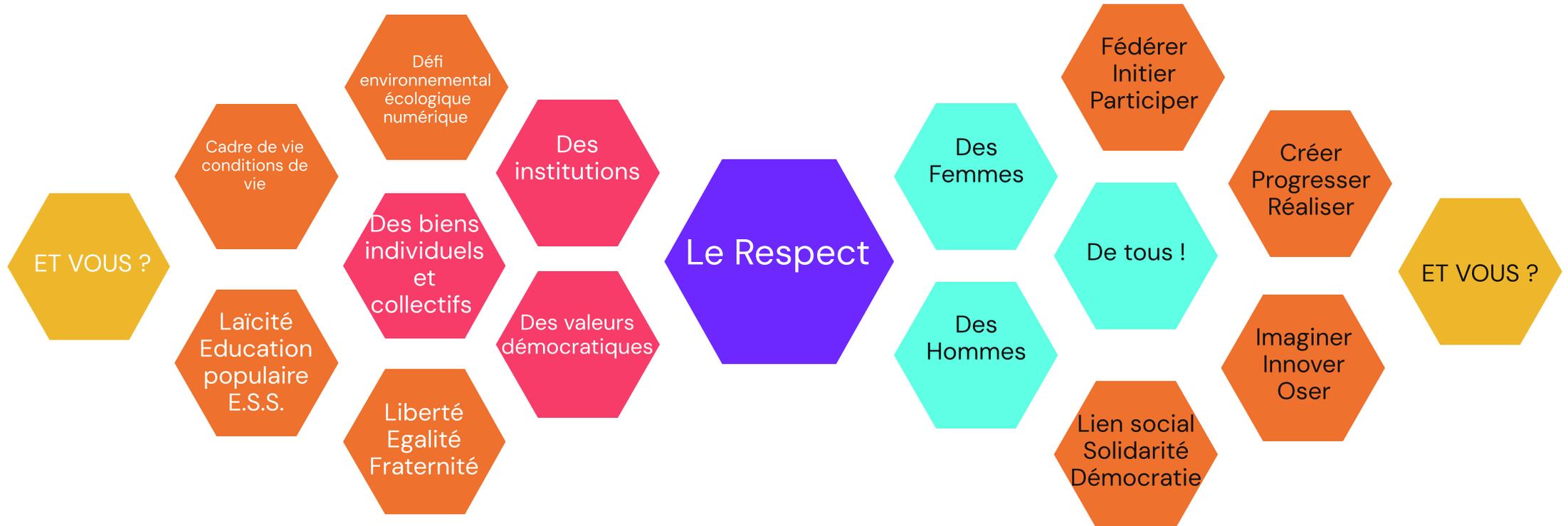
Les sens actuels sont issus au XVIe s. de l'ancienne valeur par un développement propre à l'ancien Français et à l'ancien provençal: désigne le sentiment qui porte à traiter quelqu'un avec égards dus à son âge, son rang, son mérite, son sexe. Le respect est entré dans les formules de politesse "sauf votre respect". et son pluriel a reçu le sens métonymique de "témoiger, marquer de différence"

Le mot désigne l'attitude qui consiste à ne pas porter atteinte à une chose jugée bonne, précieuse.

Il désigne aussi la soumission "garder en respect".

# Les valeurs éducatives de la collectivité : la notion de parcours, les "respects" de tous

De tout celà nous visons simplement mais de façon récurrente toutes les notions et déclinaisons autour du RESPECT.



## Le territoire concerné: une entrée du territoire par son histoire

### Explorons ensemble l'histoire de Liévin : trois grandes époques

---

#### Epoque I: la préhistoire et l'antiquité

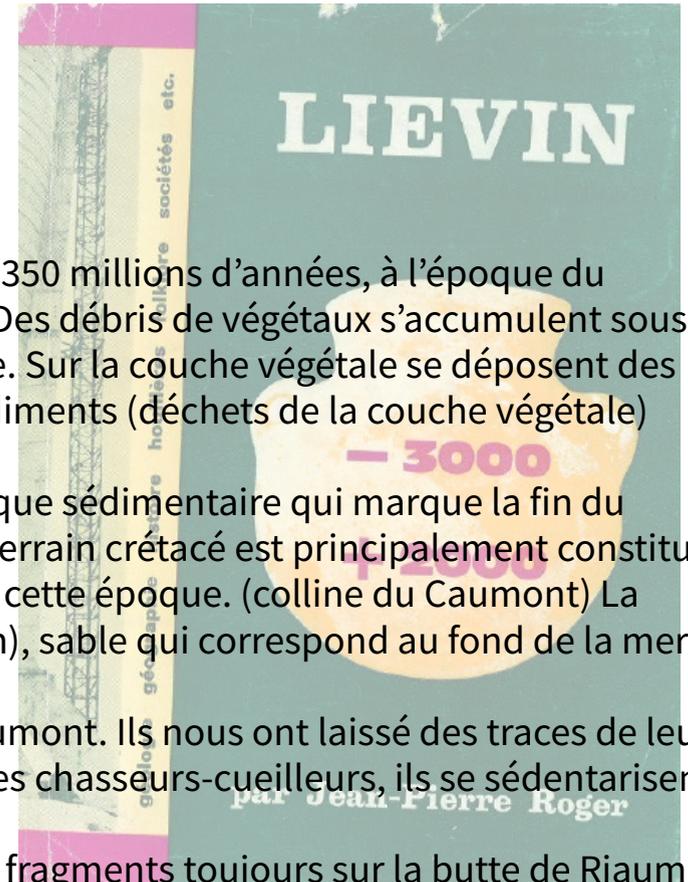
**300 – 350 millions d'années** – La formation du charbon À la fin de l'ère primaire, il y a 300 à 350 millions d'années, à l'époque du carbonifère, le climat « à Liévin » est chaud et humide avec une végétation très importante. Des débris de végétaux s'accumulent sous une faible profondeur d'eau. Après affaissement du sol, la forêt meurt et le charbon se forme. Sur la couche végétale se déposent des alluvions. La végétation réapparaît. La couche en dessous ne contient plus d'air donc les sédiments (déchets de la couche végétale) s'enrichissent en carbone et deviennent du charbon.

**130 – 65 millions d'années** – Ère secondaire : Le Crétacé est une épaisse formation géologique sédimentaire qui marque la fin du Mésozoïque et qui a été nommé ainsi parce que la craie en est une roche prédominante. Le terrain crétacé est principalement constitué par des couches de dépôts crayeux marins qui se sont déposées au fond des mers existant à cette époque. (colline du Caumont) La colline de Riaumont est sur sa partie supérieure composée de sable landénien (butte témoin), sable qui correspond au fond de la mer de cette époque.

– **3300 avant JC** Des hommes du néolithique chasséen s'étaient établis sur la colline de Riaumont. Ils nous ont laissé des traces de leur passage : fonds de hutte, silex taillés et poteries. À cette époque, les hommes ne sont plus des chasseurs-cueilleurs, ils se sédentarisent et deviennent cultivateurs-éleveurs.

**200 avant JC** C'est l'époque des Gaulois à Liévin. On découvre des poteries et de nombreux fragments toujours sur la butte de Riaumont.

**50 avant JC** Les Romains s'installent sur le versant sud de la colline de Riaumont : découverte d'un fortin romain avec fossé défensif et d'une fontaine. Le nom de Liévin tirera son nom de Levesano qui signifie « Eau qui est bonne, eau qui guérit ». Avec la Pax Romana, les romains resteront à Liévin durant trois siècles et construiront une villa romaine avec tout le confort de l'époque : fresques murales, mosaïques, hypocaustes (chauffage par le sol).



## Le territoire concerné: une entrée du territoire par son histoire

### Explorons ensemble l'histoire de Liévin :

---

#### Epoque II :le moyen age

**500 après JC** – Les mérovingiens En 1905, Edouard Drouet, ingénieur aux mines de Liévin, découvre lors de la construction de la cité des Grands -Bureaux, un cimetière Franc de 747 tombes. Cette découverte fournira un formidable trésor archéologique qui fut totalement perdu lors de la Première Guerre mondiale. Une nouvelle découverte est faite dans les années 2000, on retrouve cinq corps supplémentaires.

**1070 après JC** Première mention manuscrite de Liévin qui est à ce moment Lévin. Le nom apparaît dans la charte du Comte d'Eustache prélevant sur la commune les impôts sous la forme de sacs de froment et de châpons. Contemporain de cette époque, le bénitier de la première église de Liévin.

**XIe siècle** Le château fort de Liévin a été construit au milieu des marécages sur une motte artificielle sur laquelle fut construit une tour carrée en bois. Plus tard la pierre remplacera le bois trop fragile et inflammable. Le château fort de Liévin fut assailli à de nombreuses reprises au cours des siècles.

**1398** Le premier moulin à eau apparaît à Liévin : le moulin de Fromeulle en Liévin. Notre ville compte avec celui-ci cinq moulins à eau sur la Haute Deûle (la Souchez) : Rolincourt, Riaumont, L'Abattoir, Val de Souchez, pour moudre de la farine. Seul celui de l'Abattoir servait à fabriquer de l'huile.

**1478** À l'emplacement du jardin public actuel, le Seigneur LEBORGNE établit son château d'Oréaulmont. Il brûle en 1741 avec la moitié des maisons du village.

**1648** La Bataille de Lens par le Prince de Condé. La majeure partie des troupes du Prince de Condé est passée par le territoire liévinois. Le choc principal des armées Françaises et Espagnoles a eu lieu au niveau de la rue de l'Abregain (Apré gain).

**1736** M. Pierre-Marie Thobois découvre la borne de Liévin datant de 1736, rue de Cracovie à Liévin. Celle-ci nous donne l'orthographe définitive de Liévin à cette date.

**1742** René de Moges, réédifie un autre château plus près de la rue du Quatre Septembre actuelle. Par acquisition et héritage il deviendra la demeure des familles De Fontaine, De la Fonteyne De Villers, puis Aronio de Romblay jusqu'en 1917. Pour péreniser l'histoire de ce site, les ruines du pigeonnier correspondant à la tour de guet du premier château d'Oréaulmont édifié en 1478 sont en cours de réfection par les services techniques municipaux. Louise Aronio de Romblay a joué un rôle important lors de la Première Guerre mondiale en venant en aide à la population liévinoise. Elle reste à Liévin et ouvre les portes de son château aux réfugiés, crée un hôpital dans sa cave, s'occupe aussi de 25 orphelins et offre un de ses terrains pour servir de cimetière.

**1774** Le château de Rolincourt (aujourd'hui Rollencourt) est remanié à de nombreuses reprises.

<https://www.lievin.fr/son-histoire>

## Le territoire concerné: une entrée du territoire par son histoire

### Explorons ensemble l'histoire de Liévin : Partie III l'époque contemporaine



**1857** En 1857, la Compagnie des Mines de Lens découvre par forage la Houille à l'angle des rues Courtin et Défernez. L'exploitation charbonnière renforce l'économie nationale mais causera aussi de nombreuses catastrophes minières (1882, 1883, 1885, 1907, 1936, 1957 et la dernière de 1974 avec ses 42 victimes).

**1869** Construction du château à la tour pour M. Jonglez de Ligne par l'architecte Mayeur. Contrairement aux précédents châteaux évoqués plus haut, il n'est plus une résidence seigneuriale mais une vaste habitation bourgeoise de grand luxe .

**1914** La guerre de 1914-1918 anéantira la commune de Liévin. Au lendemain du conflit plus une seule maison n'est debout à Liévin.

**L'entre-deux-guerres** La Première Guerre mondiale vient rompre brutalement cette progression. La ville est en ruine, les églises et les châteaux sont détruits. Au total, 400 civils et 600 soldats ont été tués parmi la population de Liévin. La ville reçoit la Croix de guerre en 1920. Dès la fin de la guerre, la reconstruction de la ville est entreprise, début septembre 1919, les Pays-Bas offrant des maisons de bois à 200 familles de Liévin, et l'extraction minière reprend. Liévin a accueilli, comme de nombreuses autres communes du reste du bassin minier régional, des mineurs et leurs familles venus dans le cadre de l'immigration polonaise dans le Nord de la France dans les années 1920.

**Seconde guerre mondiale** La Seconde Guerre mondiale viendra de nouveau stopper la progression de la ville. En 1940, Liévin est évacuée et les Allemands s'y installent et englobent le département dans une zone interdite. Pendant quatre années la ville est sous la férule d'Alexander Von Falkenhausen,. Liévin est libérée le 2 septembre 1944 par la 8e armée britannique. Après-guerre, la commune est encore au centre de trois événements nationaux, la "bataille du charbon" (1945-1947), suivie des grève des mineurs de 1947 et celles de 1948.

**La fin de l'industrie minière** Les mines de Liévin connaissent six accidents mortels au cours de leur histoire mais le 27 décembre 1974, il y a eu 42 morts dans la Fosse no 3 - 3 bis des mines de Lens. Parallèlement, la récession de l'industrie minière s'amorce.

**De 1960 à 1980**, 60 des 67 puits ferment. La fermeture du dernier puits fait suite à l'accident de la fosse no 3 dite "Saint-Amé". Cet événement marque l'arrêt définitif de l'activité minière à Liévin.

**L'entrée dans le XXIe siècle** La fin de l'industrie minière prive la ville de sa principale activité économique. En 1999, la ville reste fortement touchée par le chômage. Cependant, de grands investissements sont mis en place dans les années 2010 afin de donner une nouvelle image à la ville et au bassin minier. Outre l'investissement dans les industries du tertiaire, Liévin mise également activement sur le domaine du sport avec notamment la création de Vivalley, une technopole "sport, santé et bien être".

<https://www.lievin.fr/son-histoire>

## Le territoire concerné: une entrée par territoire

### La ville de Liévin :

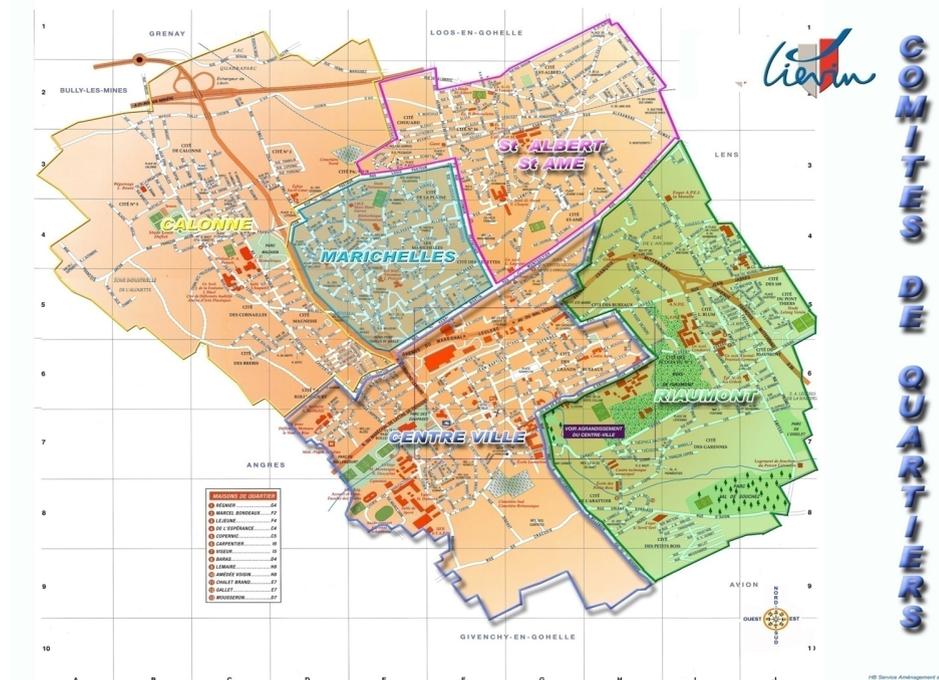
**Région** Hauts-de-France  
**Département** Pas-de-Calais  
**Arrondissement** Lens  
**Intercommunalité** Communauté d'agglomération de Lens-Liévin  
**Mandat** Laurent Duporge 2020-2026  
**Code postal** 62800  
**Code commune** 62510

**Gentilé** Liévinois  
**Population municipale** 30 102 hab.  
(2020 en diminution de 4,71 % par rapport à 2014)  
**Densité** 2 346 hab./km<sup>2</sup>

**Coordonnées** 50° 25' 22" nord, 2° 46' 43" est Altitude Min. 32 m Max. 80 m  
**Superficie** 12,83 km<sup>2</sup>  
**Type** Commune urbaine  
**Unité urbaine** Douai-Lens (ville-centre)  
**Aire d'attraction** Lens - Liévin (commune du pôle principal)

La ville de Liévin s'organise autour de 5 quartiers. Les quartiers de Calonne au nord ouest, Saint Albert/Saint Amé au nord est, Riaumont/Petits bois au sud est, centre ville/vent de Bise au sud ouest et Marichelles au centre de la commune.

Chacun développe un "**comité de quartier**" laissant ainsi la parole à l'habitant.



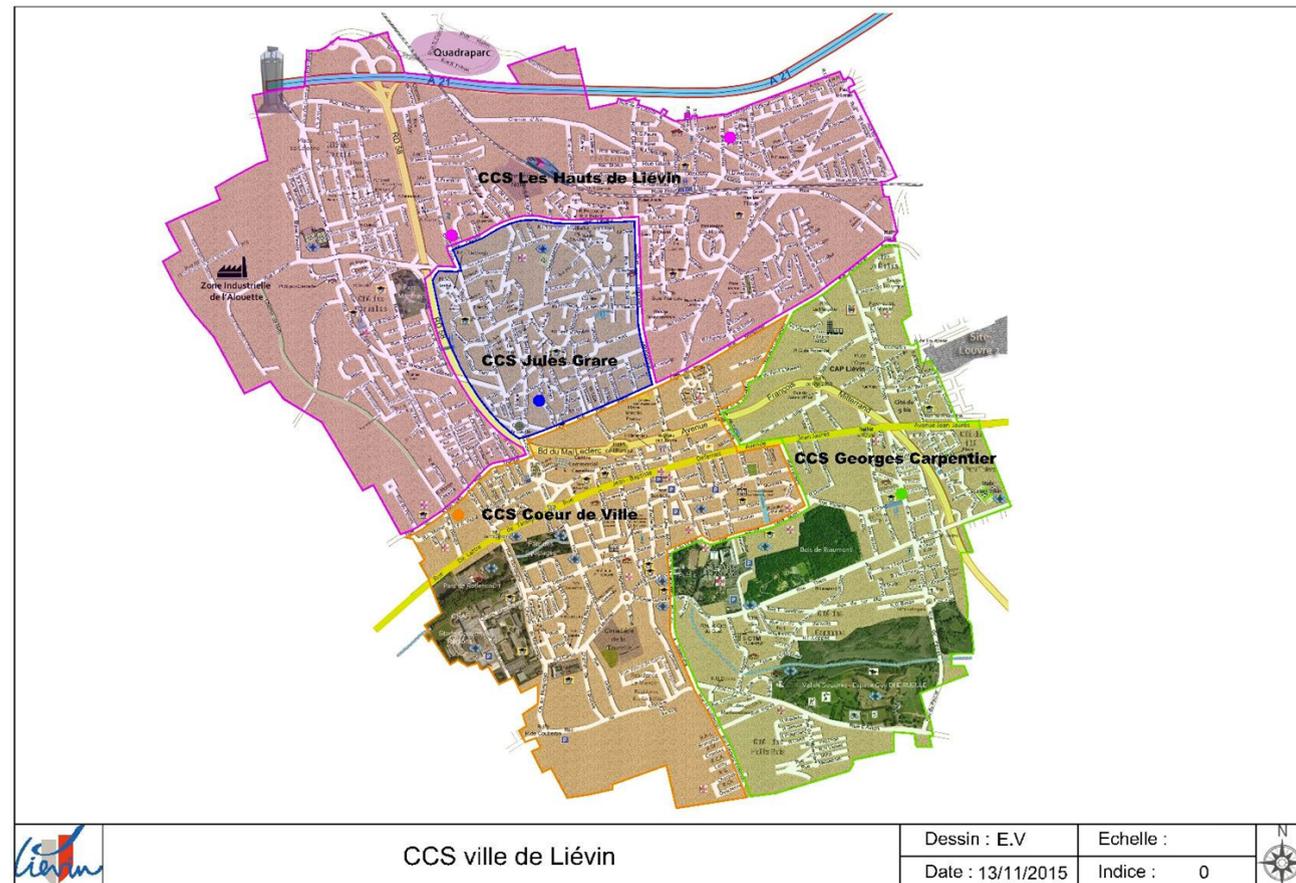
## Le territoire concerné

### La ville de Liévin

**S'organise** à partir des quartiers précités autour de **4 Centres Culturels et Soiaux**.

Il s'agit du C.C.S. Grare situé aux marichelles, du C.C.S. les hauts de Liévin sur les quartiers Calonne Saint Albert et Saint Amé, C.C.S. Carpentier pour Riaumont/Petits bois et le C.C.S. Coeur de ville pour le centre ville.

Chaque C.C.S. est organisé autour d'une équipe de salariés municipaux et d'intervenants bénévoles ou salariés émanant de l'association issue de la fusion/absorption des 4 associations co productrices du projet social de territoire.



La carte ci-dessus permet de considérer des territoires présentant des différences notables dans leurs géographies. Il en est de même dans leurs histoires et les réalités sociales, démographiques et culturelles des territoires.



## Le territoire concerné

### La ville de Liévin : Les Quartiers prioritaires :

Nous notons sur la période s'échelonnant jusqu'au 31 décembre 2023 que 3 territoires dits Q.P.V. sont inscrits sur la commune.

Il en sera de même pour la période s'échelonnant jusqu'en 2030 "**Quartiers 2030**".

La nouvelle géographie prioritaire validée .

### Ce qui va évoluer:

Intégration d'un volet investissement; conventions pluriannuelles; mobiliser les acteurs privés et les politiques de droit commun; des interventions possibles dans des "poches de grandes pauvretés";...La participation des habitants restant un préalable... donc la participation des enfants et des jeunes.

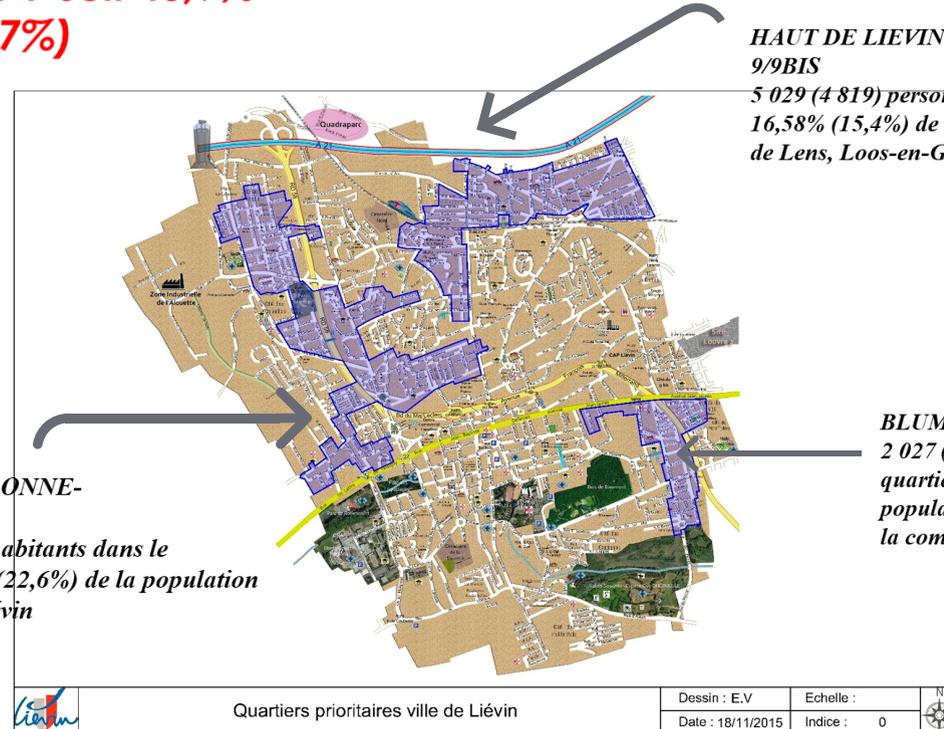
# Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (30 326 Habitants en 2020)

**13 848 en QPV soit 45,7% (contre 45,27%)**

**VENT DE BISE-CALONNE-MARICHELLES**  
6 792 (contre 7 071) habitants dans le quartier, soit 22,39% (22,6%) de la population de la commune de Liévin

**HAUT DE LIEVIN-CITE DES PROVINCES-9/9BIS**  
5 029 (4 819) personnes habitaient le quartier, soit 16,58% (15,4%) de la population des communes de Lens, Loos-en-Gohelle et Liévin

**BLUM-SALENGRO-109**  
2 027 (2 275) habitants dans le quartier, soit 6,68% (7,3%) de la population de la commune de Liévin



**Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (30 102 Habitants en 2022)**

- En 2014 : 19 quartiers et 47 800 habitants  
 - En 2024 : 19 quartiers et 55 000 habitants

**VENT DE BISE-CALONNE-MARICHELLES**

6 300 (contre 6 792 et contre 7 071) habitants dans le quartier, soit 20,92% (22,6%) de la population de la commune de Liévin

**HAUT DE LIEVIN-CITE DES PROVINCES-9/9BIS**

4 700 (5 029 et 4 819) personnes habitaient le quartier, soit 15,61% (15,4%) de la population des communes de Lens, Loos-en-Gohelle et Liévin

**13 500 (contre 13 840 en QPV soit 44,85 (contre 45,7% et 45,27%)**

**BLUM-SALENGRO-109**

2 500 (2 027 et 2 275) habitants dans le quartier, soit 8,30% (7,3%) de la population de la commune de Liévin



Quartiers prioritaires ville de Liévin

Dessiné : E.V  
 Date : 18/11/2015  
 Echelle :  
 Indice : 0



**13 500 (contre 13 840 en QPV soit 44,85 (contre 45,7% et 45,27%) sur 64 quartiers et 167 300 habitants à l'échelle départementale**



## Le territoire concerné

---

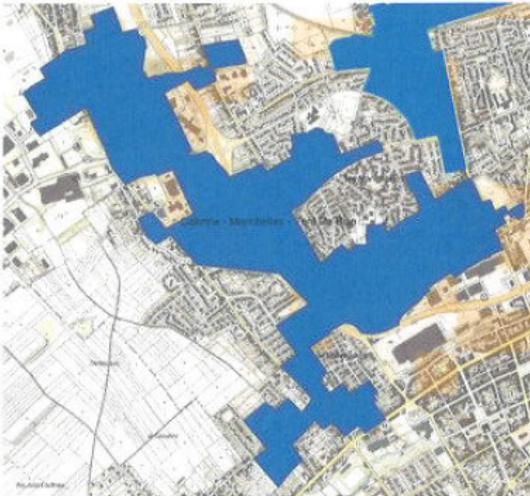
## Les Quartiers prioritaires : 2024

*Géographie « quartiers 2030 »*



**Calonne - Marichelles - Vent de bise**

*Géographie « quartiers 2030 »*



**Blum - Salengro - 109**

*Géographie « quartiers 2030 »*



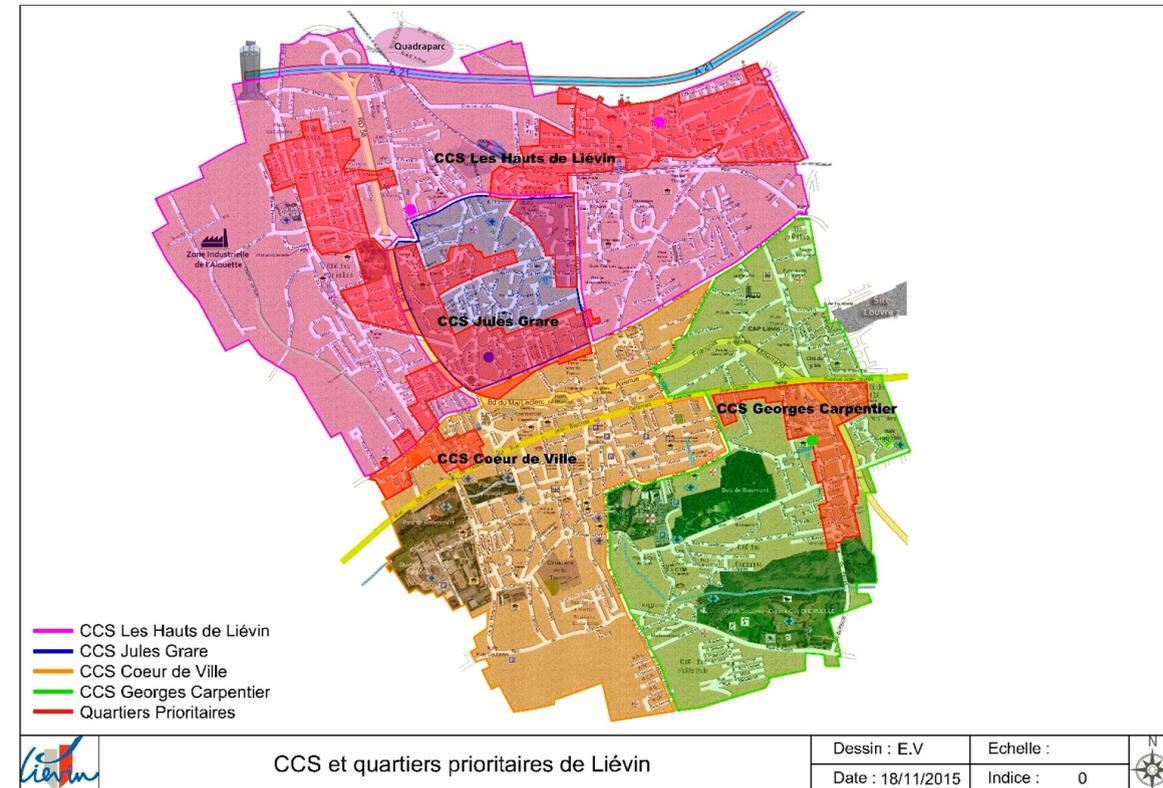
# Le territoire concerné Politique de la ville et Centres Culturels e Sociaux

## Ce qui va évoluer:

Le nouveau contrat de ville, devrait voir un territoire quasi équivalent au contrat précédent.

## Des nouveautés et des opportunités:

- Intégration d'un volet investissement;
- Vers des conventions pluriannuelles;
- La mobilisation des acteurs privés et des politiques de droit commun;
- Des interventions possibles dans des "poches de grandes pauvretés";
- Et...La participation des habitants restant un préalable... donc la participation des enfants et des jeunes.



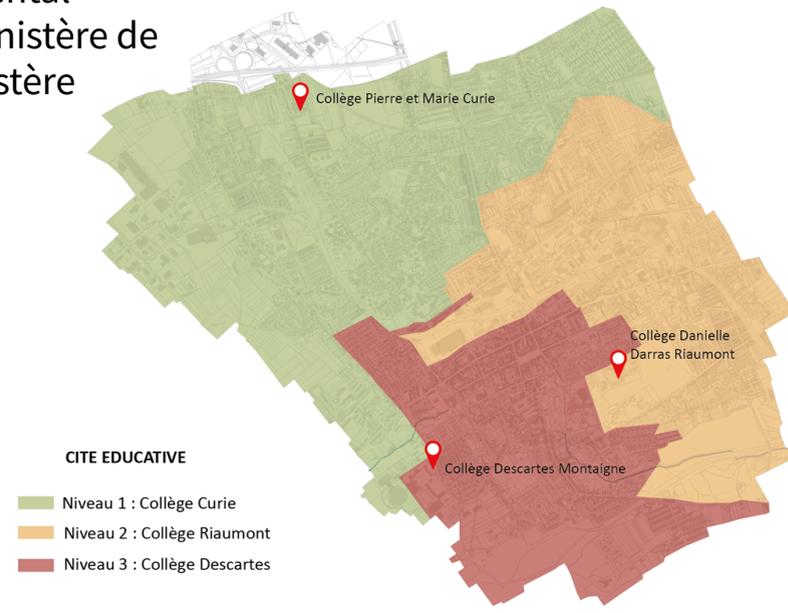
Des élus de quartiers clairement identifiés et tenant une permanence

## Le territoire concerné : la cité éducative apprenante

Le projet des Cités éducatives participe de la Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers. Il s'agit d'un programme gouvernemental expérimental, avec un pilotage et des moyens attribués par le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et par le ministère chargé de la Ville.

Il consiste à déployer, de manière coordonnée, des moyens humains et financiers publics supplémentaires dans des grands quartiers à faible mixité sociale. Ces quartiers cumulent de nombreuses difficultés socioéducatives et des risques avérés de décrochage global de certains élèves. Les Cités éducatives s'ajoutent aux politiques publiques mises en œuvre par ailleurs dans les quartiers concernés (renouvellement urbain, solidarités et stratégie pauvreté, emploi-formation professionnelle, sécurité...). Le levier éducatif fait l'objet d'une mobilisation particulière.

La ville de Liévin en lien avec l'éducation nationale et l'Etat ont mis en place un pilotage resserré (la troïka) et des actions renforcées dans trois directions : conforter le rôle de l'école; promouvoir la continuité éducative; ouvrir le champ des possibles.



## Le territoire concerné : la cité éducative apprenante

Par ailleurs, trois enjeux transversaux devant faire l'objet d'une mobilisation particulière sont mis en évidence et s'imposent au P.E.D.T.:

- la relation des parents avec l'école et les institutions ;
- le vivre ensemble et les valeurs de la République, dont la laïcité et l'égalité entre les sexes ;
- la poursuite d'études et l'insertion professionnelle, à travers l'orientation, la découverte du monde du travail, l'emploi des jeunes sortis précocement du système scolaire et la formation, avec une attention accrue pour les 16-18 ans.

La ville de Liévin soucieuse de ne pas tendre vers les grands déséquilibres territoriaux a souhaité inscrire l'ensemble du territoire dans ce programme.

Trois niveaux d'interventions ont été définis, permettant à chacun, à travers un partenariat réinventé, de pouvoir bénéficier des mêmes possibilités financières:

- Niveau 1 : Collège Pierre et Marie CURIE : 0620119t Réseau d'Education Prioritaire
- Niveau 2 : Collège Riaumont Darras : 0620219b REP
- Niveau 3 : Collège Descartes Montaigne 0622086f

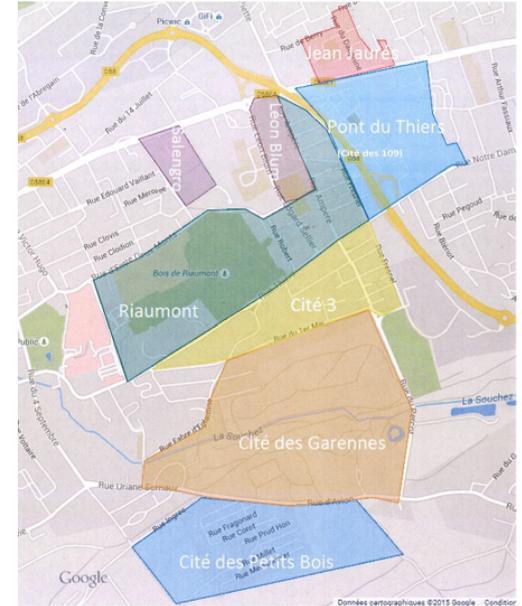


## Le territoire concerné : les quartiers de vie

Nous avons vu ci-dessus que la ville de Liévin était composée de 4 Centres Culturels et Sociaux couvrant la totalité du territoire à travers, eux-même, des sous quartiers de vie.

### **RIAUMONT - PETITS BOIS**

l'une des spécificités de ce territoire est qu'il est très étendu et que les habitants sont fortement attachés à leur quartier. Cette notion était largement exprimée par les habitants quelle que soit la tranche d'âge. Cela se ressent toujours aujourd'hui. Lorsqu'on demande à quelqu'un où il habite, il n'est pas rare que la personne réponde d'emblée par le nom de son quartier plutôt que par la ville de LIEVIN.



# Le territoire concerné : les quartiers de vie

## RIAUMONT - PETITS BOIS

**La résidence Salengro:** est un ensemble de 4 immeubles et 72 logements rénovés en 2001 par Pas-de-Calais Habitat (programme identique à celui de la Cité Blum).

**La cité Riaumont :** est constituée d'un habitat minier qui a été rénové dans son intégralité lors de l'inscription dans le projet ANRU de 2007. La démolition de groupes de logements vétustes a permis la construction de nombreux logements neufs adaptés à la demande et aux besoins des familles.

**La cité du 3 de Liévin :** Le quartier a bénéficié de différentes mesures inscrites dans les plans mis en place par l'Etat. On observe des logements locatifs et d'accèsion à la propriété.

**Les Petits Bois :** Ce quartier est excentré du reste du territoire d'intervention puisque séparé par la route d'Avion. (Incrit BMU)

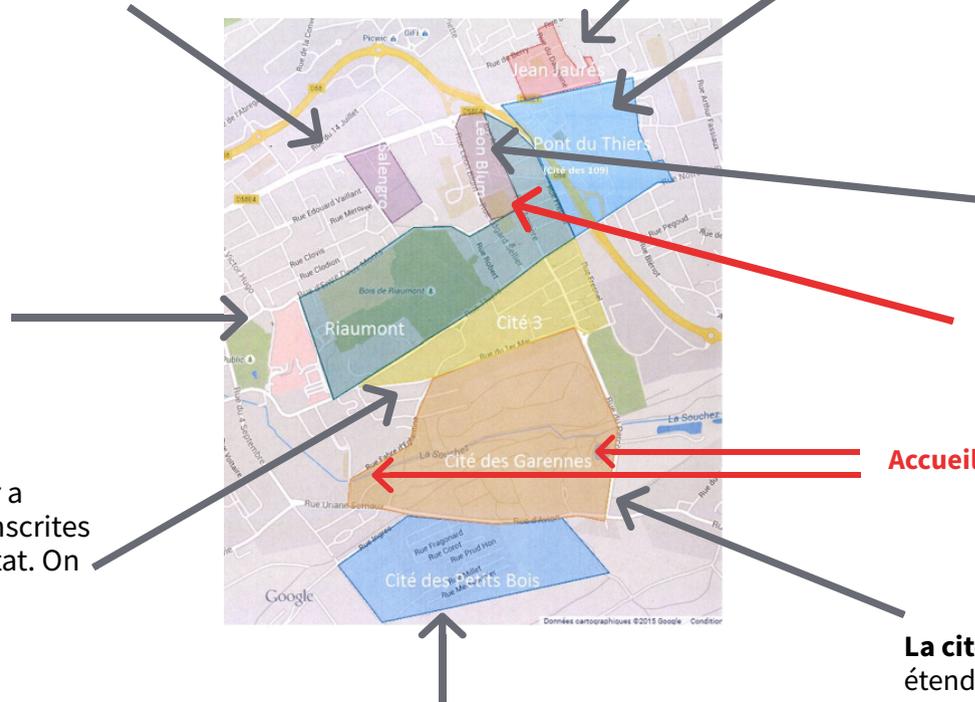
**La résidence Jean Jaurès et cité des 109 :** Les potentialités d'avenir de ce quartier se sont profondément transformées par l'implantation du Louvre-Lens. Un projet d'aménagement du secteur Jean Jaurès est en cours (Eco quartier), l'implantation du Centre de Conservation de Louvre et le projet d'un premier îlot de 73 logements enfin la réhabilitation de l'école Jean Jaurès à venir), et l'implantation création de la cuisine centrale rue du Docteur Piette, prouvent le dynamisme de la commune

**La résidence Léon Blum** a vu la construction de 168 logements répartis en 7 bâtiments de 1959 à 1960 et la réhabilitation de 120 logements (5 bâtiments) de 2000 à 2001 par Pas-de-Calais Habitat. En 2003, 48 logements ont été démolis (2 bâtiments non réhabilités).ANRU

**Centre Culturel et Social Et Accueil de loisirs.**

**Accueil de loisirs.**

**La cité des Garennes :** Cet îlot de vie plutôt étendu et compte un nombre plus important de propriétaires. Il est inscrit au patrimoine mondial Bassin minier UNESCO.



## Le territoire concerné : les quartiers de vie

### CENTRE VILLE

Un quartier minier... de centre ville proche de toutes les commodités et situé dans un environnement en phase de modifications

le quartier prioritaire Vent de Bise / Jean Lebas a été retenu en 2015 dans le cadre d'un programme ANRU 2, en politique de la ville.

Un espace dédié aux sports et activités physiques: nauticaa, parc des équipages, parc de rollencourt, stade couvert , université d'artois (STAPS), Vivaley... foncier réservé pour le développement économique

une zone d'activité et de commerces le long et de part et d'autre du CD 58

des logements individuels et des locatifs

**Centre Culturel et Social  
Et Accueil de loisirs.**

le Centre Ville de la ville de Liévin, Hôtel de ville, Arc en ciel, Médiathèque, ... salles de réunions diverses, commerces, place Gambetta, Jardin public...

des quartiers résidentiels en logements individuels de qualité , des espaces et fonciers en attente



# Le territoire concerné : les quartiers de vie

## MARICHELLES

**La rue Pasteur :** limite au Nord le quartier des marichelles, et relie Calonne à St Albert St Amé.

**Espace culturel et de loisirs:** la médiathèque (Bibliothèque Desrousseaux) a pris la place de l'école maternelle, elle est mitoyenne du stade Desrousseaux qui voit la pratique du football à travers le club de l'olympique (le plus important en nombre de licenciés des 4 clubs de football Liévinois)



**Le coeur historique des marichelles :** est constitué d'un habitat horizontal en accession à la propriété ou en locatif. Des cheminements verts travers l'ensemble de ce coeur et du quartier

**Ex cité de l'Europe:** nouvelles constructions locatives et en accessions ayant remplacé des bâtiments à R+6, +7. L'école maternelle J.Brel reste au coeur de ces constructions

**La cité des genettes :** est constituée d'un habitat minier qui a été rénové et qui continue à l'être à travers l'ERBM. La finalisation des espaces publics est en cours

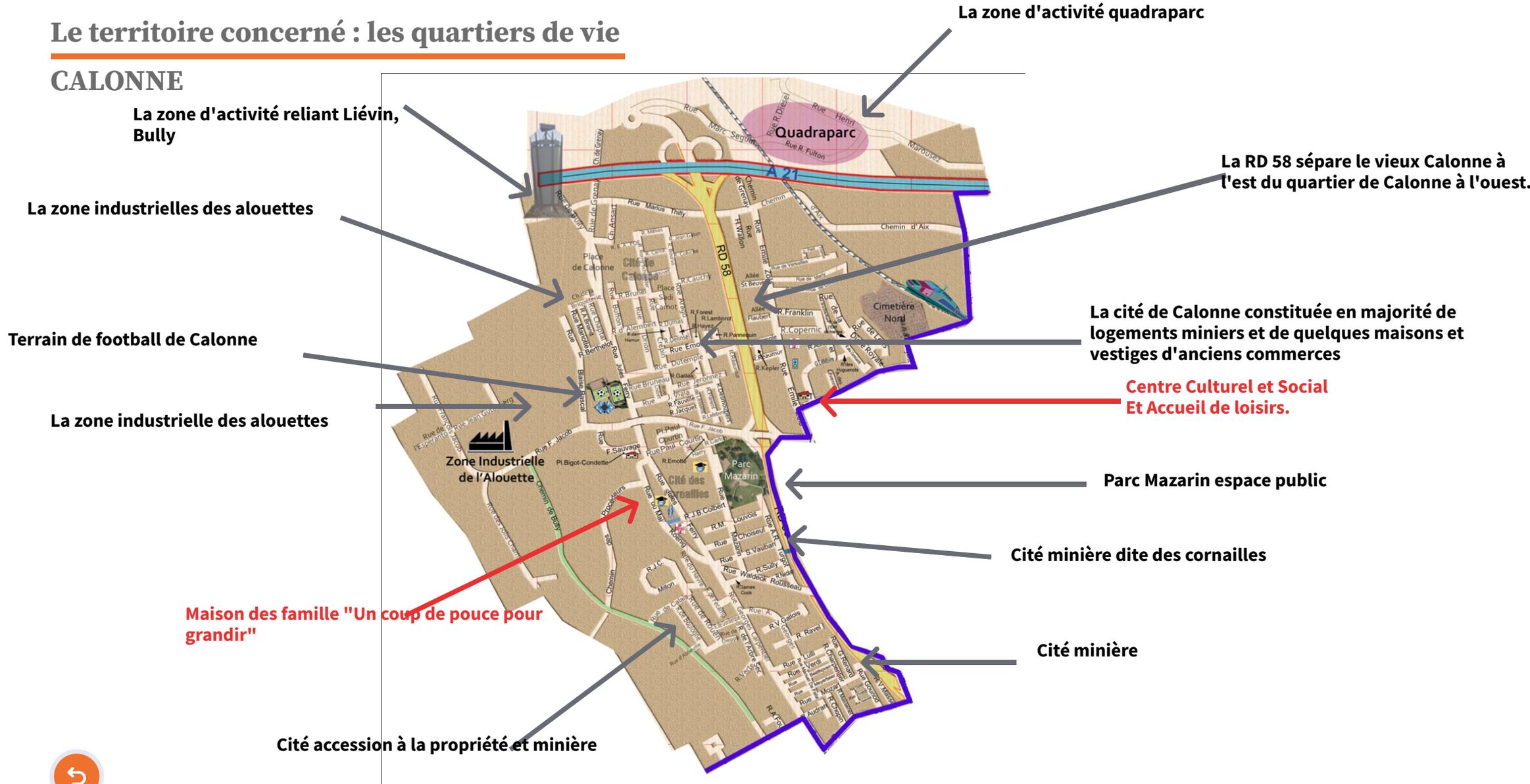
**Le centre culturel et social Jules Grare :** est le plus ancien CCS de la ville. Il est intégré aux collectifs de Pas de Calais Habitat qui l'entoure et dont il fait parti.

**Centre Culturel et Social Et Accueil de loisirs.**



# Le territoire concerné : les quartiers de vie

## CALONNE



# Le territoire concerné : les quartiers de vie

## SAINT ALBERT - SAINT AMÉ

**Le CCS Les Hauts de Liévin, les apprentis d'Auteuil, le service de prévention spécialisé et les écoles:** constituent les seuls lieux de vie collectifs du quartier

**La cité Pasteur :** entièrement renové

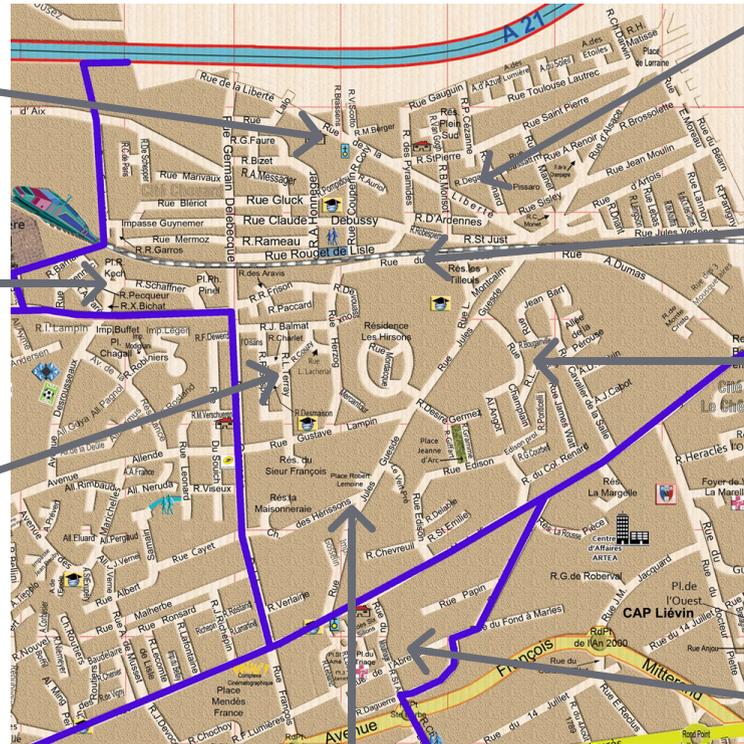
**Cité des hirons :** diverses configurations de maisons individuelles

**Saint Albert (dit le 16) :** à l'extrême nord de la ville, limité par les barrières de la ligne de chemin de fer, le quartier est constitué d'un habitat minier essentiellement

**La ligne de chemin de fer:** constitue une barrière et donne un sentiment "d'abandon"

**Saint Amé :** les quartiers miniers de Saint Amé

**Saint Amé :** site patrimonial et historique de la catastrophe du 27 décembre 1974 (ayant fait 42 victimes)



**Rue Jules Guesde:** axe routier important Nord/Sud , mais rupture Est/Ouest



# Le périmètre d'action

---

## Le public concerné

**Population totale, les 0-30 ans**



**Insertion professionnelle 15-30ans**  
**Scolarisation, La famille**



**Mobilité**



**Taux de pauvreté**



**Bénéficiaires CAF**



**Etude de terrain**



**La collectivité: les Femmes et les  
Hommes**

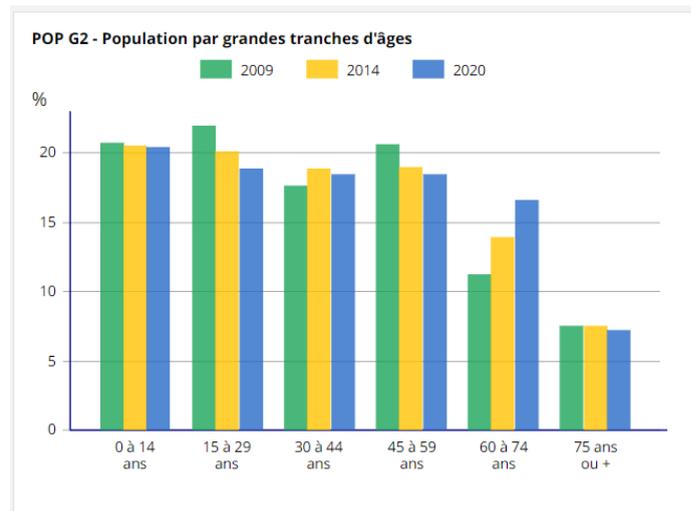


## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants

Nous l'avons évoqué ci-dessus , la **Population municipale est de 30 102 hab.** (2020 en diminution de 4,71 % par rapport à 2014 et de plus de 16% depuis 1968) avec une **densité 2 346 hab./km2**

|                           | 2009          | 2014          | 2020          |
|---------------------------|---------------|---------------|---------------|
| Population municipale     | 32 009        | 31 590        | 30 102        |
| Population comptée à part | 452           | 431           | 330           |
| <b>Population totale</b>  | <b>32 461</b> | <b>32 021</b> | <b>30 432</b> |

**Notre cible pour le P.E.D.T. :** les 0-30 ans soit 39,3% de la population Liévineoise et 11 831 enfants et jeunes. Malgré celà une population qui tend à vieillir sur le territoire.



|                 | 2009          | %            | 2014          | %            | 2020          | %            |
|-----------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| <b>Ensemble</b> | <b>32 009</b> | <b>100,0</b> | <b>31 590</b> | <b>100,0</b> | <b>30 102</b> | <b>100,0</b> |
| 0 à 14 ans      | 6 652         | 20,8         | 6 519         | 20,6         | 6 130         | 20,4         |
| 15 à 29 ans     | 7 027         | 22,0         | 6 340         | 20,1         | 5 701         | 18,9         |
| 30 à 44 ans     | 5 668         | 17,7         | 5 978         | 18,9         | 5 568         | 18,5         |
| 45 à 59 ans     | 6 620         | 20,7         | 6 003         | 19,0         | 5 555         | 18,5         |
| 60 à 74 ans     | 3 630         | 11,3         | 4 376         | 13,9         | 4 988         | 16,6         |
| 75 ans ou plus  | 2 412         | 7,5          | 2 374         | 7,5          | 2 160         | 7,2          |



## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants

|                 | Hommes        | %            | Femmes        | %            |
|-----------------|---------------|--------------|---------------|--------------|
| <b>Ensemble</b> | <b>14 372</b> | <b>100,0</b> | <b>15 730</b> | <b>100,0</b> |
| 0 à 14 ans      | 3 147         | 21,9         | 2 983         | 19,0         |
| 15 à 29 ans     | 2 933         | 20,4         | 2 767         | 17,6         |
| 30 à 44 ans     | 2 738         | 19,1         | 2 830         | 18,0         |
| 45 à 59 ans     | 2 769         | 19,3         | 2 786         | 17,7         |
| 60 à 74 ans     | 2 154         | 15,0         | 2 834         | 18,0         |
| 75 à 89 ans     | 584           | 4,1          | 1 264         | 8,0          |
| 90 ans ou plus  | 47            | 0,3          | 265           | 1,7          |

**Filles /Garçons et Hommes / Femmes : pour les 0-30 ans**  
6080 Hommes, 5750 Femmes quasiment 6% de différence.

**VOUS RESIDEZ A LIEVIN. CHOUETTE ! A LA BULLE PARENTALE**  
ESPACE D'ACCUEIL POUR ... à partir du 05 janvier 2024

ECHANGER  
PARTAGER  
ORIENTER

VOUS RESSOURCER  
VOUS INFORMER  
VOUS RASSURER  
VOUS ACCOMPAGNER

FUTURS PARENTS  
PARENTS  
DE JEUNES ENFANTS  
- 3 ANS

À LIÉVIN  
LE 1ER ET 2ÈME VENDREDI  
CHEZ "NINO'KID"  
26 RUE V. HUGO.  
LE 3ÈME ET 4ÈME VENDREDI  
CHEZ "UN COUP POUCE POUR GRANDIR"  
13 RUE KOENIG.

AVEC BIENVEILLANCE  
ET RESPECT  
*En toute convivialité*

ACCUEIL PAR DES  
PROFESSIONNELS DE LA  
PETITE ENFANCE & DE SANTÉ

GRATUIT  
ACCES LIBRE  
DE 9H30 À 11H30

RENSEIGNEMENTS PAR TÉL.  
LES LUNDIS ET VENDREDIS  
9h30 à 11h30  
AU 07.67.81.86.02

la bulle parentale 62800@gmail.com



## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants

|   | Hommes        | Femmes        | Part en % de la population âgée de |              |              |
|---|---------------|---------------|------------------------------------|--------------|--------------|
|   |               |               | 15 à 24 ans                        | 25 à 54 ans  | 55 ans ou +  |
| <b>Ensemble</b>                                   | <b>11 229</b> | <b>12 736</b> | <b>100,0</b>                       | <b>100,0</b> | <b>100,0</b> |
| Agriculteurs exploitants                          | 0             | 6             | 0,0                                | 0,1          | 0,0          |
| Artisans, commerçants, chefs d'entreprise         | 261           | 132           | 0,5                                | 2,7          | 0,9          |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 429           | 226           | 0,4                                | 4,7          | 1,4          |
| Professions intermédiaires                        | 1 183         | 1 174         | 5,8                                | 16,5         | 3,5          |
| Employés  | 1 021         | 3 081         | 13,5                               | 26,8         | 7,1          |
| Ouvriers  | 3 582         | 613           | 12,5                               | 28,9         | 6,0          |
| Retraités   | 2 508         | 3 359         | 0,0                                | 0,2          | 64,3         |
| Autres personnes sans activité professionnelle    | 2 244         | 4 145         | 67,3                               | 20,1         | 16,9         |

### Une augmentation des + de 15 ans vivant seul

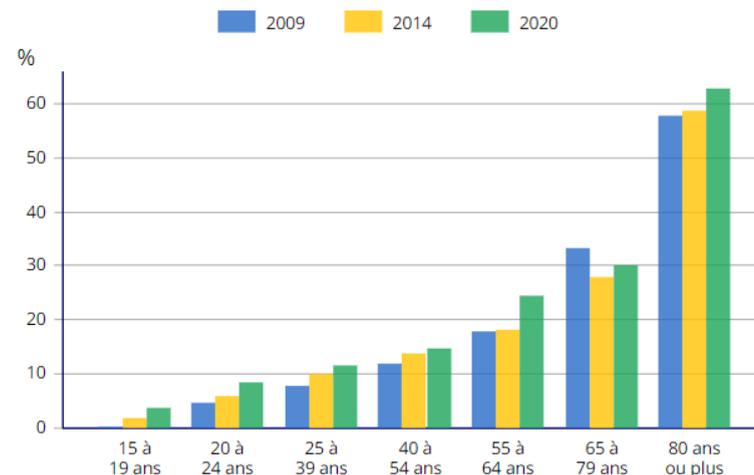


## L'insertion professionnelle... l'insertion ?

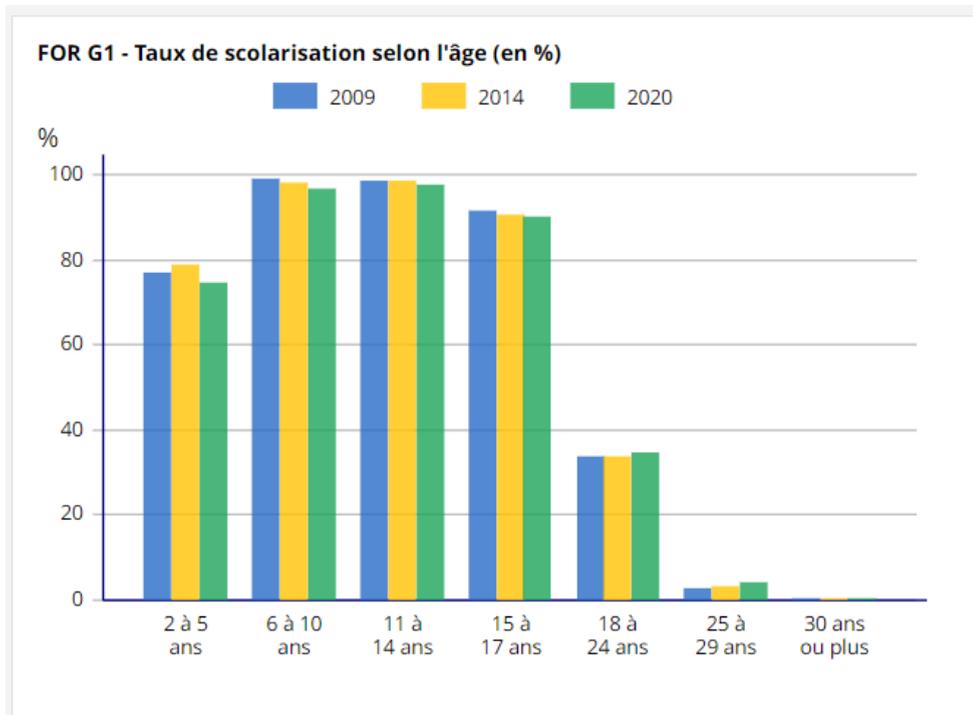
### La famille:

4553 familles mono parentales qui représentent soit plus de 15% des familles Liévinoises  
 26,7% de plus de 15 ans sans activité professionnelle, et cel représente 67,3% des 15-24 ans

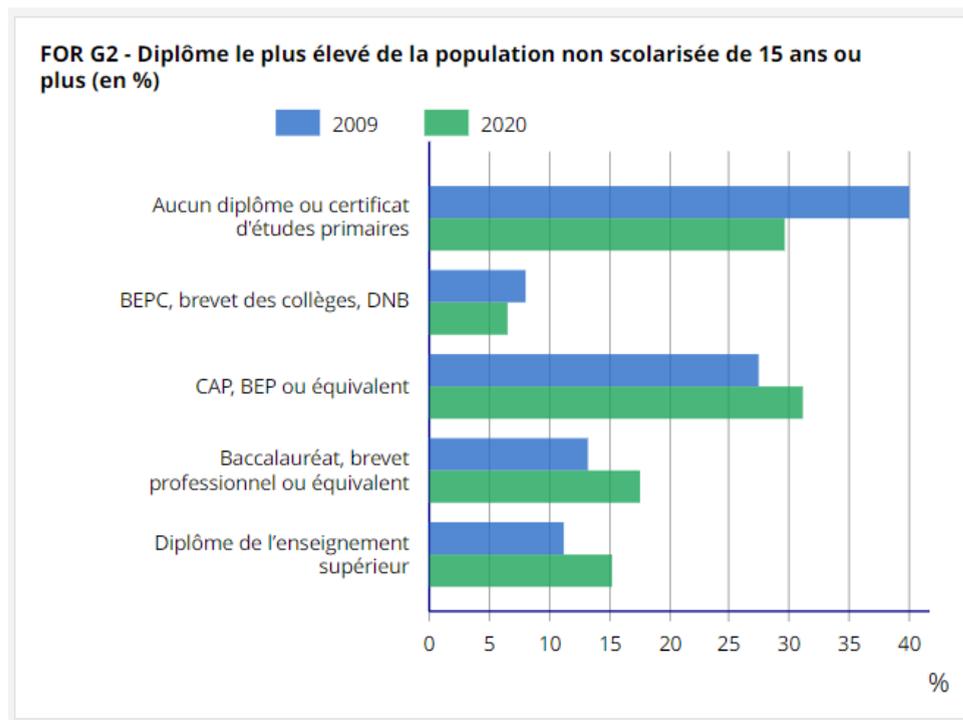
FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



# Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants, la scolarisation



## Un taux de scolarisation en baisse



**Une avancée positive du nombre d'obtention de diplômes sur la population non scolarisée.**



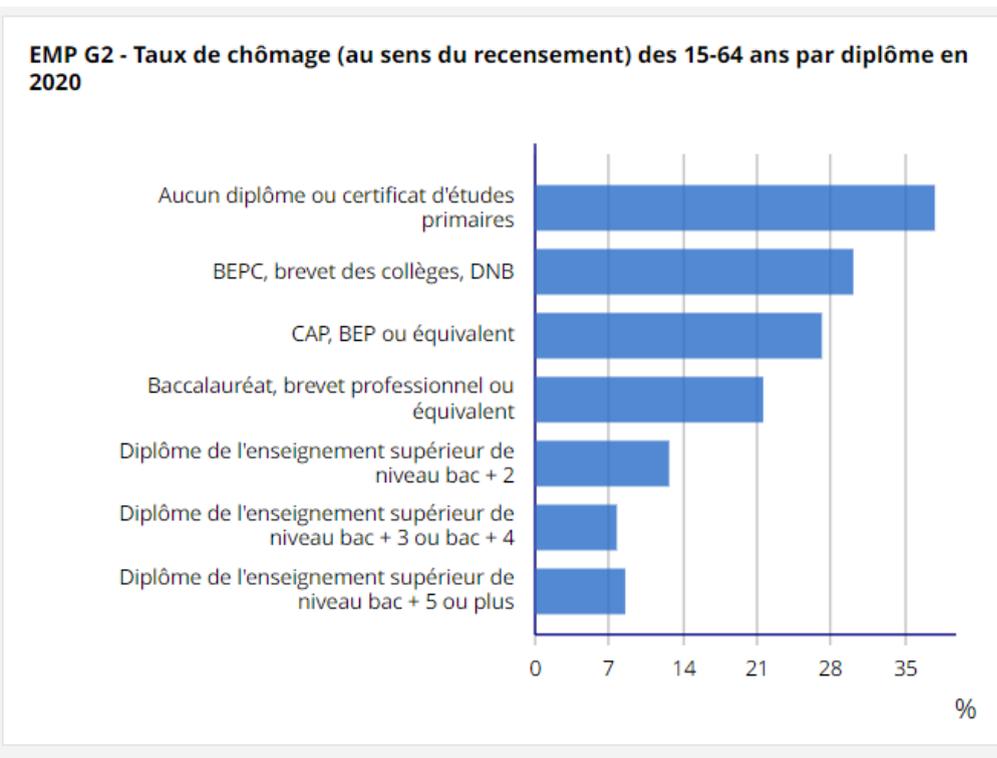
## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants, chômage,

|                                 | 2009  | 2014  | 2020  |
|---------------------------------|-------|-------|-------|
| Nombre de chômeurs              | 2 903 | 3 627 | 2 882 |
| Taux de chômage en %            | 22,2  | 28,0  | 23,7  |
| Taux de chômage des 15 à 24 ans | 46,4  | 54,3  | 43,0  |
| Taux de chômage des 25 à 54 ans | 18,3  | 24,3  | 21,3  |
| Taux de chômage des 55 à 64 ans | 10,5  | 17,3  | 17,8  |

**Un taux de chômage proportionnellement plus important pour le public peu ou pas diplômé... comme malheureusement supposé.**

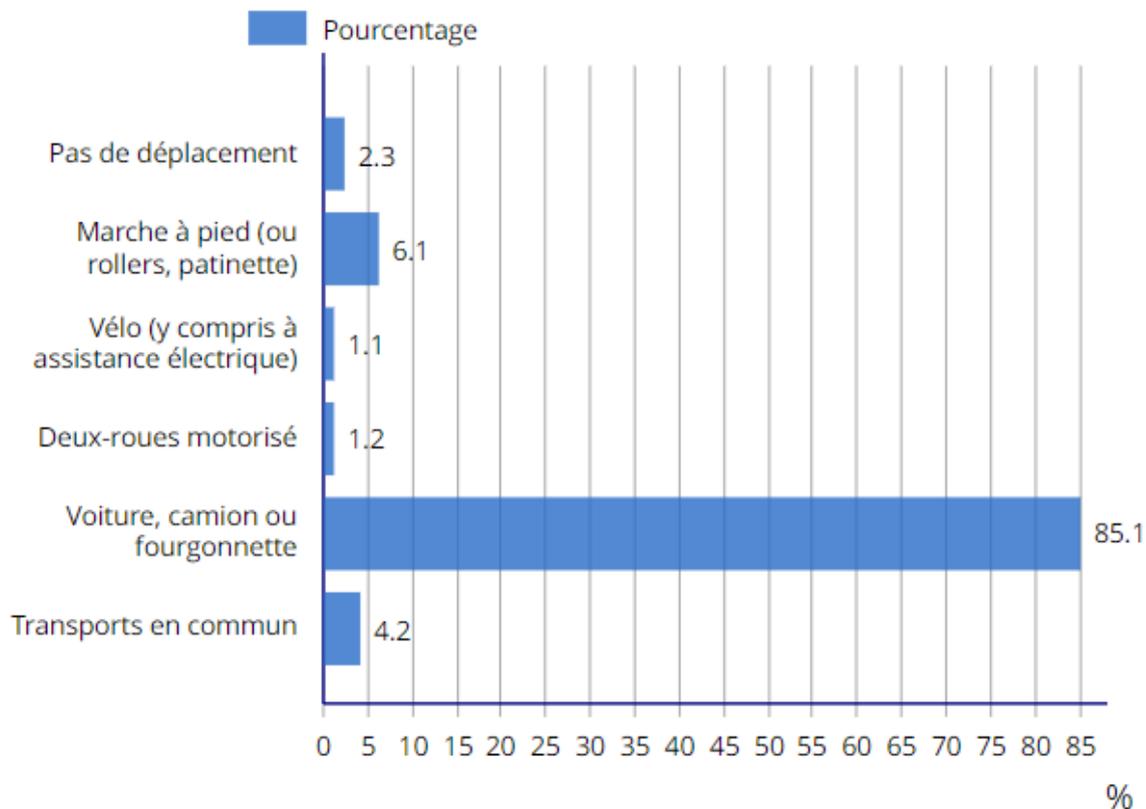


## Un nombre de chomeurs en forte baisse mais un taux toujours parmi les plus hauts de France



## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants, la mobilité (technique)

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2020



**Une place toujours très... trop? importante à la voiture:**

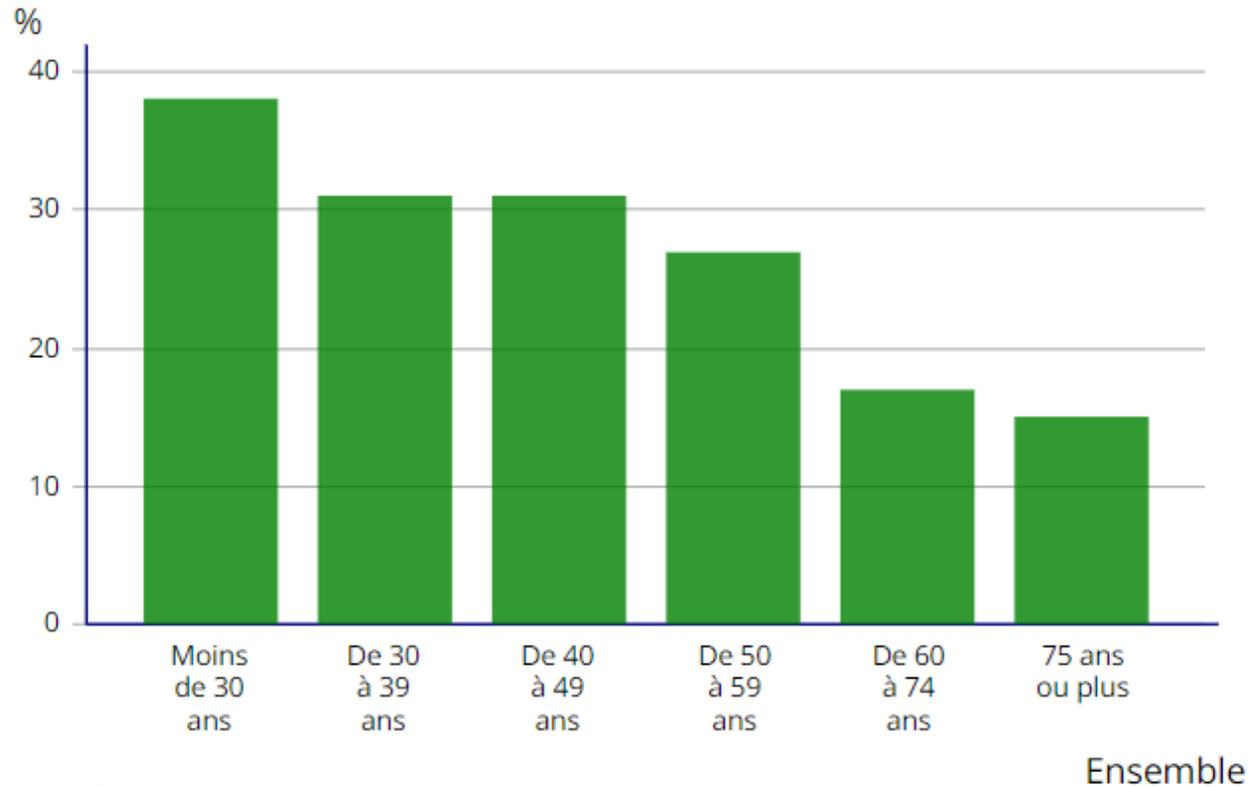
**Passer de la culture de la voiture... à la culture d'une mobilité réfléchie sur le territoire.**

**La place de l'impact culturel sur les modes de déplacement des plus jeunes**



## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants, le taux de pauvreté

REV G1 - Taux de pauvreté par tranche d'âge du référent fiscal en 2020



Taux de pauvreté des moins de 30 ans

9% pour les propriétaires et  
39% pour les locataires

La question de la pauvreté des moins de 30 ans locataires... se pose

|                | Ensemble | Femmes | Hommes |
|----------------|----------|--------|--------|
| De 18 à 25 ans | 10,3     | 10,1   | 10,5   |
| De 26 à 50 ans | 12,7     | 11,9   | 13,1   |
| Plus de 50 ans | 14,1     | 12,6   | 15,0   |

Un cumul jeunesse et salaire net moyen horaire (en euros)... et toujours une large différence Homme/Femme



# Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants, les bénéficiaires de la CAF

Le taux de couverture de la population Insee par les prestations Caf du territoire est supérieur à celui de(du,de l') Pas-de-calais

|                                   | Année Réf | Lievin | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|-----------------------------------|-----------|--------|------------------------|---------------|------------------------|
| Nombre d'habitants (INSEE)        | 2018      | 30 423 | ↓ -3,5%                | 1 466 743     | → +0,1%                |
| Evolution de la Population Insee  | 2018      | -3,5%  |                        | +0,1%         |                        |
| Nombre d'allocataires Caf         | 2020      | 8 226  | ↑ +13,2%               | 318 388       | ↑ +14,9%               |
| Nombre de personnes couvertes Caf | 2020      | 19 175 | ↑ +3,4%                | 790 365       | ↑ +3,4%                |
| Taux de couverture Caf            | 2020      | 63,0%  |                        | 53,9%         |                        |
| Nombre d'allocataires MSA         | 2020      | 66     | ↑ +32,0%               | 9 835         | ↑ +19,3%               |
| Nombre de personnes couvertes MSA | 2020      | 184    | ↑ +33,3%               | 26 681        | ↑ +7,9%                |
| Indice jeunesse (Rp Insee)        | 2018      | 1,16   |                        | 1,04          |                        |

Des personnes isolées, sans enfant qui prédominent.  
 Les allocataires sont principalement des familles avec 2 enfants.  
 La part des familles mono parentales est plus forte.  
 La part des familles avec un enfant est plus forte.  
 La part des familles avec 2 enfants est plus faible

Une part des familles allocataires Liévinoises qui semble être moins importante au regard des chiffres départementaux

|                                      | Année Réf | Lievin | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|--------------------------------------|-----------|--------|------------------------|---------------|------------------------|
| Potentiel fiscal par habitant (1)    | 2020      | 658    | N.C.                   | 455           | N.C.                   |
| Potentiel financier par habitant (2) | 2020      | 892    | N.C.                   | 596           | N.C.                   |

(1) Le potentiel fiscal est déterminé par l'application aux bases communales des 4 taxes directes locales.

(2) Le potentiel financier est égal à son potentiel fiscal majoré du montant de la dotation forfaitaire



Un potentiel fiscal et financier plus élevé que la moyenne départementale.  
 Mais pour autant très faible au regard de l'inflation sur les produits d'usages communs.

|                                       | Année Réf | Lievin | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|---------------------------------------|-----------|--------|------------------------|---------------|------------------------|
| Evolution des familles Caf            | 2020      | -2,9%  |                        | -2,6%         |                        |
| Part des familles allocataires        | 2020      | 46,2%  |                        | 51,6%         |                        |
| dont couples avec enfant(s)           | 2020      | 30,9%  |                        | 36,6%         |                        |
| dont familles monoparentales          | 2020      | 15,4%  |                        | 15,1%         |                        |
| Evolution des familles monoparentales | 2020      | -7,4%  |                        | +4,3%         |                        |
| Part des familles avec 1 enfant       | 2020      | 36,0%  |                        | 31,7%         |                        |
| Part des familles avec 2 enfants      | 2020      | 37,3%  |                        | 44,4%         |                        |
| Part de familles nombreuses           | 2020      | 26,7%  |                        | 23,9%         |                        |
| Part des allocataires sans enfants    | 2020      | 53,2%  |                        | 48,1%         |                        |
| dont couples sans enfants             | 2020      | 8,1%   |                        | 7,3%          |                        |
| dont allocataires isolés              | 2020      | 45,1%  |                        | 40,7%         |                        |

## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants, aider les familles à concilier vie professionnelle, familiale et sociale

|  | Année Réf | Liévin | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|--|-----------|--------|------------------------|---------------|------------------------|
| Nombre de naissances domiciliées                       | 2020      | 355    | ↓ -16,1%               | 15 261        | ↓ -13,9%               |
| Nbre total d'enfants Caf                               | 2020      | 7 703  | ↓ -5,5%                | 331 281       | ↓ -4,6%                |
| Nombre d'enfants de moins de 21 ans d'allocataires Caf | 2020      | 7 598  | ↓ -4,8%                | 328 540       | ↓ -4,4%                |
| Nombre d'enfants bénéficiaires de l'AEEH               | 2020      | 302    | ↑ +58,1%               | 13 255        | ↑ +63,3%               |
| Part des enfants bénéficiaires de l'AEEH               | 2020      | 4,0%   |                        | 4,0%          |                        |

La petite enfance :

Alors que le nombre de naissance baisse, le nombre d'AEEH (allocation d'enfant handicapé )augmente. Le cas est identique à l'échelle du département.

Y a t il eu en 2020 une campagne de "détection" et d'accompagnement plus marqué? une orientation nationale?

### La petite enfance

Le nombre d'enfants baissant, les besoins potentiels de garde évoluent également... mais de façon plus marquante, ce qui tendrait à prouver un besoin de places nouvelles. confirmé par le CMG.

|  | Année Réf | Liévin | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|--|-----------|--------|------------------------|---------------|------------------------|
| Taux d'enfants de moins de 3 ans avec besoin potentiel en mode de garde                          | 2020      | 13,8%  |                        | 13,4%         |                        |
| Nombre d'enfants Caf de moins de 3 ans   | 2020      | 1 047  | ↓ -21,9%               | 44 047        | ↓ -16,3%               |
| Part des enfants de moins de 3 ans   | 2020      | 13,6%  |                        | 13,3%         |                        |
| Part des enfants de moins de 3 ans dont le(s) parents(s) allocataire Caf exerce(nt) une activité | 2020      | 35,7%  |                        | 47,8%         |                        |
| Nombre d'enfants Caf de moins de 3 ans bénéficiaires CMG   | 2020      | 199    | ↑ +9,9%                | 13 480        | ↓ -1,6%                |
| Part des enfants de moins de 3 ans Caf bénéficiaires d'un complément de mode de garde            | 2020      | 19,0%  |                        | 30,6%         |                        |
| Part des enfants de moins de 3 ans d'allocataires Caf bénéficiaires d'un complément d'activité   | 2020      | 0,0%   |                        | 0,0%          |                        |
| Capacité théorique d'accueil pour 100 enfants de moins de 3 ans (provisoire) (1)                 | 2020      | 40,4   |                        | 51,5          |                        |
| Nombre d'enfants d'allocataires Caf de 3 à moins de 6 ans  | 2020      | 1 132  | ↓ -7,1%                | 46 815        | ↓ -11,5%               |
| Part des enfants de 3 à moins de 6 ans   | 2020      | 14,7%  |                        | 14,1%         |                        |

(1) L'offre correspond au nombre de places disponibles pour les enfants de moins de 3 ans et établissement d'accueil du jeune enfant, en classes préélémentaires, auprès d'assistantes maternelles et auprès des salariés à domicile. Cette offre est divisée par le nombre d'enfants de moins de 3 ans recensés.

## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants,

---

La CAF verse mensuellement sur le territoire près de 63 000€ au titre des prestations légales pour la garde d'enfants.

La CAF verse annuellement près de 1 100 000€ au titre des différentes prestations de service pour la petite enfance et du CEJ volet enfance. (CEJ qui est désormais intégré dans la CTG Convention Territoriale Globale

La Caf verse mensuellement sur le territoire, près de 63 000 € au titre des prestations légales pour la garde d'enfants.

La Caf verse annuellement près de 1 100 000 € au titre des différentes prestations de service pour la petite enfance et du CEJ volet enfance.

|  | Année Réf | Lievin      | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|--|-----------|-------------|------------------------|---------------|------------------------|
| Nombre de places EAJE  | 2020      | 155         |                        | 4 224         |                        |
| Evolution annuelle (provisoire) :                            | 2021      | +0          |                        | +16           |                        |
| Nombre d'équipements bénéficiaires de prestations de service | 2020      | 5           |                        | 227           |                        |
| Evolution annuelle (provisoire) :                            | 2021      | +0          |                        | +4            |                        |
| dont EAJE  | 2020      | 4           |                        | 164           |                        |
| Evolution annuelle (provisoire) :                            | 2021      | +0          |                        | +2            |                        |
| dont RAM   | 2020      | 1           |                        | 63            |                        |
| Evolution annuelle (provisoire) :                            | 2021      | +0          |                        | +2            |                        |
| Montants des financements d'Action Sociale Caf               | 2020      | 1 065 029 € |                        | 30 748 043 €  |                        |
| dont prestations de service (PSU)                            | 2020      | 663 135 €   |                        | 20 859 800 €  |                        |
| dont subventions de fonctionnement                           | 2020      | 148 538 €   |                        | 1 287 817 €   |                        |
| dont CEJ volet enfance                                       | 2020      | 253 357 €   |                        | 8 600 426 €   |                        |



## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants,

Comparée au(à l') DEPARTEMENT, la part des enfants de 6 à moins de 18 ans est supérieure.

Les tranches d'âge surreprésentées sont :

- Les enfants de 18 à moins de 20 ans

|  | Année Réf | Lievin | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|--|-----------|--------|------------------------|---------------|------------------------|
| Population de 6 à moins de 18 ans (pop. Insee) | 2018      | 5 201  | ⇒ -0,3%                | 237 597       | ⇒ +0,8%                |
| Part population de 6 à moins de 18 ans         | 2018      | 17,1%  |                        | 16,2%         |                        |
| Nombre d'enfants de 6 à moins de 18 ans Caf    | 2020      | 4 727  | ↑ +1,0%                | 208 758       | ⇒ -0,7%                |
| Part des enfants de 6 à moins de 18 ans        | 2020      | 61,4%  |                        | 63,0%         |                        |
| Nombre d'enfants de 6 à moins de 12 ans Caf    | 2020      | 2 446  | ⇒ +0,6%                | 107 480       | ↓ -1,2%                |
| Part des enfants de 6 à moins de 12 ans        | 2020      | 31,8%  |                        | 32,4%         |                        |
| Nombre d'enfants de 12 à moins de 18 ans Caf   | 2020      | 2 281  | ↑ +1,4%                | 101 278       | ⇒ -0,1%                |
| Part des enfants de 12 à moins de 18 ans       | 2020      | 29,6%  |                        | 30,6%         |                        |
| Nombre d'enfants de 18 à moins de 20 ans Caf   | 2020      | 555    | ↓ -1,6%                | 23 666        | ↑ +4,9%                |
| Part des enfants de 18 à moins de 20 ans       | 2020      | 7,2%   |                        | 7,1%          |                        |

La CAF verse annuellement près de 970 000€ au titre des différentes prestations de service pour la jeunesse.

## La jeunesse

Une population stable pour les 6-18ans sur le territoire comme sur le département.

Ceci pouvant nous faire penser à un manque d'arrivée, ou de départ ... voir les deux.

La Caf verse annuellement près de 970 000 € au titre des différentes prestations de service pour la jeunesse et du CEJ volet jeunesse.

|  | Année Réf | Lievin    | Pas-de-calais |
|--|-----------|-----------|---------------|
| Nombre d'équipements bénéficiaires de prestations de service | 2020      | 4         | 588           |
| Evolution annuelle (provisoire) :                            | 2021      | +0        | -2            |
| Périscolaires  | 2020      | 1         | 195           |
| Evolution annuelle (provisoire):                             | 2021      | +0        | +1            |
| Extrascolaires   | 2020      | 2         | 386           |
| Evolution annuelle (provisoire):                             | 2021      | +0        | -3            |
| Foyers Jeunes Travailleurs                                   | 2020      | 1         | 7             |
| Evolution annuelle (provisoire) :                            | 2021      | +0        | +0            |
| Montants des financements d'Action Sociale Caf               | 2020      | 973 967 € | 23 596 570 €  |
| dont prestations de service                                  | 2020      | 478 447 € | 8 930 241 €   |
| dont subventions de fonctionnement                           | 2020      | 307 992 € | 4 759 601 €   |
| dont CEJ volet jeunesse                                      | 2020      | 187 528 € | 9 906 728 €   |



# Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants,

## 1.3 Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents-enfants

Comparées au(à l') DEPARTEMENT, la part des :

- bénéficiaires d'allocations familiales est moins élevée,
- **bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire est plus élevée.**

La Caf verse mensuellement sur le territoire :

- près de 610 000 € au titre des allocations familiales.
- près de 1 900 000 € au titre de l'allocation de rentrée scolaire (prestation versée une fois dans l'année).

|   | Année Réf | Lievain | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|---|-----------|---------|------------------------|---------------|------------------------|
| Nombre de bénéficiaires d'allocations familiales            | 2020      | 2 372   | ↓ -3,7%                | 111 227       | ↓ -4,0%                |
| Part des bénéficiaires d'allocations familiales             | 2020      | 28,8%   |                        | 34,9%         |                        |
| Nombre de bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire | 2020      | 2 244   | ↓ -1,6%                | 81 100        | ↓ -4,9%                |
| Part des bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire  | 2020      | 27,3%   |                        | 25,5%         |                        |

La Caf verse annuellement près de 120 000 € au titre des différentes prestations de service pour la Parentalité.

Nous constatons une légère baisse des bénéficiaires d'allocations familiales conséquence sans doute de la baisse de natalité.

Il en est de même pour les allocations de rentrée scolaire



Les Accueils de loisirs

## La fonction parentale

La fonction parentale est un domaine essentiel dans le cadre de nos approches territoriales, thématique et par public. Les parents font parties intégrantes de nos réflexions et sont associés aux projets éducatifs développés par nos structures. Nous pensons en particulier aux centres culturels et sociaux et aux référents familles, au Programme de réussite éducatif et au référent de parcours...

Les CCS

Le PRE

|  | Année Réf | =Lievain  | =Pas-de-calais |
|--|-----------|-----------|----------------|
| Nombre d'équipements bénéficiaires de prestations de service | 2020      | 4         | 87             |
| Evolution annuelle (provisoire):                             | 2021      | -4        | -52            |
| dont LAEP  | 2020      | 0         | 23             |
| Evolution annuelle (provisoire):                             | 2021      | +0        | +8             |
| dont actions CLAS  | 2020      | 4         | 52             |
| Evolution annuelle (provisoire):                             | 2021      | +0        | +6             |
| dont actions REAAP   | 2019      | 17        | 401            |
| Evolution annuelle (provisoire):                             | 2020      | +0        | -13            |
| dont lieux de médiation                                      | 2020      | 0         | 4              |
| Evolution annuelle (provisoire):                             | 2021      | +0        | +0             |
| dont espaces de rencontre                                    | 2020      |           |                |
| Montants des financements d'Action Sociale Caf               |           | 118 695 € | 5 580 117 €    |
| dont prestations de service                                  | 2020      | 18 289 €  | 2 288 574 €    |
| dont subventions de fonctionnement                           | 2020      | 100 406 € | 3 291 544 €    |

# Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants,

## 1.4 Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie

### 1.4.1 Animation de la vie sociale

La Caf verse annuellement près de 440 000 € au titre des différentes prestations de service pour l'animation de la vie sociale.

| Année Réf                                      |      | Lievin    | Pas-de-calais |
|--|------|-----------|---------------|
| Nombre d'équipements                           | 2020 | 4         | 64            |
| Evolution annuelle (provisoire) :              | 2021 | +0        | +5            |
| - dont centres sociaux                         | 2020 | 4         | 44            |
| Evolution annuelle (provisoire) :              | 2021 | +0        | +1            |
| avec un projet famille                         | 2020 | 4         | 40            |
| Evolution annuelle (provisoire) :              | 2021 | +0        | +0            |
| - dont espaces de vie sociale                  | 2020 | 0         | 20            |
| Evolution annuelle (provisoire) :              | 2021 | +0        | +4            |
| Montants des financements d'Action Sociale Caf |      | 436 137 € | 6 361 381 €   |
| dont prestations de service                    | 2020 | 316 322 € | 4 101 074 €   |
| dont subventions de fonctionnem                | 2020 | 119 815 € | 2 260 307 €   |

Les travaux menés par les 4 centres culturels et sociaux trouvent ici toute leur place et leurs importance.

Le montant des versements considère les prestations "animation collective famille" dont les référents familles sont "dépendants" et des subventions d'activités ou d'actions.

Cela représente quasiment 7% du financement départemental.

### 1.4.2 Logement et habitat

Comparés au(à l') DEPARTEMENT, les bénéficiaires d'aides au logement :

- sont **proportionnellement plus nombreux**,
- ayant un taux d'effort supérieur ou égal à 30% dans le parc locatif privé sont moins nombreux.

**Les bénéficiaires dans le parc locatif public sont plus nombreux (46,8% des allocataires)**

La Caf verse mensuellement sur le territoire, près de 1 100 000 € au titre des prestations légales pour les aides au logement.

La Caf verse annuellement près de 20 000 € au titre des différentes prestations de service pour le logement.

| Année Réf                                      |      | Lievin   | Pas-de-calais |
|--|------|----------|---------------|
| Montants des financements d'Action Sociale Caf |      | 20 000 € | 325 257 €     |
| dont subventions de fonctionnement             | 2020 | 20 000 € | 325 257 €     |

| Année Réf  |      | Lievin | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|--|------|--------|------------------------|---------------|------------------------|
| Nombre de bénéficiaires d'aides au logement  | 2020 | 4 884  | ↓ -1,1%                | 152 649       | ↓ -2,9%                |
| dont bénéficiaires dans le parc locatif privé  |      | 652    | ↓ -4,0%                | 51 223        | ↓ -2,4%                |
| Part des bénéficiaires d'aides au logement   | 2020 | 59,4%  |                        | 47,9%         |                        |
| dont bénéficiaires dans le parc locatif privé  |      | 7,9%   |                        | 16,1%         |                        |
| dont bénéficiaires dans le parc locatif public   |      | 46,8%  |                        | 27,1%         |                        |
| dont bénéficiaires en accession  |      | 2,0%   |                        | 2,5%          |                        |
| dont bénéficiaires en établissement  |      | 2,6%   |                        | 2,3%          |                        |
| Part des bénéficiaires dans le parc locatif privé ayant un taux d'effort (1) supérieur ou égal à 30% |      | 23,9%  |                        | 25,0%         |                        |



Le nombre de bénéficiaires d'aides au logement est en baisse... pour autant le % reste très important à Liévin à près de 60%

# Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants,

## 1.5 Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle des personnes et des familles

### 1.5.1 Le Revenu de Solidarité Active et la Prime d'Activité

Comparée au(à l') DEPARTEMENT, la part des bénéficiaires :

- du Rsa est supérieure
- de la Ppa est inférieure

|   | Année Réf | Lievin       | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|---|-----------|--------------|------------------------|---------------|------------------------|
| Nombre de bénéficiaires du Rsa          | 2020      | 2 003        | ↓ -30,2%               | 55 682        | ↓ -29,4%               |
| <b>Part des bénéficiaires du Rsa</b>    |           | <b>24,3%</b> |                        | <b>17,5%</b>  |                        |
| Nombre de bénéficiaires de la Ppa       | 2020      | 2 977        |                        | 117 163       |                        |
| <b>Part des bénéficiaires de la Ppa</b> |           | <b>36,2%</b> |                        | <b>36,8%</b>  |                        |

Le nombre de bénéficiaires du RSA est en baisse. Il nous faut ici être prudent car le nombre de suspension se multiplient sur les territoires... avec les riches sur la situation des "familles".

Les indicateurs de précarité sont parmi les plus faibles du département.

Un chiffre conséquent 24,8% des allocataires voient leurs prestations représenter 100% de leurs revenus.



### 1.5.2 L'Allocation d'Adulte Handicapé

Le taux de bénéficiaires Aah est supérieur à celui du(de l') DEPARTEMENT.

La Caf verse mensuellement sur le territoire, près de 650 000 € au titre de l'allocation d'Adulte Handicapé (Aah).

|                                     | Année Réf | Lievin       | Variation sur 5 ans(*) | Pas-de-calais | Variation sur 5 ans(*) |
|-------------------------------------|-----------|--------------|------------------------|---------------|------------------------|
| Nombre de bénéficiaires d'Aah       | 2020      | 847          | ↑ +12,3%               | 27 765        | ↑ +9,7%                |
| <b>Part des bénéficiaires d'Aah</b> |           | <b>10,3%</b> |                        | <b>8,7%</b>   |                        |

Une augmentation de l'AAH conséquente.

Est ce que ceci peut être du à la politique municipale d'accueil de structures spécifiques ?

### 1.5.3 Les indicateurs de précarité

Comparée au(à l') DEPARTEMENT, la part :

- des allocataires à bas revenus est supérieure,
- des allocataires fragiles est supérieure,
- des allocataires dont le montant des prestations représente au moins la moitié des ressources est supérieure,
- des allocataires dont le montant des prestations représente la totalité des ressources est supérieure.

|  | Année Réf   | Lievin       | Pas-de-calais |
|--|-------------|--------------|---------------|
| Part des allocataires à bas revenus (2)  | 2020        | 49,5%        | 38,9%         |
| Part des allocataires "fragiles" (situés au-dessus du seuil de bas revenus à l'aide des prestations Caf) | 2020        | 19,7%        | 18,1%         |
| Part des allocataires dont les prestations déterminées représentent au moins la moitié des ressources    | 2020        | 14,3%        | 11,4%         |
| <b>Part des allocataires dont les prestations déterminées représentent la totalité des ressources</b>    | <b>2020</b> | <b>24,8%</b> | <b>17,0%</b>  |
| Part des familles bénéficiaires d'un Aide financière individuelle d'action sociale versée par la Caf     |             | 11,6%        | 6,9%          |

**Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants,**

---

**Une place essentielle dans notre réflexion: les enfants et les jeunes**

**Leurs besoins  
leurs envies  
leurs souhaits**



**Entretien collectif du 27 décembre 2023**

**Evaluation des questionnaires passés du 26 décembre 2023 au 15 janvier 2024.**

**Un entretien collectif a été proposé à 16 jeunes de 12 à 30 ans inscrits dans nos structures d'accueil de loisirs.**

**Un enregistrement de 49'50" est disponible et a reçu l'accord des participants.**

**Un questionnaire de 14 questions a été administré à 195 enfants de 5 à 12 ans dont 51,3% de filles et 48,7% de garçons. Des accueils de loisirs Baras, Marichelles, Vent de Bise, Val de Souchez, Pignon, Brel, et Blum**



## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants,

---

### CE QUI RESSORT DE L'ENTRETIEN ET DES QUESTIONNAIRES

Lors de l'entretien les jeunes nous disent connaître et utiliser régulièrement les équipements de la ville comme nauticaa, Pathé (deux ont un abonnement) , le laser Game. A un niveau inférieur le bowling. Par contre seules deux personnes vont à la bibliothèque et occasionnellement dans le cadre scolaire à Arc en Ciel.

Ils connaissent le Louvre Lens et les lieux de mémoire sans y aller.

**Comment accompagner nos enfants et nos jeunes dans des projets , structures ou activités culturelles?**

Les jeunes sont de véritables consommateurs de téléphonie, d'internet, des réseaux sociaux et des jeux vidéo: certains sont tous les samedis et dimanche dans la salle de jeux du cinéma Pathé (sans aller voir de film). Pour autant, leur argent leur est donné par la famille, les parents lors de moments spécifiques de l'année (anniversaire, fêtes...noel) Quelques jeunes (3) ont de l'argent de poche tous les mois.

**Comment "profiter" de ce niveau de consommation, pour être de réels outils dans les liens à créer ou recréer avec les jeunes? du consommateur au consommateur?**



**Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants,**

---

## **CE QUI RESSORT DE L'ENTRETIEN ET DES QUESTIONNAIRES**

La consommation est encore plus forte sur la restauration rapide. Toutes les semaines, tous les jeunes vont au moins une fois dans ces restaurants pour y passer du temps (connection gratuite) et se restaurer.

**Deux axes sont à travailler: les pratiques alimentaires et par extension d'activité physique**  
**Et l'axe numérique comme point d'accrochage de jeunes dans des structures. Comment la bibliothèque, les centres culturels et sociaux ... pourraient imaginer des accueils ouverts de ce type?**

Pour les activités "payantes" le CAJ (accueil de loisirs adolescents) permet d'effectuer des activités plus facilement comme le laser game, le bowling... ou les sorties diverses éducatives ou de découvertes.

**Nous constatons le rôle important de nos services.**

Les relations entre jeunes et adultes sont plutôt bonnes, sauf à certains moments ou lieux . Un exemple sur un déplacement est donné par un jeune ou il a été interpellé et traité par l'adulte au volant. Les "bonjours" qui ne sont pas rendus par des adultes... mais aussi des enfants "qui parlent mal".

**Les notions de respect se doivent d'être revues à tous les niveaux et entre autre dans la direction adulte vers jeunes**



## Le public concerné: une entrée par son public, ses habitants,

---

### CE QUI RESSORT DE L'ENTRETIEN ET DES QUESTIONNAIRES

Les liens entre les jeunes ne sont pas toujours simples, mais considérés comme normaux pour eux... ce qui n'est pas le cas des interprétations que peuvent avoir les "vieux".

Ils nous racontent des histoires de bagarres , des insultes... qui sont réglées dans les établissements scolaires par l'administration. Deux jeunes sont en mesure conservatoire pour des raisons différentes, et pour des comportements "agressifs". Un passera au tribunal des enfants.

D'ailleurs "les vagues" d'émeutes de 2023 sont considérées comme normales au regard de ce qui s'est produit: un juste retour pour la mort de ce jeune et une défiance "logique", pour une bonne cause. La vengeance est normale.

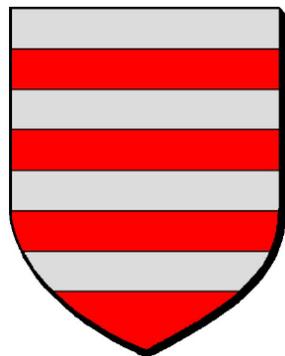
**Comment travailler les liens entre jeunes pour tenter de "dégonfler" des situations pouvant très vite s'envenimer au regard d'une actualité toujours plus violente et des relais par les réseaux toujours plus rapides et déviants?**

**Quelques envies:** avoir un ring de boxe, une patinoire, un city stade à riauumont, au centre ville, un karting,



## Présentation de la collectivité

---



## Présentation de la collectivité: les élus

---

Le Maire, 14 adjoints et 23 conseillers municipaux composent le conseil municipal de Liévin



LE MAIRE Laurent Duporge, Maire de Liévin, Vice-Président à la Communauté d'Agglomération de Lens/Liévin, Vice Président au Conseil Départemental du Pas-de-Calais.

Alors Adjoint au Maire de la ville de Liévin, il emporte les Cantonales de 2004 et est élu Conseiller Général du Canton de Liévin Sud.

Le 20 Janvier 2013, il succède à Jean-Pierre Kucheida et devient alors Maire de Liévin. En mars 2014, il est élu maire de la Ville de Liévin pour une durée de 6 ans.



Éric Michalak 1e  
Adjoint : Adjoint de quartier, Vie Associative  
Responsable sécurité à la retraite Quartier : Saint-Albert



Samia Sadoune 2e  
Adjointe : Jeunesse, Politique de la Ville, Centres Culturels & Sociaux Cadre supérieur Quartier : Centre-ville



Conseiller municipal à la Stratégie urbaine, Grands Projets & développement économique

Sénateur du Pas-de Calais

Conseillère Régionale



## Présentation de la collectivité: les élus

---



Daniel Dernoncourt  
3e Adjoint :  
Finances



Martine Germa  
4e Adjointe :  
Solidarité, 3e  
âge, Handicap



Yvon Lejeune 5e  
Adjoint :  
Circulation,  
Domaine Public,  
Espaces Verts,  
Fleurissement



Françoise Bénézit  
6e Adjointe :  
Commerce,  
Festivités, Relations  
Publiques



Henri Jackowski 7e  
Adjoint :  
Sport



Martine Vancaille 8e  
Adjointe :  
Culture



Daniel Fruchart  
9e Adjoint :  
Patrimoine,  
Centre  
Technique  
Municipal



Katy Clément 10e  
Adjointe :  
Enseignement,  
Logement



Jacques Becquet 11e  
Adjoint :  
Santé



Thérèse Chiarello 12e  
Adjointe :  
Adjointe de  
quartier,  
Environnem  
ent, Eco-  
transition



Marie-Christine Bétrémieux 13e  
Adjointe :  
Quartier,  
Démocratie  
Participative



Lionel Flament 14°  
adjoint: Sécurité  
et tranquillité  
publique,  
vidéoprotection



## Présentation de la collectivité: organisation des services

---

Organisation La mairie de Liévin vous accueille du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h, rue Edouard Vaillant.

**La mairie de Liévin compte 8 pôles de direction auxquels sont rattachés les différents services.**

**Cabinet du Maire :** Secrétariat du Maire, Relations Publiques, communication, Sécurité Publique

**Direction Générale des Services :** Direction Générale, Commande Publique, Éco-transition

**Direction Générale des Services Techniques :** Stratégie Urbaine, Grands Projets, Cadastre, Foncier, Urbanisme, Droits des sols

**Direction Patrimoine et Cadre de Vie :** Centre Technique Municipal, Voirie, Propreté, Travaux, Espaces Verts, Fleurissement, Élagage, Bâtiment, Fêtes, Cadre de Vie

**Direction des Services à la Population :** État Civil, Cimetière, Sports, Culture, Scolaire, Jeunesse, CCS

**Direction de la Cohésion Sociale : Participation citoyenne, Politique éducative, Associations**

**Direction des Finances et des Moyens Généraux :** Exécution budgétaire, Contrôle de gestion, Prospective budgétaire, Assurance, Informatique

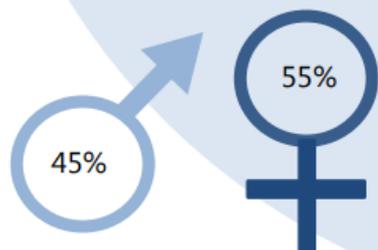
**Direction des Ressources Humaines et Administration Générale :** Direction des Ressources Humaines, Documentation, Affaires juridiques, Accueil, Courrier, Reprographie, Logistique, Intendance, D.P.O.

**Direction du CCAS :** Petite-Enfance, Habitat, Personnes Âgées, Cuisine Centrale



# Présentation de la collectivité: les femmes et les hommes

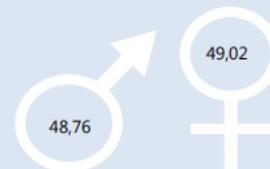
## Effectifs



Le taux de féminisation de la collectivité (55 %) est légèrement inférieur par rapport au niveau national (61 % pour la fonction publique territoriale).

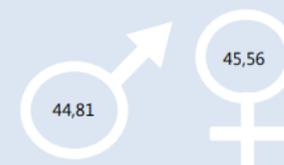
Il convient également de préciser que la répartition femmes / hommes sur les emplois permanents est équilibrée : 47% de femmes pour 53% d'hommes.

## Fonctionnaire



## AGE MOYEN

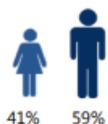
### Contractuel permanent



Sur les dernières années, il convient de signaler un alignement des pyramides des hommes et des femmes de la collectivité, proportionnellement aux effectifs respectifs eu égard notamment aux départs en retraite masculins nombreux depuis 2019.

## Catégories

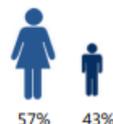
### Catégorie A



### Catégorie B



### Catégorie C



Il convient de noter une féminisation de la catégorie A, avec 41% de femme contre 32% en 2021.

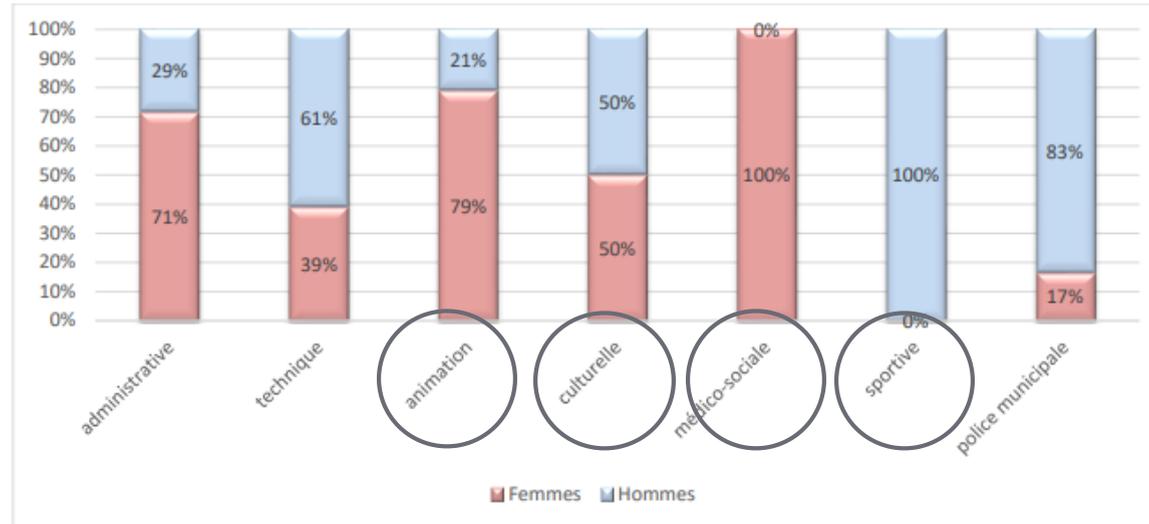
## Niveau de responsabilité

### Répartition des postes de chef-fe de service - structure / direction



# Présentation de la collectivité: les femmes et les hommes

## Filières



## LES INTERVENANTS VILLE

**581 agents employés par la collectivité**

\*403 fonctionnaires

\*31 contractuels permanents

\*147 contractuels non permanents

**Filière animation:** 76 dont 38 contractuels

**Filière Culturelle :** 29 dont 27 contractuels

**Filière Médico sociale :** 6

**Filière sportive :** 8

**Des filières qui interviennent directement sur les champs éducatifs ... mais qui montrent des emplois très précaires, féminisés et sous diplômés.**

## PLAN D' ACTIONS 2024-2026 EN FAVEUR DE L'EGALITE PROFESSIONNELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Le plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a conduit à une réflexion aboutissant à l'adoption d'une feuille de route 2024-2026 bâtie sur la base des 4 orientations majeures. Ce plan définit ainsi, pour la période déterminée, la stratégie et les mesures à prendre pour réduire les écarts constatés notamment dans les domaines suivants :

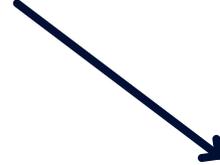
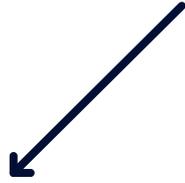
- Evaluer, prévenir et le cas échéant, traiter les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes ;
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes aux corps, cadres d'emplois, grades et emplois de la fonction publique ;
- Favoriser l'articulation entre activité professionnelle et vie personnelle - familiale ;
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes



# Présentation de la collectivité: organisation des services pour les 0 - 30 ans

## Direction des Services à la Population :

État Civil, Cimetière, Sports, Culture, Scolaire, Jeunesse, CCS



### Le personnel du service jeunesse En 2022, l

Chef du service : Omar BLEKADI

Le personnel du service jeunesse est composé de 80 personnes :

- \* 2 personnes au secrétariat soit 1,5 temps complet
  - \* 1 personne en direction et CMJ soit 1 temps complet •
  - \* 1 personne au Point Information Jeunesse
  - \* 9 directeurs d'accueils de loisirs (1 départ en août 2022)
  - \* 23 animateurs titulaires
  - \* 40 animateurs annualisés (temps partiel)
  - \* 4 en personnel de service (temps partiel) Formations professionnelles des équipes
  - \* 1 formation BAFA (Brevet Aux Fonctions de Direction)
  - \* 25 formations BAFA (brevet d'animateur)
  - \* 1 formation BPJEPS (brevet professionnel animateur)
  - \* 1 formation DESJEPS (diplôme d'état aux fonctions de coordination)
  - \* 1 Formation CNFPT à la demande
  - \* Formation interne (réglementation, législation...)
  - Formation de l'animatrice du PIJ avec le CRIJ Perspective à venir
- Mise en place de 25 « BAFA Ville »

### Le personnel du service scolaire:

- 1 cheffe de service : Valérie LEMOINE
- 7 agents
- 14 vdirecteurs d'accueil périscolaires diplômés ( DEJEPS, BPJEPS, BAFA) • 130 animateurs périscolaires ( BAFA, BPJEPS, CAP PE, non qualifié
- Personnels techniques ( ATSEM, Dames de charges, ..)

Besoins en formation : - BPJEPS - BAFA

## C.C.A.S.



### Le personnel du CCAS

- \* 1 directrice de pôle: Sandrine CHEVALIER
- \* Service aide sociale : 1 assistante de direction 8 agents
- \* Service solidarité habitat 1 assistante de direction 17 agents
- \* Service Autonomie
- \* Service cuisine centrale
- \* Service petite enfance
- \* Service portage à domicile

## Pôle cohésion sociale



### Le personnel du Pôle cohésion sociale:

- \* 1 directeur: Frédéric TALAGA
- \* 1 cheffe de projet des politique éducative et de la ville
- \* PRE: une coordo et une référente de parcours
- \* Une responsable de la vie associative
- \* Une assistante de direction



**Attention les interventions et accompagnements des 0 - 30 ans ne se limitent ni à ces pôles ni à ces services, qui constituent pour autant les "forces vives" d'interventions et de gestion des projets**

# Le territoire

---

**Les partenaires et associations**



**Les offres mise en place par la collectivité**



**Les actions menées sur le temps scolaire**



**Les infrastructures existantes, les espaces disponibles hors écoles**



**Les espaces mobilisables dans les écoles**



**Identifier les besoins en fonction des caractéristiques du public scolaire**



**Atout du territoire et leviers pour la mise en oeuvre du PEDT et du plan mercredi**



**Les ressources humaines mobilisables**



**Les contraintes du territoire et les modalités de prise en compte dans le plan mercredi et le PEDT**



## Les associations, des partenaires indispensables

**Les associations partenaires indispensables et incontournables de la vie Liévine ne doivent pas nous faire croire que toutes sont au même niveau d'implication ou "d'intérêt" pour la commune.**

**Nous proposons 6 niveaux de relations que travailleront nos services:**

Niveau 0 : on ne se connaît pas

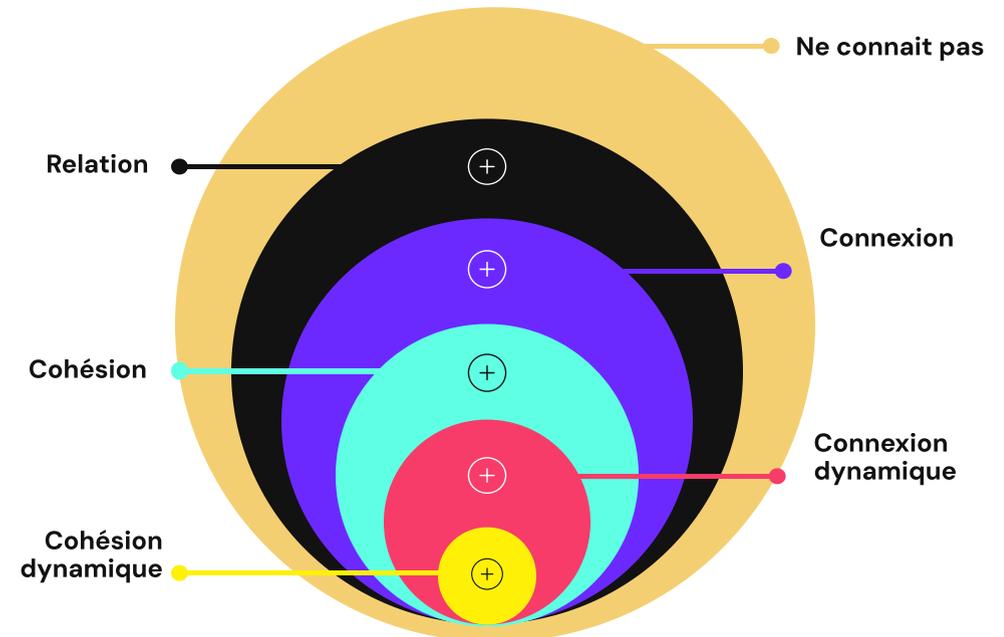
Niveau 1 / Relation : Le partenariat se limite à la connaissance de l'autre sur le territoire. (On sait qui c'est)

Niveau 2 / Connexion : Le partenariat se traduit ici par des échanges entre les personnes. Communication d'information mais aussi échanges d'idées et de moyens. (On se donne un coup de main de temps en temps)

Niveau 3 / Cohésion : La cohésion est atteinte lorsque les partenaires se connaissent et œuvrent à une action commune. (On travaille quelques fois ensemble)

Niveau 4 / Connexion dynamique : Les partenaires définissent des objectifs communs et des projets d'action communs de l'identification des besoins jusqu'à l'évaluation. (On met en place des actions réfléchies ensemble)

Niveau 5 / Cohésion dynamique : Les partenaires se considèrent comme interdépendants et complémentaires sur le territoire. (On considère que le projet ne peut pas se faire sans l'autre)



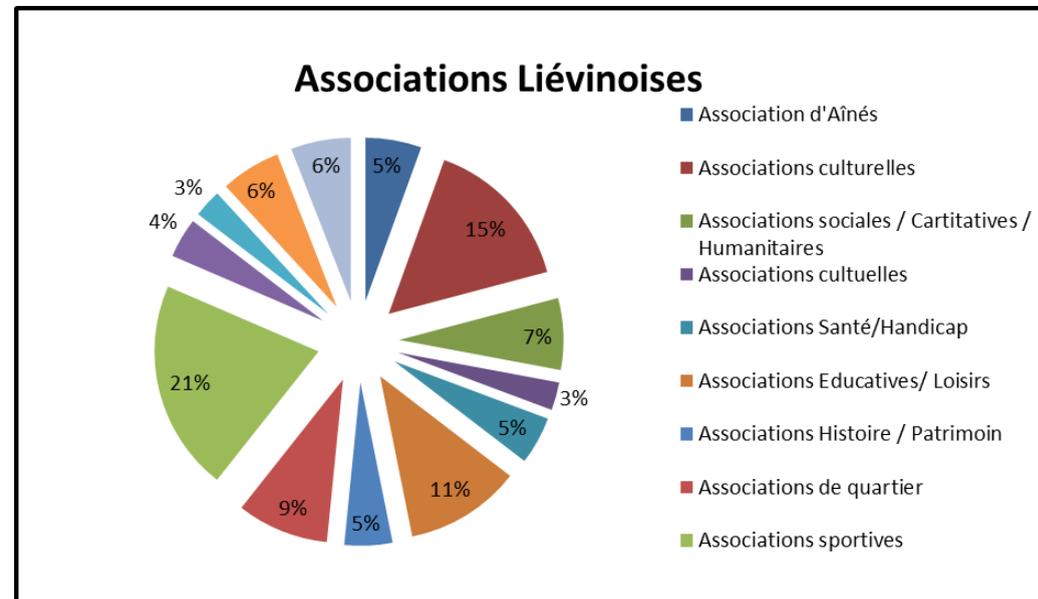
## Les associations, des partenaires indispensables

Liévin possède un tissu associatif dense mais aussi diversifié. On peut noter que les associations sont présentes à tous les niveaux de notre société et œuvre pour des publics divers.

Les enfants et les jeunes restent au cœur de nos préoccupations.

Les associations créent le lien social, en permettant la rencontre, l'écoute et le dialogue. Aujourd'hui, à Liévin, nous ne comptons pas moins de **283 associations référencées** par nos services ce qui correspond à au moins **1 500 bénévoles, plus de 7 000 adhérents/usagers**.

Les associations ne manquent jamais de s'investir dans la vie locale. Au sein des écoles, des centres sociaux, auprès des plus démunis, des personnes isolées, elles défendent notre patrimoine, elles œuvrent pour la promotion de la culture pour tous, du sport ou le développement d'actions au cœur des quartiers, elles sont l'un des piliers fondateurs de la cohésion sociale. Elles jouent une fonction majeure dans le maintien ou la reconstitution du lien social, dans l'animation sociale et culturelle du territoire. Le soutien à la vie associative est au cœur des enjeux d'amélioration de la cohésion sociale dans les quartiers.



54 Sportives 38 Culturelles 22 dîtes de Quartier 7 Décorés du travail 13 Histoire patrimoine 42 Educative 12 Insertion Emploi Economie 15 Aînés 20 Santé handicap 16 loisirs 22 Sociales Caritatives humanitaires 10 culturelles 37 extérieures 16 autres

**Le budget alloué aux associations: plus de 3 200 000€**

Dont

900 000€ de subventions

2 300 000€ de valorisations (salles ,équipements, ...)

**Les 4 pages que vous découvrirez à partir de cette présente, vous permettront de découvrir les associations en lien avec la collectivité et mobilisables pour les projets que nous aurions à développer dans le cadre du P.E.D.T. .**

**Afin de ne pas peser sur votre lecture vous pouvez ([passer la liste en cliquant](#))**

AIKIDO AMICALE DES LONGS COURS Association de Chasse et Propriétaire AVENIR DE LIEVIN Badminton Loisirs Liévin BASKET CLUB LIEVINOIS BOXING CLUB LIEVINOIS CAVAL' LIEVINOIS CERCLE DE LUTTE DU LIEVINOIS Cercle d'Escrime Liévinois CLEO - Club Liévinois d'Evasion Océane CLUB CULTURISTE LIEVINOIS Club d'Escalade Liévinois CS DIANA CULTURE POP CYCLO RANDONNEURS LIEVINOIS DISTRICT LIEVINOIS DE JAVELOT DRAGON'S FULL LIEVINOIS ENTENTE LIEVINOISE DE JAVELOT ENTENTE MOSAIQUE ESPERANCE ESPERANCE CALONNE LIEVIN GRANDS RANDONNEURS PEDESTRE LIEVINOIS JAVELOT CLUB MUNICIPAL JU JUTSU TRADITIONNEL La Plume Liévinoise Le Percot Liévinois LES ARCHERS DE LA PLAINE LES BOULES GAULOISES LES COMPAGNONS DU TIR A L'ARC LES CRACKS DE CALONNE LES DAUPHINS LIEVINOIS LES MORDUS DE LA BOULE LES MORDUS DE LA PLUME LES Z'AMAZ'ONES LES ZOUAVES Liévin BMX Liévin Cyclisme Formation Liévin Cyclisme Orgnisation LIEVIN SAUVETAGE CLUB LIEVIN TENNIS CLUB OLYMPIQUE LIEVINOIS Olympique supporters "Phenix" RIAUMONT SPORTS LOISIRS CSL SECTEUR NORD COLOMBOPHILE SOUPLESSE FORME ET SANTE The North Crew TOUS EN PISTE TRIATHLON CLUB LIEVINOIS USAL ATHLETISME USAL FOOTBALL USAL JUDO USAL TENNIS DE TABLE USEP VOLLEY CLUB LIEVIN

ADML (Association de Developpement de la Musique à Liévin) ANIM'CONCEPT l'ArcTiviTy ARTOIS FLANDRE PHOTOS ASPBM ASSOCIATION DES NATURALISTES DE LA GOHELLE CERCLE LIEVINOIS DES ARTS PLURIELS (CLAP) CLUB GENEALOGIQUE DE L'ARTOIS Concervatoire de musique ECLIPSE FESTI CARNAVAL FESTISHOW-COUNTRY FRSM 59/62 Génération Hits Genesis Event GROUPEMENT PHILATHELIQUE LIEVINOIS HARMONIE FANFARE BATTERIE LA LIEVINOISE LA MAISNIE DE L'ARTOIS Les Rosalines LIEVIN ACCORDÉON Liévin Animations MECATRELLE CLUB MUSAIQUE MUSIC ALL JAZZ NATUS D'AVANT ŒUVRE DU LIVRE LIEVINOIS OFFICE MUNICIPAL DE LA MÉMOIRE ORCHESTRE NUIT MAGIC SEGMG SHOW AND CO SPELENSY SYMPHONIE OUVRIERE DES ACCORDEONISTES LIEVINOIS (SOAL) SYNTHESIS The Country Dancing Club The Phoenix Country Club VIVRE LIRE VYNILOPHAGE

ASSOCIATION CARPENTIER ASSOCIATION CULTURELLE ET SOCIALE JULES GRARE ASSOCIATION DES USAGERS DES HAUTS DE LIEVIN Association Socio Culturelle Cœur de Ville ASSOCIATION R ET M AU BONHEUR DE TOUS COMITE DES FETES CALONNE COMITE DES FETES DE RIAUMONT COMITE DES FETES DE SAINT ALBERT COMITE DES FETES DE SAINT AME COMITE DES FETES DES MARICHELLES COMITE DES FETES DES RUES GUESDE ET DUMAS COMITE DES FETES DU CENTRE VILLE COMITE DES FETES DU VAL DE SOUCHEZ COMITE DES FETES DU VIEUX CALONNE COMITE DES FETES Germain Delebecque de liévin COMITE DES FETES SAINT MARTIN ECHANGES ET PARTAGES FEMMES EN AVANT INTER GENERATION KENNEDY LES FAMILLES DE CALONNE UNIONS DES FAMILLES NOMBREUSES DE ST ALBERT

DÉCORÉS DU TRAVAIL DÉCORÉS DU TRAVAIL CALONNE DÉCORÉS DU TRAVAIL DE SAINT AME DÉCORÉS DU TRAVAIL DU CENTRE DÉCORÉS DU TRAVAIL RIAUMONT DÉCORÉS MEDAILLES DU TRAVAIL Saint Albert UNION DES DÉCORÉS DU TRAVAIL DU LIEVINOIS

561ème Section des médaillés militaires de Liévin ACPG-ACTM ACUF (Asso des Combattants de l'Union Française - Section Liévin ANSORAAE ARCVR Asso Régionale des Combattants Volontaires de la Résistance 62800 Liévin Association du 27/12/74 COMITE LOCAL FNACA "COORDINATION DES GROUPES PATRIOTIQUES ET DES GARDES D'HONNEUR DE LORETTE" GILLES EN FETE LES GUEULES NOIRES SOUVENIR FRANCAIS SMLH UNC (Union Nationale des Combattants)



## Les associations: un partenaire... des partenaires

[Je passe la liste des associations](#)

A.T.R.E.V. (Association de la Transparence et du Respect des Valeurs Educative) AMICALE LAIQUE BROSSOLETTE AMICALE LAIQUE DE CALONNE Amicale Laïque ARSENIC AMICALE LAIQUE DES MARICHELLES AMICALE LAIQUE DES PETITS BOIS AMICALE LAIQUE GENERALE AMICALE LAIQUE LEO LAGRANGE RIAUMONT SPORTS LOISIRS (CSL) Double) Amicale Laïque de la Plaine (Club de Gymnastique) APE BREL APE BROSSOLETTE APE Danielle Darras APE CARPENTIER APE CHOPIN APE DESCARTES MONTAIGNE APE FREINET APE GROUPE SCOLAIRE CONORCET (APEC) APE JEAN MACE APE LA FONTAINE APE LAMARTINE APE LAMENDIN APE LEO LAGRANGE APA PAUL BERT LITTRE APE les Liétards APE PETIT BOIS FAMILY APE PREVERT APE VERONESE ATREV ASSC USEP LEO LAGRANGE DDEN FSE Collège Darras Riaumont Générations des Petits Bois La Chance aux Enfants des Hauts de France Les Ptitis doigts NINO'KID PORTER DANS LE 62 Souffre Douleurs UN COUP DE POUCE POUR GRANDIR UNION DU SPORT SCOLAIRE USEP de l'école Pierre Brosolette Liévin SPS recherche et action

AJIR ASSOCIATION 3ID ASSOCIATION 3ID e2C de l'Artois GAAS MAISON DE L'emploi MISSION LOCALE Pôle emploi PLIE DE LENS LIEVIN Partenaires action TRAIT D'UNION VESTALI

BON ACCUEIL (Quartier du 3 de Liévin) CLUB DES AINES DU VAL DE SOUCHEZ (Cité Saint Albert) CLUB MOUSSERON (Quartier du vent de Bise) CLUB PLEIN SUD (Cité Saint Albert) COMITE DE COORDINATION DES PERSONNES ÂGÉES LA JOIE DE VIVRE (Quartier Centre Ville) l'AMITIE (Quartier les Marichelles) LES BLEUETS (Quartier de Calonne) LES CŒURS JOYEUX (Quartier du 3 de lens) LES COPAINS DE LA PLAINE (Quartier de la Plaine) LES PRIMEVÈRES (Quartier du 16 de Liévin) Loisir Bien être de Riaumont RENCONTRER NOS AINES TRADITION ET AVENIR (Quartier du 3 de Liévin) CPTS Liévin Pays d'Artois

APF France Handicap Arc en Ciel de Marion AFD - ASSOCIATION DES DIABETIQUES DU LENSOIS arRONDIT CPEF (Centre Planification ou d'éducation familiale Des Ailes pour Raphaël) DONNEURS DE SANG BENEVOLES ENTENDS MOI Face au CMV FNATH HANDI CAP 62 LE SOLEIL DE SALMA MAISON MEDICALE DE LA PLAINE DE LIEVIN SESAME AUTISME SPORT SANTE RECHERCHE RIAUMONT LA VIE ACTIVE La force de Vaincre UN ELAN POUR MIGUEL UNE FLEUR, UN SOURIRE POUR LA VIE SAMPS UNAFAM

AFCAPE AGPIC ALALL AMICALE DES COMMUNAUX AMICALE DES COMMUNAUX RETRAITES ARTISANS DU MONDE CLIC FRANCE BÉNÉVOLAT 62 GROUPE CONTACT LES GUERETS Liévi-minou SNAAG UCAL (Union des Commerçants et des Artisans de Liévin) Un Foyer pour eux UNION OFFICIERS DE RÉSERVE GENDARMERIE NATIONALE VOS ANIM'OS

AS DU POKER Dancing Rollers Dancing Rollers GAFI Génération Clown Jardins et Vignes du Clos de Riaumont LA CHTITE COUTURE CREATIVE LA DAME BLANCHE LES AMIS DE VINCENT HANDREY Les intraquables Les motards de l'Espoir Liévin MC ALU BIKES MILLE SAVEURS Nordik Crew l'Auberge des Bikers SCRABBLE DES TERRILS TEAM MOTO LIEVINOIS YOGA STUDIO AND CO

ALEDS LES PERLES DU FASO ANCRE BLEUE BEAUTY FOR ASHES APSA (CADA -Service Accueil Solidarité internationale) CROIX ROUGE FRANCAISE ENCOURAGEMENT AU DEVOUEMENT PAR LE BENEVOLAT Familles Rurales - ORGECO Garage Solidaire LA FRATERNITE LA VIE ENSEMBLE LES RESTOS DU CŒUR LIGUE DES DROITS DE L'HOMME LIONS CLUB VAL D'ARTOIS PACTE62 Pharmacien Humanitaire Internationale 62 (PHI) PIMMS - médiation Artois-Gohelle POUVOIR S'EVADER : UN DROIT POUR TOUS RECHERCHE ACTION SOCIALES (RAS) SPS SAVEURS ET TRADITION SOLEIL EN PARTAGE SOS (Solidarité Ouvrière Socialé de Liévin)

ACCML AMCCL ASSOCIATION CULTUELLE DE L'ÉGLISE PROTESTANTE DU BM ASSOCIATION CULTUELLE EGLISE EVANGELISTE DE LENS Comité Paroissial St Martin COMITE STE THERESE DU LIEVINOIS - LES AMIS DE L'ORGUE DE ST MARTIN LES FEMMES DU ROSAIRE MOUVEMENT CHRETIEN DES RETRAITES SECOURS CATHOLIQUE DE LIEVIN Rénovation de l'Eglise Saint Martin

### Des partenaires extérieurs avec qui nous travaillons ou avec qui nous avons travaillé...

ANR 62 APEI Lens APSA ADATEEP 62 Alliance Cœur Black&White Compagnie NOUTIQUE Diabétiques du Lensois AFD62 école de la 2ème chance Fédération Léo Lagrange (FLL) France Victime 62 gamins exceptionnels SMLH Bourse aux livres Bully les Mines Concert de poche Diabétiques du Lensois AFD 62 SAMPS AAE LA MAM' ENCHANTEE Médecins du Monde Miss au Grand Cœur Tennis de Table de la sécurité sociale de l'Artois CEMEA Ligue de l'Enseignement Les Amis de la Gendarmerie apf France handicap CLCV Prévert Resto du Cœur Amicale laïque BULLY Run da Art Résé 109 SIADEP Solidarité Artois Ukraine SPA Paris UDAF PEP

## Les partenaires ... et autres institutions

### Les partenaires institutionnels:

État CALL Conseil Régional Conseil Départemental FSE Politique ville CAF CPAM DRAC ANCT/DDETS SDEJS DSDEN, procureur de la république, police nationale,

### Les partenaires associatifs

L'EPDEF - Le SAMPS - UFOLEP - L'Association des Paralysés de France- Le CSAPA - la fédération Léo Lagrange L'Association Unicité - l'AAE - La ligue de l'enseignement et toutes associations intégrant les projets développés par les services

### Les partenaires du territoire

Centres sociaux, Associations de quartier (voir liste), nino kid, un coup de pouce pour grandir, ...

### Les partenariats culturels, sportifs, :

Les Scènes Associées - 50° Nord réseau d'art -contemporain du Pas de Calais et de l'Eurorégion Nord - Louvre-Lens - Droit de cité - Culture commune L'office du Tourisme et du Patrimoine Lens-Liévin- Run da Art ...

### Les bailleurs

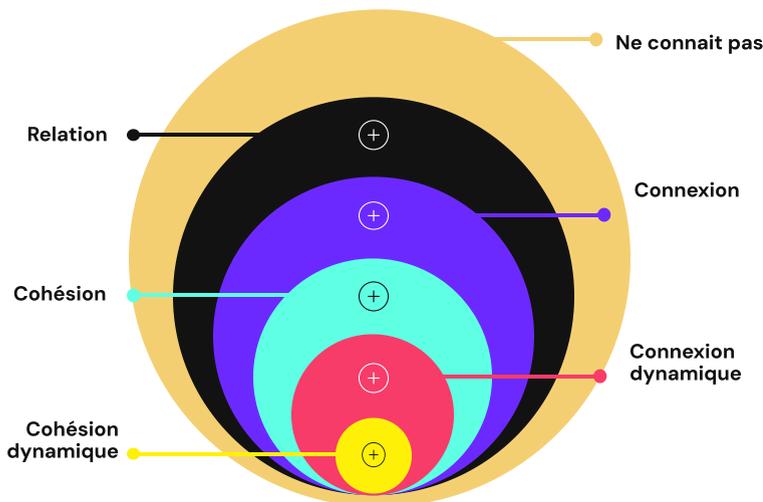
Pas de Calais Habitat, SIA, maison et cité...

### Les partenaires médico sociaux et sociaux

CCAS, MDS, Service Jeunesse , CCS, , Protection judiciaire Jeunes FJT (apprentis d'auteuil, Clubs de Prévention...

### Les partenaires de l'insertion et de la formation

PLIE, CIBC, PRIF, France travail, AFPA, cap emploi, Entreprises d'Insertion, Associations intermédiaires, ETTI, Associations d'utilité sociale, ACI, PIJ...

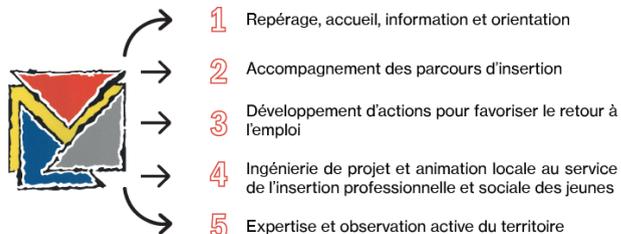


### Les partenaires éducatifs

l'Education Nationale (dont les établissements scolaires), CIO, Lycée (2), université, collèges (3) CEF La PJJ, Le SDIS. Cette liste n'est pas exhaustive et pourrait être amendée.

# Un partenaire pour les 16-25 ans ... La mission locale Lens Liévin (chiffres 2022)

La mission locale est un partenaire important. Les travaux menés avec les 16-25 ans sont essentiels à la logique de parcours.



En 2022, 2 033 jeunes ont été nouvellement accueillis soit une baisse de 5% par rapport à 2021, mais une baisse moins élevée que l'ensemble des Missions Locales des Hauts de France. 22,3 % des premiers accueils sont sans qualification 46,7 % n'ont pas de diplôme 38,4 % des jeunes en premier accueil n'ont pas le Bac 3 % sont reconnus travailleurs handicapés 27 % résident en Quartier Politique de la Ville

## Que retenir ?

Une baisse des jeunes en contact et en premier accueil

48,4 % des jeunes en contact sont des femmes

87,6 % des jeunes sont célibataires

3 % des jeunes en contact sont reconnus travailleurs handicapés

49,4 % des jeunes ont le bac

31 % des jeunes résident dans un Quartier Politique de la Ville (QPV)

37,4 % des jeunes peuvent utiliser un moyen de locomotion (voiture, vélo, etc)

66,1 % des jeunes n'ont cependant pas le permis

Une forte augmentation du nombre de jeunes en accompagnement renforcé (PACEA, GJ, CEJ.. )

1 023 jeunes ont intégré le PACEA pendant l'année.

1 929 jeunes étaient toujours accompagnés à ce titre au 31/12/2022

1 077 jeunes sont entrés en CEJ ou en Garantie Jeunes durant l'année.

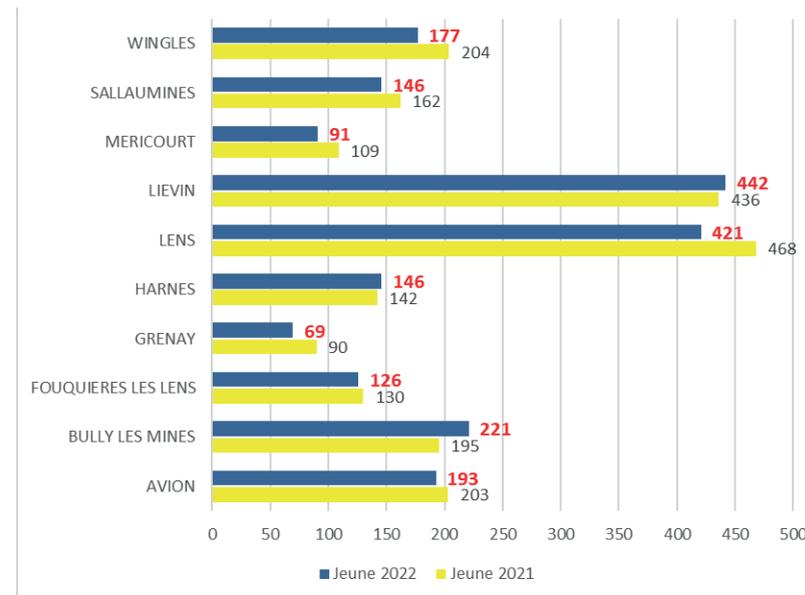
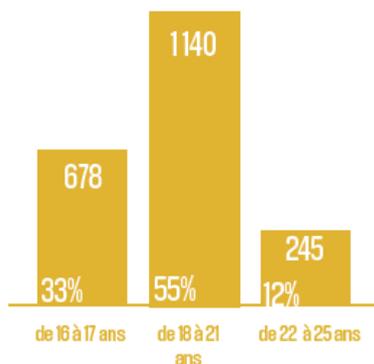
Ce sont 1049 jeunes qui en bénéficiaient toujours au 31/12/2022 (+ 11,5 % par rapport à 2021)

**2 571 358 € ont été versés au titre de la Garantie Jeunes**

1 601 769 € ont été alloués pour les bénéficiaires du CEJ

494 232 € ont été également versés pour les jeunes en PACEA

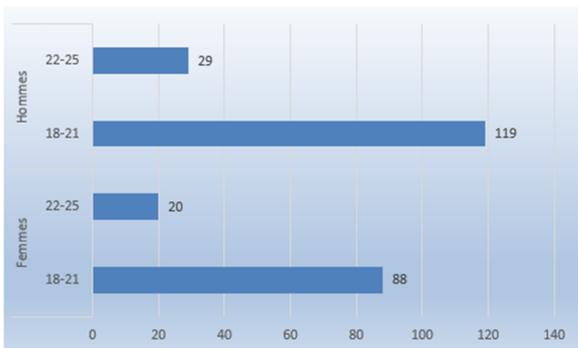
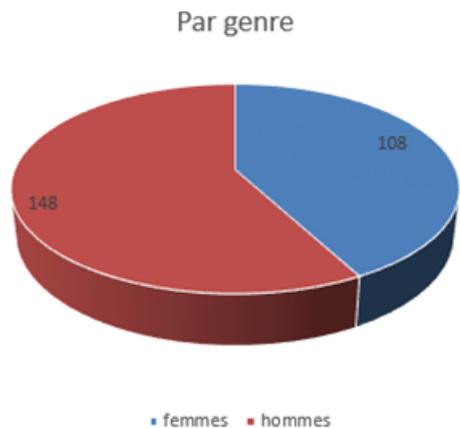
## Répartition par tranche d'âge



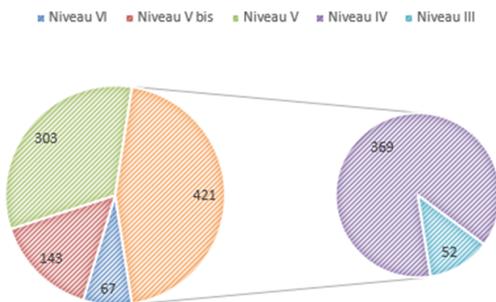
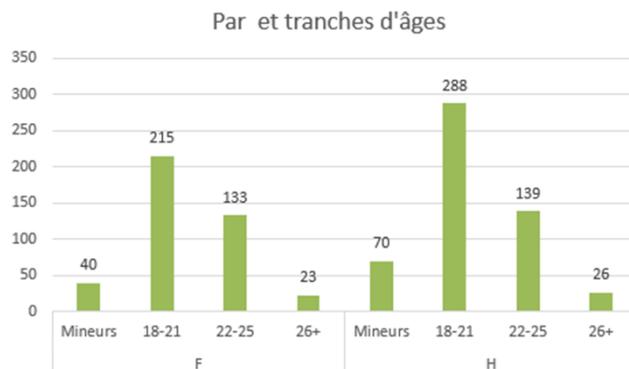
# Un partenaire pour les 16-25 ans ... La mission locale Lens Liévin (chiffres 2023)

## Les jeunes Liévinois

PRIMOS ACCUEILS : ce sont 256 jeunes qui se sont inscrits en Mission Locale en 2023



JEUNES ACCOMPAGNES Ce sont 934 jeunes qui ont été accompagnés (c'est-à-dire reçus en entretien individuel, collectif ou en atelier) A noter que la mission locale a pris contact avec 2345 Liévinois durant l'année (opération de relance par mail, sms, lettre)



Jeunes ayant intégré un dispositif d'accompagnement durant l'année

| Dispositif-d'accompagnement | Nombre-d'entrées |
|-----------------------------|------------------|
| Contrat-d'Engagement-Jeune  | 174              |
| Diagnostic-approfondi       | 491              |
| PACEA                       | 118              |
| PARRAINAGE                  | 11               |
| PPAE                        | 64               |
| RSA--CER-Pro                | 18               |

Point sur les propositions faites aux jeunes Liévinois

| Type-de-proposition-par-domaine | Nombre-de-propositions | Jeunes-concernés |
|---------------------------------|------------------------|------------------|
| Professionnel                   | Accès-à-l'emploi       | 911              |
|                                 | Formation              | 508              |
|                                 | Projet-professionnel   | 1-145            |
| Social                          | Citoyenneté            | 451              |
|                                 | Logement               | 311              |
|                                 | Loisirs,sport,culture  | 93               |
|                                 | Santé                  | 280              |
| <b>Total-des-propositions</b>   | <b>16-925</b>          | <b>1-298</b>     |



## Les offres mise en place par la collectivité

---

### Les offres sur les temps périscolaire

**Activités mises en place sur les temps périscolaires: les garderies, la pause méridienne** , les services de la ville

Les temps périscolaires se déroulent de 7h/9h, 12h/14h et de 17h/18h, ils ne sont pour autant pas limités en soirée (de nombreuses activités se finissent après 18H00

plusieurs activités sont mises en place :

- Dans le cadre des projets Cité Educative différents ateliers autour du bien-être, le sport, l'écocitoyenneté, l'art .... Sont proposés aux enfants fréquentant les temps périscolaires
- Des partenariats intergénérationnels sont également mis en place (Correspondances, Gouters, ...)
- Un panel d'activités (activités manuelles, sportives, culturelles, ...) est proposée chaque jour par les équipes d'animation.
- La pause méridienne reste un temps particulier dont le repas est une activité éducative à part entière

**Les Centres Culturels et Sociaux ont mis en place de nombreuses actions à destination des enfants et des ados :**

\* Atelier percussion \* Atelier théâtre \* Atelier socio-esthétique \* Réalisations de caisses à savons \* Rallye Photo \* Après-midi bien-être dans le cadre de la semaine santé \* Atelier danse/expression corporelle pour les enfants de 4 à 10 ans. \*Yoga junior (7-12ans) - Découverte des sports (6-10 ans)

\* L'accompagnement à la scolarité et l'atelier des familles sont mis en place afin d'accompagner les enfants dans leur scolarité et sur l'acquisition de compétences, de connaissances, de savoir être .. transposables à l'école et dans la vie de tous les jours.



## Les offres mise en place par la collectivité

---

### Les offres sur les temps périscolaire les actions parents enfants dans les C.C.S.

Les ateliers parent/enfant, dans les centres culturels et sociaux, permettent de prendre plaisir à partager un temps avec son enfant et d'autres parents.

Les stages parent/enfant tel que la couture, la sculpture sur bois, Archicarton (créations avec du matériel de récupération) permettent de maintenir une continuité entre ateliers ludiques et ateliers pédagogiques et éducatifs en lien avec la réussite scolaire.

Ces temps sont appréciés des enfants et des parents qui nous sollicitent pour en proposer d'autres. Les séances « aller vers » : Semaine pour Tous, Ateliers sur l'extérieur... permettent d'aller vers les autres familles du quartier.

Des séances de sophrologie, en lien avec le PRE, ont été mises en place . Afin de toucher les familles avec des enfants de moins de 6 ans, le CCS Carpentier a mis en place « le mardi des tout-petits » en parallèle des consultations PMI. Il s'agit d'un espace de rencontres et de socialisation mais aussi un lieu où des thématiques sont proposées toutes les semaines : parcours de motricité, éveil musical, massage bébé, la cuisine de mon bébé, activités manuelles ...

Nous trouvons également dans les centres culturels et sociaux de façon non exhaustive:

Atelier Éveil sensoriel pour les parents avec enfants de 1 à 3 ans le mercredi matin. - Atelier Les débrouill'arts pour parents avec enfants de 3 à 11 ans le samedi matin. - Atelier mensuel Un instant jeu pour les parents et enfants de 3 à 11 ans. - Family Stage pour les familles ne fréquentant pas les accueils de loisirs durant les périodes de vacances scolaires. - Une séance supplémentaire de l'Accompagnement à la Scolarité le vendredi soir, soit 3 séances hebdomadaires depuis septembre 2022. - Atelier Super Pap's pour les hommes et leurs enfants le mercredi en fin d'après-midi. - Atelier Super Mam's pour les femmes le vendredi après-midi -Danse parents enfants - Un instant jeu (dés 4 ans) - Jeux en famille - Les débrouill'arts (3-10 ans) - Family Stage - Arts plastique en famille (6-14 ans) - Escapade en cuisine (+6 ans) - Avant la maternelle - Hip Hop (7-14 ans) - Baby Gym (1 - 3ans) - Le temps des tout petits - Parcours Famille - Ateliers 4 mains (3-10 ans) ...



# Les offres mise en place par la collectivité

## Les offres sur les temps extrascolaire

### Structures d'accueil petite enfance :

Multi accueil Françoise Dolto : 20 places

Multi accueil Madeleine Brès : 20 places

Multi accueil Simone de Beauvoir : 90 places

Crèche multi entreprises : 35 places

Micro-crèches 1001 Comptines : 3 fois 10 places, soit 30

Micro-crèches « En attendant d'être grand » : 2 fois 10 places, soit 20 MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) : 12 places L'espace Petite Enfance et Famille géré par l'EPDEF avec son multi accueil (capacité de 20 enfants de 2 mois et demi à 3 ans), sa ludothèque et son Relais Parents Enfants intercommunal « Les Petits Quinquins » (Liévin, Eleu et Givenchy). L'espace bénéficie d'un label crèche à vocation d'insertion professionnelle pour 6 places.

Accueils de loisirs : A partir de 2 ans et demi pour l'AL Jacques Brel et à partir de 3 ans pour les AL Vent de Bise, Blum, Pignon, Val de Souchez, Marichelles et Paul Bert.

Avec mise en place du plan Mercredi depuis septembre 2018, suite à une réorganisation du temps scolaire : accueil garderie et cantine dans les AL Marichelles et Val de Souchez.

L'accueil PMI (- 6 ans) 5 lieux d'accueil gérés par la MDS : CCS Carpentier, CCS Les Hauts de Liévin (salles Baras et Pignon), l'AL Bidule et la MDS rue Dilly.

Dispositifs de prévention : le PRE (à partir de 2 ans) Le Programme de Réussite Educative est un dispositif municipal accompagnant les enfants et ados de 2 à 16 ans, présentant des difficultés ainsi que leurs familles (soutien à la parentalité, accès à la santé et aux soins, lutte contre le décrochage scolaire, accès aux loisirs et à la culture, soutien à la parentalité).



## Les offres mise en place par la collectivité

---

### Les offres sur les temps extrascolaire

#### Structures d'accueils enfances et adolescences:

- 10 accueils de loisirs enfants et ados (à partir de 2,5 ans)
- Les actions de loisirs développées dans les 4 centres culturels et sociaux, un Coup de pouce pour grandir, le centre Nauticaa et le Café des enfants Nino Kid
- Les actions d'éducation, de prévention et de dépistage développées par le CAMSP, le SESSAD, la CAF et la PMI
- Le dispositif de prévention dès 2 ans : le programme de réussite éducative

#### Structures d'accueils enfances et adolescences:

Sur l'année 2022, les accueils de loisirs ont été ouverts : • 66 jours pour les vacances scolaires contre 68 jours en 2021 • 36 mercredis contre 34 mercredis en 2021 • 31 samedis contre 21 samedis en 2021 • 112 soirs en périscolaire adolescents contre 91 soirs en 2021

#### Des manifestations spécifiques et à destination des enfants :

Pour l'organisation des fêtes des écoles, la commune dispose de matériel permettant au maximum l'organisation de 4 kermesses par semaine. Matériel fourni par kermesse sur demande via fluxnet 2 mois avant la date : - Podium - Chaises (maximum 20 par classe mais avec un maxi de 250 par école) - Tables (maximum 2 par classe) - Guéridons (maximum 10 par école) - Stand (maximum 1 par école) - Barrières (maxi 30 par école)



# Les offres mise en place par la collectivité

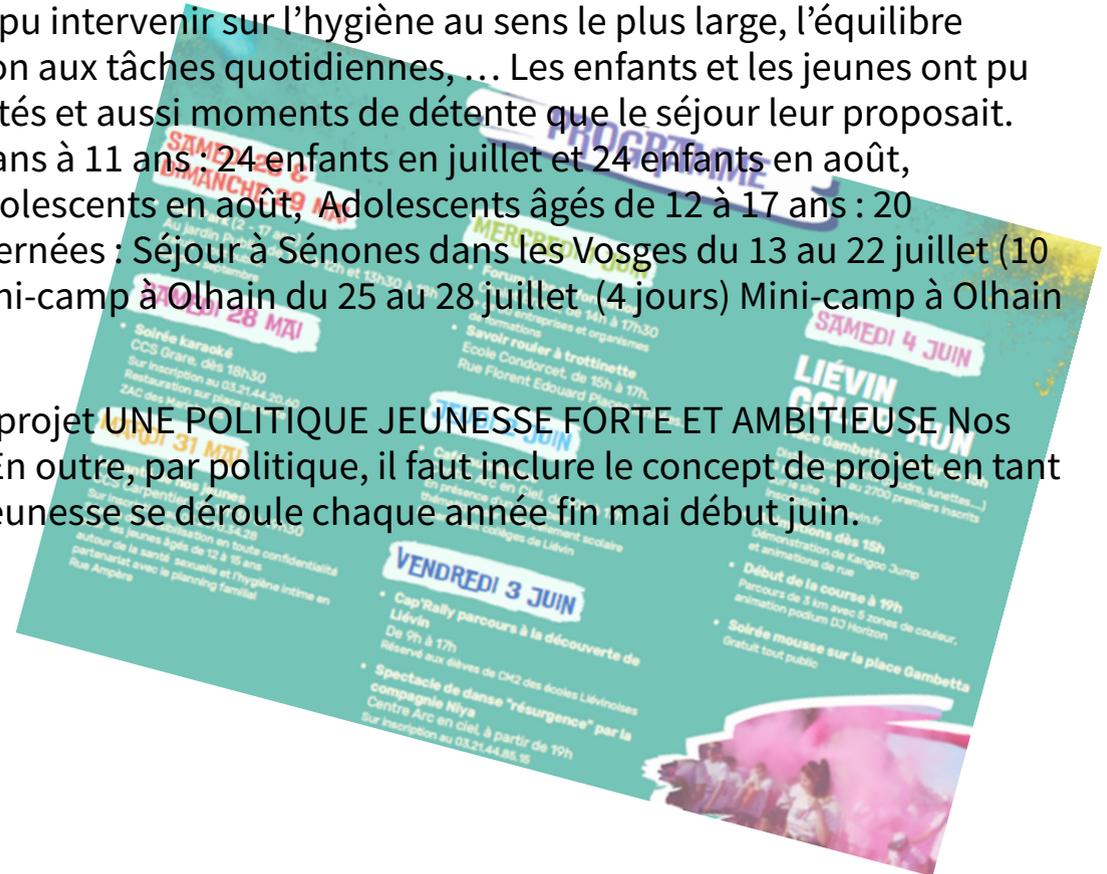
## Les offres sur les temps extrascolaire

### Séjours colonie Thématique :

Cap sur Les Hauts de France Bilan pédagogique en fonction du projet pédagogique Les séjours sont des moments privilégiés pour que l'animateur puisse accentuer son rôle éducatif et intervenir pour et avec l'enfant et/ou le jeune afin de favoriser un apprentissage de la vie en collectivité, de l'accès à l'autonomie. L'équipe d'encadrement a pu intervenir sur l'hygiène au sens le plus large, l'équilibre alimentaire, les rythmes des enfants et des adolescents, la participation aux tâches quotidiennes, ... Les enfants et les jeunes ont pu s'épanouir et profiter pleinement de tous les loisirs, animations, activités et aussi moments de détente que le séjour leur proposait.

**Public concerné : Tranche d'âge (exemple 2023):** Enfants âgés de 6 ans à 11 ans : 24 enfants en juillet et 24 enfants en août, Adolescents âgés de 12 ans à 17 ans : 36 adolescents en juillet et 36 adolescents en août, Adolescents âgés de 12 à 17 ans : 20 adolescents en juillet et 20 adolescents en août, Olhain Périodes concernées : Séjour à Sénones dans les Vosges du 13 au 22 juillet (10 jours) Séjour à Sénones dans les Vosges du 10 au 19 août (10 jours) Mini-camp à Olhain du 25 au 28 juillet (4 jours) Mini-camp à Olhain du 2 au 5 août (4 jours)

**La semaine Jeunesse (7<sup>ème</sup> édition en 2022)** - Le cheminement du projet UNE POLITIQUE JEUNESSE FORTE ET AMBITIEUSE Nos valeurs s'inscrivent dans une démarche de politique locale jeunesse. En outre, par politique, il faut inclure le concept de projet en tant que démarche partenariale et stratégie territoriale. La semaine de la jeunesse se déroule chaque année fin mai début juin.



## Les offres mise en place par la collectivité

---

### Les offres sur les temps extrascolaire: Le Conseil Municipal Jeunes , une jeunesse impliquée

#### Le Conseil Municipal Jeunes (2021-2024)

« La citoyenneté, un rôle à tout âge » Les objectifs qui motivent la création d'un Conseil Municipal Jeunes (CMJ) sont de :

- Promouvoir la citoyenneté et la démocratie,
- Installer/créer un dialogue entre les jeunes, les élus locaux et adultes en général,
- Reconnaître aux jeunes leurs capacités de proposition, d'analyse et d'action,
- Susciter les initiatives jeunes,
- Mettre en place une pédagogie pour la prise de responsabilités dans le monde associatif et politique,
- Aider à prendre conscience de leur propre statut social, et à œuvrer en vue d'en favoriser l'évolution,
- Contribuer à l'apprentissage de l'exercice du débat collectif et de la négociation.
- Favoriser le lien social et intergénérationnel.

**20 conseillers ont été élus le 10 mars 2021 sur 20 projets qui seront mis en oeuvre.** Il y a eu 2 démissions et 2 remplacements au niveau des conseillers. Aujourd'hui, il y a toujours 20 conseillers respectant la parité. Sur l'année 2022, le CMJ a participé à : • 20 réunions de travail • Semaine de la jeunesse • Villages jeunesse • Cinéma plein air • Commémorations • Sortie au Muséolab et à la Galerie du temps du Louvre Lens • Séjour au congrès de l'association nationale des conseils d'enfants et de jeunes à Arras • Visite du musée des beaux-arts et du beffroi d'Arras



## Les offres mise en place par la collectivité

### Les offres sur les temps extrascolaire: Le Point Information Jeunes , une jeunesse concernée

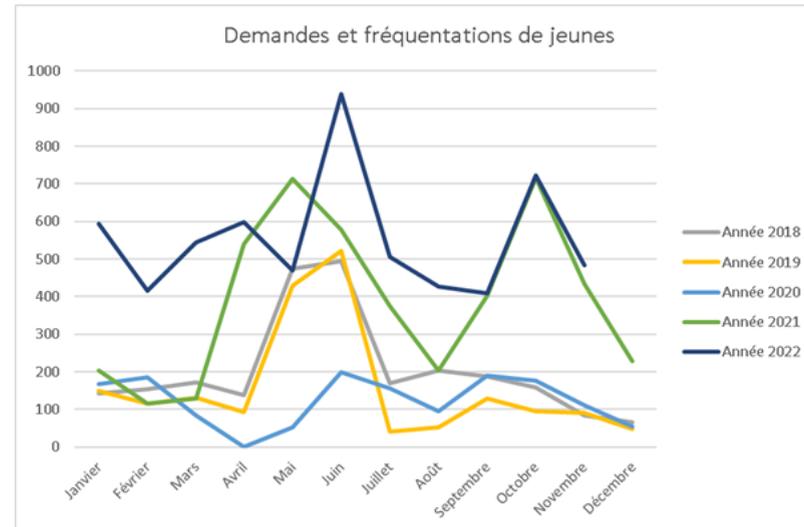
**Le Point Information Jeunesse** a répondu à 6104 demandes en 2022 contre 4403 demandes à la même période en 2021. On constate donc une nette augmentation. Les demandes portaient principalement sur les stages écoles (lycéens et collégiens), emploi, le BAFA, les formations, le service civique et les aides financières. Cependant durant la période estivale beaucoup moins de fréquentations et de demandes.

#### Les thématiques sollicitées au PIJ sont :

- demandes de stages
- demandes sur les dispositifs du Département
- demandes sur le BAFA et les aides financières
- demandes sur la formation, les métiers, l'emploi et les petits jobs
- demandes sur le décrochage scolaire
- demandes sur le service civique
- demandes sur les aides financières et bourses d'études

#### Les demandes des jeunes ont été orientées vers :

- Service de la Ville (scolaire, jeunesse, centres sociaux...) : emploi, cantine, loisirs...
- Mission locale de Liévin
- Pôle Emploi - Proch' Emploi
- Les organismes de formation d'animation
- Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais : Pacte Jeunesse
- Les organismes de formation continue et en alternance
- L'E2C
- L'AFPA



#### Manifestations actions tout au long de l'année :

- \* permanences au Lycée H. Darras, Lycée Hennebique et à la médiathèque « Spot Café »
  - \* le PIJ a aidé le Lycée H. Darras à mettre en place au sein de l'établissement un forum insertion,
  - \* Réunion d'information sur le thème de la création d'entreprise
  - \* « Osons nos talents »
  - \* Le PIJ a aidé le collège Descartes à mettre en place au sein de l'établissement son 1er forum orientation
  - \* Réunion d'information sur le thème des dispositifs du Département : Le permis citoyen, la Bourse initiative Jeune, le Sac à dos
  - \* Réunion d'information sur le thème « La prime d'activité » avec la Caisse d'Allocation Familiale
  - \* Forum job et Formations
  - Le PIJ a organisé un « Café Numérique »
  - \* ...
- Et à venir...**



## Les actions menées sur le temps scolaire

---

Les temps scolaires sont du ressort de l'éducation nationale et de ses personnels éducatifs. Les enseignants, directeurs, directrices d'écoles maternelles et primaires, les collèges, les lycées ;.. et leurs directions (principaux, proviseurs ...) sont donc "responsables" de ces moments, en lien avec leurs hiérarchies (IEN, DASEN...).

La ville de Liévin accompagne, comme il se doit, les temps obligatoires et développés autour du:

"Savoir rouler" "Savoir nager"

par un accompagnement technique (mise à disposition des moyens techniques, piscine, vélos, ...) et éducatifs (3 éducateurs sportifs, maîtres nageurs...).

Au niveau sportif :

- Séances de natation La municipalité met à disposition des séances de natation à destination des élèves d'élémentaires, au centre aquatique Nauticaa. Le service scolaire prend en charge l'organisation de ces séances ( le transport et les entrées) .
- 3 éducateurs EPS interviennent dans les écoles pendant le temps scolaire.

Le service scolaire est porteur de projets qu'il travaille en partenariat avec l'IEN et les écoles du territoire. Ce partenariat permet de travailler en cohérence avec les projets d'école de façon partenariale.

Plusieurs ateliers ont été mis en place (liste non exhaustive et dépendante des sollicitations annuelles) :

- Ateliers de webradios
- Ateliers de sports innovants et de découverte
- Ateliers artistiques (création de one minute film, d'histoire, ...)
- Ateliers de danse/ expression corporelle - .....

De nombreux rendez-vous viennent ponctuer l'année, le calendrier prévisionnel de l'année scolaire est le suivant : • Cross Jean Vilet pour les élémentaires et les collégiens • Rencontres athlétisme CP-CE1 • Rencontres gymnastique CP-CE1 dans le cadre de la SOP (février) • Semaine du vélo et de la randonnée • APPN (mai/juin) • Rencontres vélo grande section (juillet)



## Les actions menées sur le temps scolaire

---

### **Chaque année, en partenariat avec l'EN la municipalité organise plusieurs séjours en classes de mer.**

En 2024, 166 élèves fréquentant les écoles liévinoises bénéficieront de ces séjours, soit 4 écoles/ 10 classes.

Le coût du séjour est de 403 euros. La participation demandée aux familles liévinoises est de 90 euros Le coût pour la collectivité est de 52 000 euros.

### **Actions menées sur les temps scolaires : Au niveau culturel en lien avec Arc en Ciel et les bibliothèques**

- Des spectacles et concerts jeune public, en scolaire En 2023, 13 spectacles et 22 représentations ont été proposés sur les temps scolaires. 2862 spectateurs ont bénéficié aux différents spectacles soit 92,9% de liévinois.

- Les expositions: 5 expositions ont été organisées et proposées aux scolaires.

- Les actions culturelles en temps scolaires Des ateliers sérigraphies, théâtre, ... sont également proposés aux écoles liévinoises.

- Mise à disposition de salles de spectacle.

La médiathèque accueille les classes suivant des programme sur mesure. La lecture public et l'approche du livre est une priorité ... toujours sous la responsabilité des enseignants.

La bibloihèque Desrousseau dispose d'un service de livres scolaires (par lot de 25 livres)

Pour rappel, la décision de fournir à chaque élève 1 kit de fournitures scolaires depuis la rentrée 2019 a deux principaux objectifs :

- Ne plus demander aux parents des listes de fournitures scolaires contraire au principe de gratuité de l'école publique et conforme au plan grande pauvreté en application dans les écoles.

- Avoir davantage de lisibilité sur les crédits consacrés à l'école ; rappelons que la collectivité consacre annuellement 1700 € par élève scolarisé.

### **Actions menées durant les temps scolaires : Le voyage citoyen**

La municipalité offre aux classes de CM2 un "voyage citoyen" à Paris constitué d'une visite d'un musée (musée de l'homme par exemple) visite en bateau du Paris historique.



Le cout annuel s'évalue à plus de 25 000€ il implique les enseignants, les parents et les équipes de la ville sur une journée (un mercredi).

## Les actions menées sur le temps scolaire

---

**Le programme des Cités éducatives** consiste en une coopération renforcée de l'ensemble des acteurs publics, associatifs et de la société civile, mobilisés dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville autour des enjeux éducatifs.

Il répond à trois objectifs essentiels :

**\*conforter le rôle de l'école,**

**\*organiser la continuité éducative,**

**\*ouvrir le champ des possibles.**

- **conforter le rôle de l'école** : structurer les réseaux éducatifs ; assurer une prise en charge précoce ; développer l'innovation pédagogique ; renforcer l'attractivité des établissements...

- **promouvoir la continuité éducative** : implication des parents ; prises en charge éducatives prolongées et coordonnées ; prévention santé ; lutte contre le décrochage scolaire ; développement de la citoyenneté...

- **ouvrir le champ des possibles** : insertion professionnelle en entreprises ; mobilité ; ouverture culturelle ; accès au numérique ; lutte contre les discriminations...)

Par ailleurs, les ministres ont insisté dans leur courrier de labellisation sur trois enjeux transversaux devant faire l'objet d'une mobilisation particulière :

- la relation des parents avec l'école et les institutions ;

- le vivre ensemble et les valeurs de la République, dont la laïcité et l'égalité entre les sexes ;

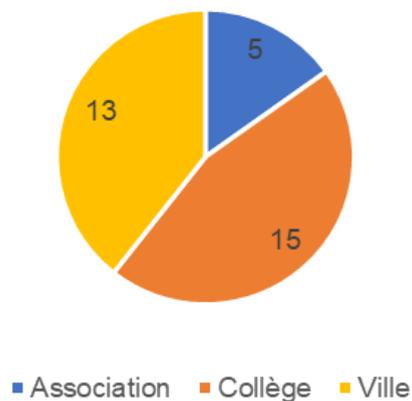
- la poursuite d'études et l'insertion professionnelle, à travers l'orientation, la découverte du monde du travail, l'emploi des jeunes sortis précocement du système scolaire et la formation, avec une attention accrue pour les 16-18 ans.

**Le programme d'action des Cités éducatives** est validé lors des rencontres de la troïka de façon hebdomadaire.

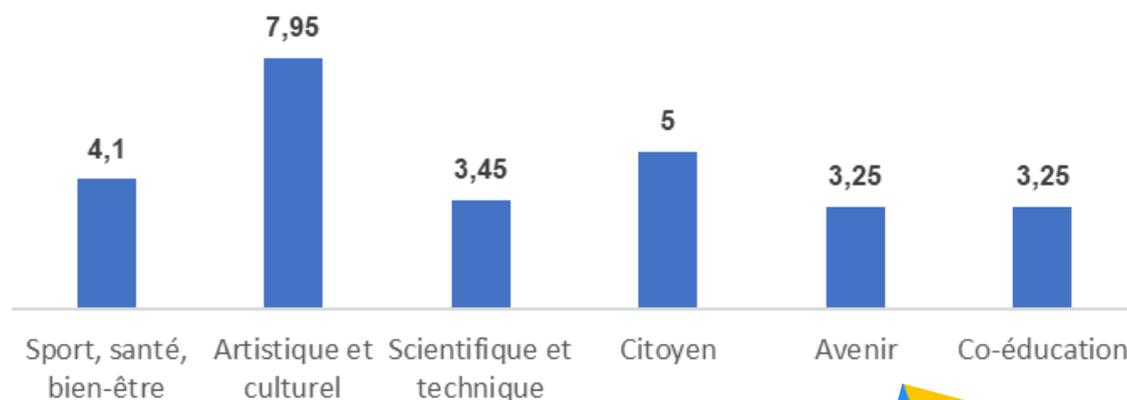
# Les actions menées sur le temps scolaire

## Le programme des Cités éducatives : les actions 2022 - 2023 en quelques chiffres

Actions retenues par type de porteurs



Actions par parcours

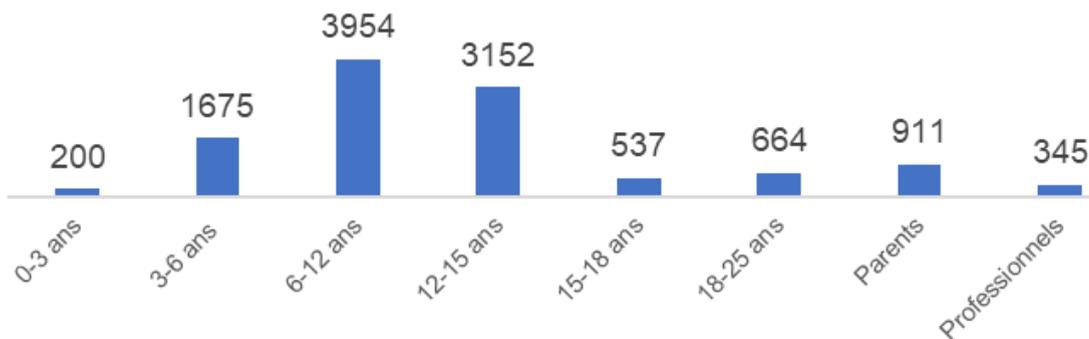


74 % du programme d'actions est réalisé en partenariat (contre 69% an année 1).

La majorité des partenariats qui ont été mobilisés (19 sur 26) pour la réalisation d'une action du programme ont une existence antérieure à la Cité éducative

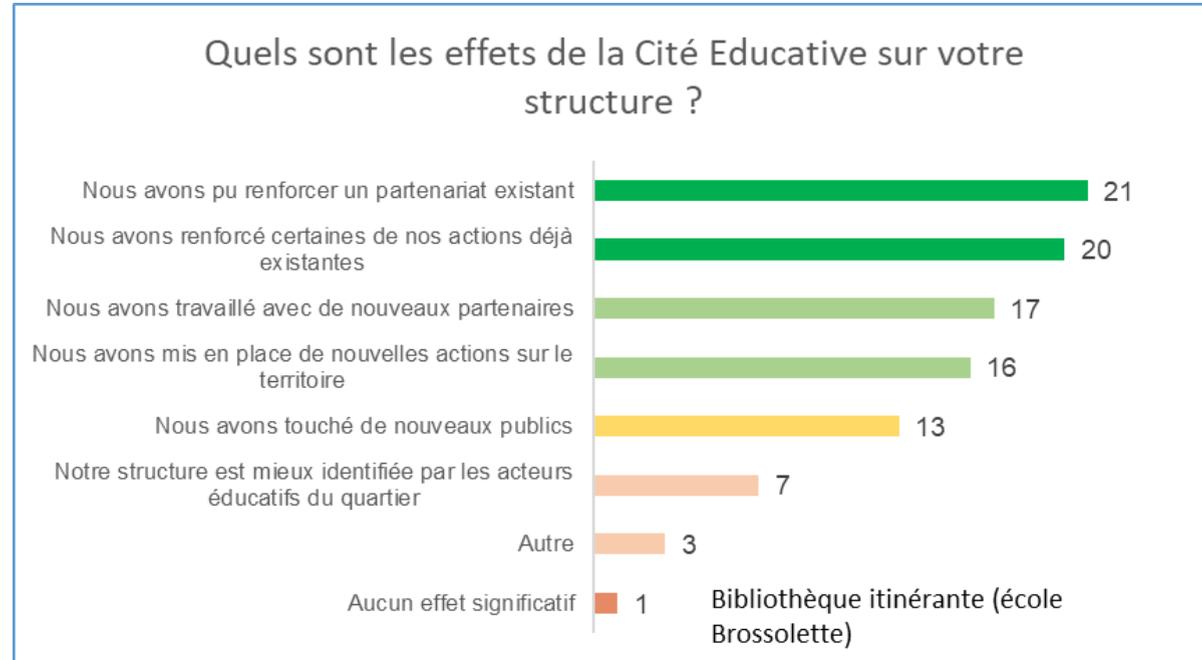
Les porteurs distinguent le fait de s'appuyer sur des écoles et des établissements scolaires pour mobiliser des publics et le fait de coconstruire un projet avec un partenaire.

Publics touchés par les actions (en incluant les évènements)



# Les actions menées sur le temps scolaire

## Le programme des Cités éducatives : les actions 2022 - 2023 en quelques chiffres



926 sessions d'atelier 1200 heures d'atelier 21 actions sur 27 qui comportent des ateliers La majorité ont lieu sur le temps scolaire

8 séjours organisés dont une majorité avec des jeunes de 12 à 15 ans. 12 jours de séjour Ils se déroulent tous sur le temps scolaire

36 évènements organisés 68 demi-journées d'évènements (dont un qui compte pour 39 demi-journées : exposition temporaire de 3 semaines dans un collège) Ils se déroulent sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires

17 formations organisées (dont 11 pour le labomaths) 82 demi-journées de formations (dont 64 pour la formation BAFA)

Le programme d'actions est mis en œuvre comme prévu, avec de légères modifications pour répondre aux aléas du terrain. La Cité éducative touche l'ensemble de ses publics mais avec un nombre plus important d'actions à destination des publics scolaires du 1er et 2nd degré (hors lycée). Les publics de la petite enfance et des 15-25 ans ne sont pas touchés à la hauteur des objectifs initiaux. La Cité éducative renforce les partenariats déjà existants mais a de la difficulté à en créer de nouveaux. Les actions sont encore trop éparpillées et ne concourent pas à la création de parcours et/ou à de grands projets propres à la Cité éducative.

## Les infrastructures existantes, les espaces disponibles hors écoles: le sport

---

### L'Arena stade couvert

### Le Val de Souchez - espace Guy Dheruelle

### Le centre aquatique Nauticaa

**Le complexe sportif Jean Frère** – parc de Rollencourt rue Montaigne 1 terrain en gazon Gérard Houllier 1 terrain synthétique Arnold Sowinski 1 demi- terrain synthétique Eugénus FABER 1 piste d'athlétisme , 6 couloirs en tartan Aire de sauts et de lancers Parcours permanent d'orientation ( voir plan ) Boucle de 2km ( ouverture au public de 8h à 22h en hiver et 22h30 en été). Chalet Brand. Parcours d'orientation .

**Le complexe Noël Josèphe** Rue Du Souich 1 salle multisports 45 x 28 m ( sports collectifs, badminton) 1 structure artificielle d'escalade Associations présentes : VOLLEY CLUB LIÉVINOIS – CLUB D'ESCALADE LIÉVINOIS – BASKET CLUB LIÉVINOIS – BADMINTON LOISIRS LIÉVIN

**La Halle des sports Jules Vézilier** rue Descartes 1 salle de basket-ball 1 salle de tennis de table 1 salle de javelot 1 dojo 1 salle de musculation / culturisme 2 terrains de basket-ball extérieurs

**Les salles Eugène Gossart et Jean-Claude Sénéchal** rue Entre deux-Monts 1 plateau sportif extérieur : 2 terrains extérieurs de basket-ball, 1 terrain de handball, 1 piste de 100 m, 1 aire de saut en longueur 1 salle multisports 30×20 m (sports collectifs, badminton) Cibles de tir à l'arc Potence pour sacs de frappe 1 salle multisport 44×22 m (sports collectifs, badminton)



**Le val de souchez :** 1 aire d'évolution en herbe de 14 ha 1 terrain de rugby éclairé 1 piste de BMX de niveau international 1 aire de tir à l'arc vertical 1 aire de tir à l'arc horizontal ( 6 cibles distance 20-50-70-90 m) 1 terrain de football en large ( ouvert au public de 9h à 19h tous les jours en été et 17h30 en hiver) 1 piste cyclable » Véloroute du Bassin Minier »

## Les infrastructures existantes, les espaces disponibles hors écoles: le sport

---

**Le stade Lelong Voisin** Le stade Lelong Voisin Rue Poincaré 1 terrain en gazon 1 terrain synthétique Daniel Percheron 1 Plaine de jeux en gazon naturel

**Le stade Louis Duflot** Rue Jules Ferry 1 terrain en gazon 1 terrain synthétique Ronald ALI (ancien joueur de l'ECL) 1 piste en schiste couloir non tracé Tribune

**Le stade Michel Bénézit** 1 terrain en gazon 1 terrain synthétique FERDINAND SINGIER 1 plaine de jeux éclairée

**La salle Georges Lagouge** Rue Littré Salle spécifique gymnastique (praticable, piste d'acrobatie, trampoline, fosse de gym...) 1 salle de danse en parquet

**La salle Coluche** rue Clovis Dojo Association présente : JU-JITSU TRADITIONNEL La salle Jacques Lelevier La salle Georges Carpentier

**La salle Anquetil La salle Henri Darras La salle Descartes La salle Curie La salle UFR STAPS La salle Roland Huguet**

**La salle Coluche** rue Clovis Dojo Association présente : JU-JITSU TRADITIONNEL La salle Jacques Lelevier La salle Georges Carpentier



**La Halle Marcel Bernard Tennis club**

**La salle de la Licorne rue Thiers Lutte**

## Les infrastructures existantes, les espaces disponibles hors écoles

Vers la carte interactive des équipements sportifs :  
<https://www.lievin.fr/les-equipements-sportifs>

### Les city stades:

\*Marichelles

\*St Albert



**Des espaces de jeux et de loisirs pour les enfants et la famille:** jardin public, calonne, St Albert, Marichelles, place Vales



### Les équipements sportifs scolaires/universitaires Primaires :

Salle de sport George Sand, rue Gustave Lampin.

Salle de sports Marie Liétard, rue Marie Liétard

Salle de sports Jean Jaurès, rue du Limousin

**Collège Pierre et Marie Curie** Rue Emile-Zola Salle de sports Roland Huguet (salle multisports et structure artificielle d'escalade) 1 terrain de rugby/football 1 piste de bmx 1 plateau sportif

**Collège René Descartes** Rue Montaigne 1 salle multisports (parquet) 2 plateaux sportifs : 2 terrains de basket-ball, 1 terrain de handball

Collège Danièle Darras Rue entre deux monts, 2 salle multisports (Gossard et Sénéchal) , 1 plateau sportif, le bois de riamont.

**Lycée Henri Darras** Chemin des Manufactures 2 salles multisports 1 piste d'athlétisme avec aire de sauts longueur, hauteur et perche 1 salle de danse 1 salle de tennis de table

**LEP François Hennebique** Rue Jules-Ferry 1 salle de sports Jacques Anquetil (multisports et une structure artificielle d'escalade) 1 terrain de rugby/football

**Universitaire : U.F.R. S.T.A.P.S** Chemin du Marquage 1 salle multisports 1 salle de danse 1 unité de recherche sur le sport

**Salle de sports Pierre et Marie-Curie** Rue Jules-Guesde Salle Multisports en parquet 30×20 (sports collectifs)

# Les infrastructures existantes, les espaces disponibles hors écoles



## Le Percot liévinois

A l'origine étaient les mines... Nous devons effectivement la création des bassins du Percot (percot signifie perche) aux houillères creusés entre 1954 et 1955. Venez découvrir ou redécouvrir ce lieu, réaménagé depuis 2014 qui allie pêche et détente. Le Percot est l'endroit rêvé pour tous les amoureux de la nature et en particulier les amateurs de pêche. Ouvert tous jours de 7h à 19h, n'hésitez pas à vous présenter à la Maison du pêcheur pour plus d'informations

## Les sports traditionnels

- \* Terrains de Boules Lyonnaises/Pétanques Place Jeanne d'Arc
- \* LES BOULES GAULOISES Place Simo
- \* LES CRACKS DE CALONNE 46, rue Thiers
- \* LES MORDUS DE LA BOULE Locaux École Condorcet Rue Sellier
- \* LA PLUME Liévinoise Rue Littré
- \* Le COMITE DES FETES DELBECQES rue Ravel

**À Liévin, un pôle d'excellence sportif ! Notre ville de Liévin a la particularité de réunir en un seul et même endroit des équipements sportifs divers et variés, ce qui en fait un lieu unique dans la région. C'est pourquoi on lui a donné le nom de "pôle d'excellence sportif". Petit tour d'horizon des structures qui accueillent chaque semaine plus d'un millier de sportifs.**

## Vivalley Vivalley Campus – Développer Son Activité « Sport, Santé & Bien-Être »

Le RC Lens, l'Arena Stade Couvert, la faculté des sports de Liévin, des clubs de haut niveau (handball, volley, water-polo...), de nombreuses associations sportives, le label Terre de Jeux 2024, l'Agglomération de Lens-Liévin aime le sport !

C'est pour cela que la CALL structure une véritable filière économique et d'excellence autour du sport, de la santé et du bien-être. Vivalley campus, c'est quoi ? Un campus de 110 hectares à vocation "Sport, Santé & Bien-être" comprenant l'Arena Stade Couvert, la Faculté des Sports, Nauticaa, la Halle Vézilier ou encore le Terril de Pinchonvalles et également un parc d'activités de 7 hectares prêt à accueillir et favoriser la création et le développement de votre entreprise : Vivalley Park. Ici s'installent des start-ups, des PME, TPE... spécialisées dans les thématiques sport, santé ou bien-être. La CALL a confié la commercialisation de ces 7 hectares à Territoire Soixante-Deux qui accompagne l'entreprise qui souhaite s'y installer dans chaque étape de son projet. Proche du park, le futur bâtiment « Vivalley Center » verra le jour courant 2022. Il sera le siège du cluster Vivalley et aura pour vocation de développer les entreprises. Un incubateur de projets, un espace de co-working, des salles de formations, des bureaux et ateliers ou encore le Liv-Lab Sport, dispositif dédié à la recherche et développement, sont intégrés à cet espace de 4 000 m2



## Les infrastructures existantes, les espaces disponibles hors écoles: la culture

*Sachons la graver dans le coeur de nos enfants*  
*Nous qui voulons la paix*

Entre les médiathèques, la galerie d'exposition, la salle de spectacle ou les salles de cinéma, la Ville de Liévin jouit d'équipements publics et privés de haute volée. Sans oublier le centre de conservation du Louvre qui place notre commune sur l'échiquier mondial en matière de culture.



### Le centre Arc en Ciel:

- salle de spectacle de 290 places
- salle Alain Leprest 80 places
- salle de cinéma 200 places
- 3 salles d'activités (ex cinéma)
- 1 galerie d'Arts contemporain
- Une programmation annuelle

### La médiathèque Jacques Duquesne

Elle est à votre service sur 2 pôles de 1 000 m<sup>2</sup> : **le pôle Gambetta**, place Gambetta et **le pôle Desrousseaux**, avenue Desrousseaux. Sur présentation d'un justificatif de domicile, l'inscription est gratuite pour tous les Liévinos et les habitants de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin. Elle permet d'emprunter pour une durée de 4 semaines : 10 livres, 5 revues, 5 CD, 5 DVD, 5 vinyles et 5 livres audio. Retrouvez la presse et la littérature dans tous les genres, des BD, des mangas, des documentaires sur tous les thèmes du savoir, des livres régionaux, des livres en gros caractères. Un espace numérique gratuit dédié à l'utilisation d'Internet et de la bureautique. Des bornes avec un accès wifi gratuit sont à votre disposition pour toute recherche documentaire. La médiathèque organise toute l'année des expositions, des animations, des débats, des concerts, des dédicaces d'auteurs, de dessinateurs, des formations... Un site web présente la médiathèque et vous permet de consulter des critiques de livres, les informations sur les services offerts, les rendez-vous importants de l'année.



### Le Conservatoire Municipal de Musique Norbert Berthelemy

L'éveil musical à partir de 6 ans Découverte à travers les jeux et l'invention sonore du monde musical (chant, rythme...) La formation musicale à partir de 7 ans Etude du langage musical (lecture, chant, rythmique corporelle...) La formation instrumentale ou initiation vers 7 ans Présentation des instruments et initiation la 1ère année en parallèle avec la formation musicale. Apprentissage instrumental et travail collectif. Participation à la vie musicale de l'école Les classes instrumentales Les cordes : Violon, contrebasse, guitare Les bois: Flûte, hautbois, clarinette, saxophone, Les cuivres: trompette, trombone, cor, tuba Le piano Le chant adulte Les percussions Musiques actuelles (synthétiseur, batterie) NOUVEAUTÉ : L'accordéon Les pratiques collectives Ensemble vocal (gratuit) / Chorale / Musique de chambre / Orchestre d'élèves / Harmonie municipale/ Batterie Fanfare Municipale Rue Edgard Sellier Liévin



### La Maison de Tous, est devenue la Maison de la Mémoire.

Cet édifice a été inauguré le 20 septembre 2003, sa création reflète la volonté de présenter à la population liévinos les différentes étapes qui ont marqué l'histoire de la commune, de l'époque néolithique à nos jours.

3 salles d'expositions et d'animation.

Le service municipal de la mémoire travaille de façon partenariale avec l'Office Municipal de la Mémoire (présidée par Bernard Mikolajczyk), l'association des Gueules Noires (présidée par Christian Vallez), l'association du 27 décembre 1974 (présidée par André Verez), CLAP artiste peintre liévinos, (présidé par Monique Rogez) **Maison de la Mémoire, La Maison de Tous Avenue du 4 septembre**



## Les infrastructures existantes, les espaces disponibles hors écoles: la culture

---



**L'arena Stade Couvert** Temple mythique du sport et du spectacle, l'arena Stade Couvert est un des fleurons de notre territoire.

Elle accueille de nombreuses et diverses manifestations sportives, culturelles et économiques d'envergure régionale, nationale et internationale. Implantée au centre d'un pôle d'excellence sportif unique en son genre de 9 hectares, elle est aujourd'hui une véritable référence en termes d'équipement. La capacité de la salle polyvalente est désormais de 14 000 places pour les concerts et de 6 000 places pour les événements sportifs comme le Meeting international d'athlétisme, événement phare de la structure qui a fortement contribué à sa réputation.

**Le centre aquatique Nauticaa** L'un des plus grands centres aquatiques au nord de la France est à Liévin. Venez vous éclater dans la piscine ludique ou vous dépenser à l'espace remise en forme, il y en a pour toute la famille. Le centre aquatique et de remise en forme Nauticaa Complexe piscine, centre de remise en forme, détente et bien-être situé à Liévin. Il dispose d'un bassin de 25 mètres, d'un bassin tonique (avec jacuzzi et jets d'eau), d'un bassin ludique, d'un toboggan de 70 mètres et d'une pataugeoire. Après l'effort, le réconfort : balnéothérapie, sauna, hammam et centre de remise en forme attendent les nageurs pour un moment de détente. Différents cours sont également proposés : bébés nageurs (de 6 mois à 3 ans), baby club (de 3 à 6 ans), cours de natation pour les enfants à partir de 6 ans et les adultes, aquagym. Un espace remise en forme MOVING avec salle fitness, salle cardio et musculation, hammam, sauna.



Des lieux de loisirs mobilisables et privatisables: Cinéma Pathé, Defcon laser, Krake'n'Co, L Park,... fortement prisés par nos publics jeunes.

## Les espaces mobilisables dans les écoles

---

**Dans quel temps utilisez-vous les espaces dans les écoles ? Périscolaire ? Extrascolaire ? Quelle activité faites-vous ?**

**Les écoles maternelles et primaires (voir ci-dessus) font partie du patrimoine municipal.**

**A ce titre nous mobilisons à la demande des services municipaux et des associations l'ensemble des locaux suivant nos besoins et quelque soit l'activité proposée. Celà s'effectue dans le respect de chacun.**

**Une charte d'utilisation des locaux sera travaillée avec l'éducation nationale et proposée aux instances décisionnelles.**

**Les règles étant simples:**

Activités déclarées

Régie par les textes en cours concernant l'accompagnement la gestion et la protection de mineurs

Respect des locaux (restitution des salles)

Les temps périscolaires se déroulent au sein de chaque groupe scolaire ou école, de 7h/9h ; 12h/14h et 17h19h, le lundi, mardi ; jeudi et vendredi • Les stages de réussite éducative se déroulent ponctuellement pendant les vacances scolaires de 9h à 12h.



# Identifier les besoins en fonction des caractéristiques du public scolaire

---

Nous souhaitons travailler sur la place des jeunes dans notre société et dans les rouages démocratiques.

## **En particulier comment pourrait-on imaginer la participation des jeunes au sein des instances associatives, politique, et autres.?**

La culture comme « outil » d'appropriation du champ démocratique et la culture des jeunes est une piste à creuser, utiliser , faire émerger.

Pour ce faire il nous faut être au plus proche de nos jeunes et d'identifier avec eux leurs besoins . C'est pourquoi une trame de travail et de questionnement se poseront avec les services et partenaires concernés.

Pouvez vous me parler de vous, de votre parcours et votre positionnement , vos engagements... les jeunes , la place des jeunes Pouvez vous me donner votre parcours ?

Quelle est votre participation dans la vie associative, politique ...et autre ?

Pensez vous que les jeunes participent comme vous à la vie de leur cité ? Pourquoi ? Quelles en sont les raisons ?

Pouvez vous me parler des jeunes , de leur participation, de leur place, les instances existantes... Quelle est la place des jeunes à ce jour dans notre société ?

Connaissez vous des lieux informels où les jeunes participent ?

Que faudrait il pour que les jeunes participent d'après vous ?

Y a t il des outils de communication spécifiques aux jeunes ?

Quel devrait être la place des jeunes dans un conseil municipal par exemple ?

Les jeunes sont ils tous pareils ? Ne doit on pas avoir un regard particulier ou privilégier vis à vis de certains ?

Des plus jeunes (collèges) d'autres (lycée) mais aussi ceux qui sont déscolarisés ?

Pourquoi faudrait il que les jeunes participent à la vie de la cité ?

Avez vous des idées qui permettent de proposer des outils de la participation aux jeunes (dans outils j'entends lieux, activités, actions, voir projets...)

Pensez vous que la culture puisse permettre la participation des jeunes ? Idem avec le sport ? avec ...

Pouvez vous me donner une définition de la culture ? Du mot culture ? Ou du sens que vous y mettez ?

Pensez vous que les jeunes ont une culture de la participation ?

Pour vous la culture est elle un outil ? Un moyen ? Une finalité ?

Qu'attendez vous de la commune et des institutions en général à ce sujet ? (l'école, le collège, le lycée, la mission locale...) la place des jeunes, de la culture et des politiques menées en particulier le regard porté sur les instances de participation à Liévin en particulier?

Vous connaissez le conseil municipal jeune , que pensez vous de cette instance ? D'après vous que recherche la société à travers ces outils ?

Quels seraient les outils à mettre en œuvre pour que les jeunes s'approprient la vie publique?



## Les atouts du territoire et leviers pour la mise en place du PEDT/Plan mercredi

### Les atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT/Plan mercredi

Les atouts "structurels"

- Les locaux à disposition (23 écoles)
  - Le personnel communal (Service scolaire, jeunesse, sport, ...)
    - Les infrastructures sportives (salles de sport, Val de Souchez, city stade, ...)
      - Le réseau associatif (+ de 290 associations sportives, culturelles, ... )
        - Les structures culturelles (bibliothèques, Le centre Arc-en-Ciel, les cinémas, le musée du Louvre, école de danse ...) et la programmation
          - Les centres culturels et sociaux

...

.

### Les leviers du territoire •

Le budget municipal alloué aux différents services

Atout et levier Le personnel municipal

La politique volontariste

L'implication des élus dans cette politique

Le partenariat et les liens avec les institutions

Les moyens mobilisés pour les institutions à l'élaboration de cette politique

### Les atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT/Plan mercredi

Les atouts "éthiques":

Nos valeurs s'inscrivent dans une démarche de politique locale jeunesse.

En outre, par politique, il faut inclure le concept de projet en tant que démarche partenariale et stratégie territoriale.

Le projet est l'expression d'une volonté politique, d'une demande sociale, il doit être fédérateur.

Il définit une ambition ainsi que les transformations éducatives ou sociales souhaitées, les influences que l'on veut développer.

En animant une démarche de concertation, le projet donne corps à un partenariat qui accepte que tout se décide collectivement, que l'on reconnait le rôle de chacun : celui qui a l'idée, celui qui le porte, celui qui finance.

La ville de Liévin a souhaité, au-delà de la simple garde des enfants, mettre en place une politique jeunesse à vocation éducative.

Il existe donc un véritable projet éducatif pour le Service Jeunesse.

Celui-ci est intégré et concourt au Projet Educatif Territorial déposé par la ville de Liévin.

formations, d'ateliers répondant à  
partenariat avec les associations, le  
budget alloué par la municipalité •



## Les ressources humaines mobilisables

---

voir ici



### Service jeunesse

AL BLUM - 1 Directrice BAFD (contractuel) - 2 animatrices titulaire de la fonction publique ainsi que 2 animatrices contractuelles (tous les 2 sont titulaires du BAFA).

AL BREL - 1 directrice (BPJEPS) le mercredi et les vacances, et 1 directrice BAFD, le samedi. Des animateurs diplômés BAFA ou titulaires du CAP Petite Enfance Pour les vacances, les animateurs sont recrutés en fonction du nombre d'enfants inscrits pour le séjour.

AL VAL DE SOUCHEZ - 1 directrice BPJEPS - 8 animateurs BAFA A chaque période de vacances scolaires, en fonction du nombre d'enfants inscrits et pour pallier les congés des animateurs, les équipes sont renforcées par plusieurs animateurs recrutés par la Ville.

AL VENT DE VISE – 1 directeur BPJEPS – 7 animateurs BAFA A chaque période de vacances scolaires, les équipes sont renforcées par plusieurs animateurs saisonniers recrutés en fonction du nombre d'enfants.

AL MARICHELLES HORS VACANCES- 14 animateurs 1 directrice 14 Bafa 1 Bpjepts LTP  
Samedis 4 animateurs 1 bénévole 1 directrice 4 Bafa 1 bpjepts LTP  
en moyenne et suivant le nombre d'inscrits

AL PIGNON 1 Directeur BAFD 2 animateurs BAFA/PSC1 dont 1 BAFD et 1 animateur BAFA en cours , renfort équipe vacances 2 animateurs supplémentaires dans le cadre du PRE (Programme de Réussite Éducatif) afin d'accueillir 2 enfants en situation de handicap.

AL BARAS - 1 directrice 2 animateurs BP JEPS LTP 2 BAFA  
suivant le nombre d'insrits

AL MANDELA 1 Directeur (B.A.F.D). 1 Animateur titulaire (B.A.F.A). 1 Animatrice annualisée (BEPJEPT, B.A.F.A). 1 Animatrice annualisée (B.A.F.A). 1 Technicienne est employée par la ville afin d'assurer la propreté des locaux.

AL MONTGOLFIER 1 Directeur (BAFD) 1 Animatrice (BAFA) 2 Animateurs (BAFA)

### Service scolaire

- 1 cheffe de service
- 7 agents
- 14 vdirecteurs d'accueil périscolaires diplômés ( DEJEPS, BPJEPS, BAFD)
- 130 animateurs périscolaires ( BAFA, BPJEPS, CAP PE, non qualifiés)
- Personnels techniques ( ATSEM, Dames de charges, ..)

### Service des centres culturels et sociaux

**Centre Culturel et Social coeur de ville** Agent d'accueil : 2 ETP dont 1 bénévole - - Animateur socioculturel :5 TP - Agent d'entretien : 1 ETP - Directrice : 1 ETP - comptabilité 0,5 ETP - Réf famille 1 ETP

**Centre Culturel et Social Les Hauts de Liévin** Agent d'accueil : 3 ETP - Animateur socioculturel : 3,9 ETP - Intervenant divers : 0,7 ETP - Agent d'entretien : 2,6 ETP - Directrice : 2 ETP - Comptable 0,5 ETP - Réf famille 1 ETP

**Centre Culturel et Social Carpentier** Agent d'accueil : 2 ETP - Animateur socioculturel : 2 ETP - Agent d'entretien : 1,85 ETP - Directrice : 1 ETP - Comptable 0,5 ETP - Réf Famille 1 ETP

**Centre Culturel et social Grare :** Agent d'accueil 2 ETP – Animateurs socio 3,8 ETP – agent entretien 1,6 ETP – direction 1 ETP – comptabilité 0,5 ETP – Réf Famille 1 EP

## Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT/Plan mercredi

---

### A ce jour les problèmes récurrents sont les suivants :

**\*Une contrainte structurelle :** le déséquilibre territorial ne permet pas de proposer des activités identiques sur les territoires. De nombreuses actions et activités existent sur les territoires. Elles sont réparties de façon indifférentes et ne répondent pas à une logique territoriale mais sont portées, pour la majorité des cas, par le milieu associatif. C'est pourquoi nous ne retrouvons pas les mêmes propositions sur les quartiers, ni même les mêmes équipements. De ces contraintes, nous devons en faire une force à travers des propositions diverses permettant de mettre les notions d'éducation au cœur de nos problématiques. Il sera pour autant nécessaire de rééquilibrer un certain nombre de propositions. et en particulier sur le territoire de Saint Albert et du tout nouveau quartier de Calonne.

**\*Une contrainte éducative :** Quatre territoires bénéficient de la présence de Centres Culturels et Sociaux et donc d'un projet de territoire co-produit par les acteurs de façon partenariale. Cela permet de donner un sens à nos actions autour d'orientations clairement définies. Cela n'est pour autant pas suffisant en soi et doit être systématiquement interrogé par le territoire. La cohérence sur les projets éducatifs trouvera à travers cette logique territoriale et éducative une réelle force émanant des habitants, donc des parents et des enfants concernés par le PEDT.

**\*Une contrainte financière :** le PEDT provoque une obligation d'emplois d'un certain nombre d'intervenants nous permettant de couvrir les aspects sécuritaires et éducatifs des différentes propositions. Les moyens de la ville de Liévin ne permettent que peu de développement en ce sens. Nous devons donc nous appuyer sur les équipes existantes quelles qu'elles soient et qui développent des actions, des activités ou des projets sur nos territoires. Nous devons également mobiliser tous les moyens de droits publics voire privés. Cette contrainte intègre également nos besoins en matériel nécessitant un investissement conséquent pour les propositions définies. Il s'agira ici de mobiliser à travers les services de la Ville et les budgets aujourd'hui définis, mais contraints et à travers des recherches de financement nouveau, les moyens de doter nos intervenants d'outils adéquats. Nous nous appuierons également sur les partenaires qui développent des outils divers pouvant répondre à nos engagements..

## Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT/Plan mercredi

---

**\*Une contrainte culturelle :** le PEDT devra être considéré par l'ensemble des acteurs et des partenaires comme la poursuite du travail déjà engagé depuis plusieurs années complémentaires à l'existant, définissant des objectifs de vies communs à notre territoire et de façon plus large à l'ensemble du territoire Nationale. Il s'agit ici d'un réel changement de vie qui nous est proposé et que nous devons interroger. Il nous faudra « culturellement » dépasser nos différences pour en faire une force ou « **comment des envies ou besoins individuels nous allons en faire des enjeux éducatifs collectifs ?** ».

Enfin, il nous faudra également rompre les barrières culturelles, en particulier concernant la mobilité des habitants, en s'appuyant notamment sur la mise en service du Bus à Hauts Niveau de Service. Le BHNS est un véritable atout en terme de mobilité intra communale mais également vers les autres communes. En effet, le BHNS traverse 3 communautés d'agglomérations en proposant un réseau de 110 kilomètres et 6 axes structurants qui permettront d'irriguer les principaux pôles d'échanges du territoire que sont Lens, Béthune, Hénin-Beaumont, Bruay-La-Buissière, Libercourt, Auchel. Par ailleurs l'interrogation sur les déplacements dit doux se devra d'être interrogé.

**\*Une contrainte environnementale liée aux transitions:** le PEDT devra s'inscrire dans le cadre de la troisième révolution industrielle en considérant le niveau "culturel et financier" des administrés. (le rapport Meadows date de 1972... c'est en 2023 qu'une prise de conscience se fait.

**\*Une contrainte numérique :** les évolutions sur le champs du numérique, des nouvelles technologies et des réseaux sociaux sont en constants mouvements et ré interrogations. C'est le cas en particulier avec l'IA (intelligence artificielle) qui, si les conditions d'accompagnement de nos populations (et en particulier des enfants et des jeunes) ne sont pas considérées provoqueront des problématiques qui à ce jour restent non mesurables.

**L'objectif du P.E.D.T. sera de considérer l'ensemble de ces contraintes dans l'accompagnement non seulement des population et public cible (ici les 0-30 ans) mais aussi de nos équipes techniques, administratives et éducatives.**



# Les objectifs éducatifs

---

**Les axes prioritaires des  
projets d'écoles et  
d'établissement du territoire**



**Les objectifs du P.E.D.T. et  
les effets attendus**



**Articulation avec les  
éventuels dispositifs  
existants**



# Les axes prioritaires des projets d'écoles et d'établissements du territoire

Garantir la maîtrise des savoirs fondamentaux.

Développer le langage oral et écrit

Aider les élèves à acquérir des bases solides

favoriser la réussite de tous dans le cadre des apprentissages fondamentaux

La performance au service de tous

Développer les démarches et mobiliser ses savoirs dans la résolution de problèmes

Améliorer les résultats des élèves en français et en mathématiques

Sécuriser le parcours des élèves au sein d'une école inclusive

Accompagner les élèves pour les aider à devenir les citoyens de demain

Favoriser les continuités dans le parcours de chaque enfant



La compréhension orale et écrite au service des apprentissages service de l'excellence inclusive .

Les jeux à règles au service de la compréhension de problème.

Développer le sentiment d'appartenance à un groupe scolaire

Améliorer le climat scolaire et la citoyenneté à travers des actions culturelles et sportives

Favoriser le bien-être et l'épanouissement des élèves et des adultes de l'école en promouvant une démarche co-éducative (parents, associations...)

Ouvrir l'école aux parents et aux partenaires

Le développement des liaisons parents-partenariat- école au service de l'excellence inclusive .

**La réussite éducative et excellence; les leviers d'un parcours ambitieux**

**Co construction du citoyen de demain**

**Bien être et épanouissement des jeunes sur tous les temps de la vie pour construire le citoyen de demain**

**Ancrage dans une communauté éducative et partenariale, la mobilité la santé la lutte contre les discriminations ou encore l'égalité femme-homme seront travaillés dans l'ensemble des enjeux transversaux**

Favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'ouverture au monde des élèves

# Les objectifs du P.E.D.T. et les effets attendus

---

## Les orientations générales et éducatives du PEDT partagé

Le PEDT considérera les orientations suivantes :

- \* Il s'appuie sur les besoins, les envies et les souhaits repérés par le réseau partenarial.
  - \* Il concerne tous les enfants du territoire à compter de leur naissance ainsi que les jeunes jusqu'à 30 ans.
  - \* Il vise à l'amélioration des conditions de vie quotidienne sur le territoire en les transformant.
  - \* Il encourage et appui les initiatives des bénéficiaires et de l'équipe éducative en intégrant les parents.
  - \* Il met la priorité sur les projets ; la structure physique qui le porte n'étant qu'un moyen.
  - \* Il est basé sur la co-production des acteurs de la vie sociale locale. Les objectifs généraux sont les suivants : Le PEDT vise à l'épanouissement des enfants, des jeunes sur tous leurs temps de vie : scolaire, périscolaire et extrascolaire.

Afin de montrer l'engagement qui est le nôtre et celui des partenaires, nous imaginons faire entendre les temps de :

- loisirs éducatifs,
- péri loisirs éducatifs,
- extra loisirs éducatifs.

Le PEDT vise à :

- la réussite éducative et concourt à la réussite scolaire.
- l'égalité des chances dans l'accès aux activités de découverte, sportives, artistiques, socioculturelles du territoire de la ville de Liévin en considérant les spécificités du territoire. A ce titre, la municipalité s'est dotée d'une politique jeunesse ambitieuse à destination également des jeunes issus des milieux les plus défavorisés, difficile ou en souffrance.
- assurer la mixité homme-femme et le droit à la différence.
- prévenir et sensibiliser les problématiques des jeunes en matière de santé : drogue, alcool, grossesse, prévention au niveau alimentaire et sur la pratique d'activités physiques (voir sportives).
- allier la Troisième Révolution Industrielle à la réussite éducative : comment l'outil informatique va concourir aux solidarités ?  
Comment penser , réfléchir et agir sur les transitions?
  - porter une attention toute particulière aux questions d'insertion : l'emploi, le logement, la culture, la mobilité via l'accès au permis



## Les objectifs du P.E.D.T. et les effets attendus

---

Ce projet vise l'accès à l'autonomie, à l'engagement citoyen et à l'émancipation de chacun. Il est conduit de façon partenariale et intègre les spécificités des institutions, des structures partenaires, des associations du territoire et de l'ensemble des forces vives de la commune.

Il devra garantir la continuité et la cohérence éducative entre les projets de chaque partenaire.

Il assure l'articulation des interventions sur l'ensemble des temps de vie de l'enfant. En ce sens, l'optimisation des différents temps de vie de l'enfant en fonction de ses rythmes chronobiologiques et chronopsychologiques sera recherchée. Un regard particulier sera également porté à l'enrichissement du vocabulaire des jeunes. La priorité au langage doit être un enjeu porté par l'ensemble des partenaires.

En ce sens, des formations seront partagées entre la Fonction Publique Territoriale, l'Education Nationale et toute proposition partenariale permettant la valorisation des savoirs et l'accès à la connaissance.

Le PEDT répondra à une logique de projet mené par objectifs.

Les différents comités auront à charge l'élaboration des outils de pilotage du projet permettant la mise en œuvre d'évaluations régulières des objectifs opérationnels visés.

Le PEDT a également vocation à répondre aux changements de rythme scolaire de l'organisation de la semaine scolaire. A ce titre, il attachera une attention toute particulière au temps périscolaire du mercredi dans le cadre du plan mercredi.



# Les intentions éducatives: Vers des objectifs évaluable

Comme cela a été évoqué, la notion de respect est une finalité que nous devons traduire de façon récurrente sur les actions, activités ou projets . .

FINALITES

Le Respect

Des Femmes  
Des filles

Des Hommes  
des garçons

Des institutions

Des valeurs  
démocratiques

Des biens  
individuels  
et  
collectifs

Liberté  
Egalité  
Fraternité

Laïcité  
Education  
populaire  
E.S.S.

Cadre de vie  
conditions de  
vies

Défi  
environnemental  
écologique  
numérique

S'émanciper  
S'autonomiser

Créer  
Progresser  
Réaliser

Fédérer  
Initier  
Participer

Imaginer  
Innover  
Oser

Lien social  
Solidarité  
Démocratie

Permettre de vivre  
pleinement son temps de  
loisirs Favoriser l'écoute, l'  
échange

Savoir  
se positionner

Permettre à l'enfant de  
faire ses choix

Responsabiliser  
l'enfant à ses  
affaires  
personnelles

Moment de  
convivialité

Favoriser l'écoute, l'  
échange

Permettre de vivre  
pleinement son  
temps de loisirs  
Favoriser la  
participation de  
chacun

Sensibiliser à  
l'hygiène

Respect des  
rythmes de  
l'enfant (le droit de  
ne rien faire)

ACTIONS - ACTIVITES - PROJETS



## Articulation avec les éventuels dispositifs existants

---

Une longue expérience contractuelle avec la CAF, l'Etat, le conseil Départemental et la Région prévaut à Liévin.

Ainsi, la Ville de Liévin est pleinement inscrite dans le cadre du Contrat de Ville porté par la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et en cours de signature.

Elle a toujours été intégrée dans la Politique de la Ville sous toutes les formes qu'elle a pu prendre. En ce sens, en 2005, la Ville de Liévin s'est engagée dans la mise en œuvre du Programme de Réussite Educative.

En 2021 la ville s'est inscrite dans le cadre des cités éducatives.

Par ailleurs, une Convention Territoriale Globale a été établie avec la CAF et repose sur le développement et l'amélioration de l'offre d'accueil :

- par une localisation géographique équilibrée des différents équipements,
- par une réponse adaptée aux besoins des familles et de leurs enfants,
- par la recherche de l'implication des enfants, des jeunes et des parents dans la définition de leurs besoins et surtout en recherchant l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes par des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale.

La CTG permet le versement de prestations soutenant les activités périscolaires et extrascolaires, mais aussi la petite enfance et les prestations diverses inscrites dans le cadre des projets de territoire des centres culturels et sociaux.

Un contrat de sécurité intégré, signé avec l'Etat a inscrit des orientations éducatives. C'est pourquoi une "cellule d'évitement scolaire" a été installée dès fin 2023 permettant de la sorte de vérifier les enfants "sortant des radars".

Bien évidemment, le PEDT respectera la cohérence de ces dispositifs, il s'appuiera sur eux et visera à les renforcer.

**Liévin a inscrit la cohésion sociale en transversalité** dans son projet Politique 2020-2026 par la création du pôle cohésion sociale

**Différents axes ont été ciblés à savoir :** la démocratie participative, la tranquillité publique, l'environnement, l'aménagement de la ville, l'économie et l'emploi, le logement, l'éducation et l'école, la jeunesse, l'intégration du vieillissement de la population, la vie associative, le sport, la culture, la petite enfance, la solidarité, le handicap, la santé...

**Les élus souhaitent actualiser la politique de cohésion sociale de la collectivité** pour apporter plus de lisibilité et consolider ses partenariats avec les différentes institutions et associations locales. C'est ainsi que la collectivité souhaite partager collectivement la mise en place d'un **projet territorial de cohésion sociale** avec ses partenaires privilégiés que sont l'Etat (avec l'ensemble de ses ministères et services déconcentrés), la C.A.F., la Région, le Département, le CCAS et l'ensemble des acteurs privés ou publics du territoire, et en s'appuyant sur des dispositifs en termes de moyens comme la Politique de la ville, la cité éducative apprenante (0-25 ans), le Programme de réussite éducative, la Convention Territoriale Globale, le Projet Educatif Territorial (et le plan mercredi), ...



# Le pilotage et la gouvernance du projet

---

**Éléments prévus dans le bilan / évaluation du projet** →

**Le cycle d'un projet** →

**Questionner les intentions éducatives** →

**Questionner le pilotage** →

**Questionner la mise en oeuvre** →

**La charte du plan mercredi** →

**Comité de pilotage** →

**Partenaires du projet**

**Modalités d'information et d'échanges avec les familles** →



## Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet

---

L'évaluation considère le PEDT en lui-même (des objectifs opérationnels, des moyens, des méthodes, ...).

Le regard et l'évaluation des différents temps périscolaire et extrascolaire en lien avec le temps scolaire permettront le recul nécessaire et suffisant pour un bilan nous permettant de vérifier les modalités de poursuite des activités proposées les mercredis.

L'évaluation est au cœur des préoccupations du PEDT. C'est pourquoi elle sera coproduite avec les acteurs du territoire et fera appel à un dépôt postérieur au présent document. En effet, il est indispensable de réfléchir le projet de façon partenariale. Il est donc tout autant indispensable d'en prévoir son évaluation de façon partenariale.

**Chaque porteur de projet, d'action ou d'animation, aura donc à déterminer "ses modes d'évaluations" inscrites dans l'évaluation générale et dont nous donnons ci-dessous les lignes conductrices:**

### **L'évaluation pourra être "diagnostic":**

Elle permet de détecter les compétences, les difficultés, les manques, les points forts, ... puis se prononcer sur les possibilités qu'à une personne ou un groupe de personne à pouvoir suivre une action, une activité.

### **L'évaluation pourra être sommative:**

Elle permet de situer les uns et les autres .. du premier au dernier. Elle se traduit souvent par une note

### **L'évaluation pourra être formative**

Elle se réalise tout au long du projet. Elle permet de vérifier la progression sur un ou plusieurs objectifs fixés initialement. Elle permet de définir si les objectifs sont atteints ou pas.

### **L'évaluation pourra être analytique:**

Elle s'effectue à posteriori et consiste à analyser l'action réalisée. Il y a nécessité de fixer des objectifs opérationnels afin de ne pas évaluer uniquement les effets mais également ce qu'elle apporte réellement comme amélioration.

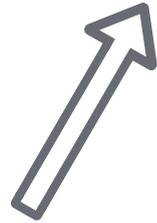
### **L'évaluation pourra être dynamique:**

Elle évalue au fur et à mesure les résultats de l'action, en se référant à la programmation des objectifs opérationnels, comme pour l'évaluation formative. Elle permet de constater à des moments précis ou nous en sommes dans la conduite du projet et d'identifier si il y a ou non des difficultés - pour ensuite apporter les orientations nécessaires.



# Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet / les outils

Nous souhaitons une évaluation construite de façon partenariale et la "plus" précise possible pour se faire, une fiche projet, activités et fiche animation seront proposées, travaillées, et affinées avec les partenaires. La base serait la suivante:



- Rattachement projet
- Titre
- Descriptif
- Public
- Durée et périodicité
- Intervenant Partenaires
- Finalités
- Objectifs généraux, et intermédiaires
- Objectifs opérationnels
- Méthode employée
- Évaluation
- budget



Nous souhaitons une évaluation permettant une réelle prise en compte du public ciblé et de l'impact potentiel, pour se faire nous nous appuyerons sur des propositions d'objectifs opérationnels qui seront à préciser:

Le postulat admis est le suivant: **"un objectif opérationnel se conçoit pour un public cible , sur un temps donné et pour atteindre une performance potentielle"**.

## COMPOSITION ANALYTIQUE D'UN OBJECTIF OPERATIONNEL

| la programmation  | composition obligatoire   |   |                              | composition facultative  |  |  |
|---|---|---|------------------------------|--|--|--|
|   | le sujet  | l'élément performance   |                              | les critères   | la condition   | le contexte  |
| <i>A quel moment l'objectif doit il être atteint?</i>   | <i>Qui doit le faire ou qui réalisera la performance?</i>                     | <i>Que faut il faire ?</i>  | <i>Que doit il faire ?</i>   | <i>Quel est le niveau d'acceptabilité?</i>   | <i>Dans quelle condition doit-il le faire?</i>   | <i>Dans quel lieu ou endroit doit il le faire?</i>                       |
| Cela implique la possibilité de planifier des étapes particulières. On peut aussi prévoir les dates de début et fin d'un objectif | *la personne ex: chaque enfant<br><br>*le groupe ex: les membres de l'atelier | Rédiger le verbe d'action qui doit définir la tâche. Ce verbe sera l'indicateur il peut être auditif, visuel kinesthésique olfactif | Préciser l'objet de l'action | A partir de quel moment sera t on satisfait? Chaque fois que c'est possible les critères doivent être très précis, sans ambiguïté mais réaliste. Préciser la plage de variation mini et maxi | Y a t il des conditions particulières d'exécution ou circonstances dans lesquelles une tâche doit être exécutée ? Avec l'aide de... a partir de... | Le lieu de la mise en oeuvre de la performance a aussi son importance... |
| Après la 2° séance  | Chaque personne   | Sera capable de confectionner   | Une tarte aux pommes         | Pour 6 personnes (de diamètre 28 cm)   | Seul et sans l'aide de la recette  |  |

## Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet / les outils

---

Au même titre il sera nécessaire d'établir les indicateurs et les critères suivant les projets proposés dans le PEDT

### les critères

Les critères sont des caractéristiques auxquelles on se réfère ou sur lesquels on se base pour **choisir, classer, sélectionner quelque chose**.

Un critère est aussi ce qui sert à **distinguer dans une chose le vrai du faux**.

Parmi les différents critères, nous mettrons en évidence et particulièrement:

- **Les critères de choix** : doivent permettre de connaître les points précis sur lesquels le public sera « jugé » ils seront pondérés ou hiérarchisés.

- **Les critères quantitatifs** : permettent de mesurer les quantités diverses et décidées pour les projets. Cela passera par toutes les possibilités qui nous sont données :

temps de travail,

nombre d'intervenants, de responsables,

nombre de réunions, de rencontres,

nombre d'enfants, âges, sexes, territoire de vie, etc...

L'objet sera non seulement d'avoir une analyse horizontale , mais également croisée et considérant des périodes différentes.

- **Les critères de qualité** : sont définies en fonction du projet. Nous pouvons imaginer

\*la pertinence : les activités (ou orientations) proposées répondent-elles au projet ?

\*la cohérence : les moyens sont-ils en adéquation avec les objectifs ?

\*l'efficacité : existe-t-il une corrélation entre les moyens et les résultats obtenus ?

\*l'efficacité : produisons-nous un maximum de résultats en fournissant un minimum d'effort ? \*la fonctionnalité \*la fiabilité \*la facilité d'utilisation \*la conformité aux normes

\*la continuité

\*l'intégration

\*la communication

- **Les critères d'appréciation** : permettent de dégager l'originalité, la nouveauté, l'intérêt, la complémentarité, les similitudes ou les différences.

# Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet / les outils

---

## les indicateurs

**Un indicateur est une Variable significative** dans le domaine bancaire, des politiques, des entreprises, du secteurs social, économique... pour exemple.

**Les indicateurs sont liés à la politique de mesure de l'entreprise publique ou privée**

**Un bon indicateur doit être clair et univoque. Il doit pouvoir être mesuré .**

Il existe un certain nombre d'indicateurs :

**-les indicateurs d'efficacité :** sont les indicateurs souvent chiffrés et permettent de savoir si on a atteint ses objectifs.

**-Les indicateurs de moyens :** sont les indicateurs qui vous renseignent sur le niveau des moyens employés pour le projet pour atteindre les objectifs qui se sont fixés.

**-Les indicateurs de seuil :** ils permettent de surveiller et de réagir lorsque votre mesure atteint un niveau critique.

**-Les indicateurs de leadership :** ils permettent de mesurer la manière dont les managers d'une entreprise ou d'une société utilise son temps et ses compétences (la gouvernance)

**-les indicateurs d'activité :** sont les indicateurs qui permettent de mesurer mensuellement, et de façon régulière, l'évolution des projets concernés

**-les indicateurs d'efficience :** sont les indicateurs qui permettent de mesurer que le projet vise les meilleurs résultats possibles compte tenu des moyens mis en œuvre

**-les indicateurs de performance :** sont les indicateurs de mesure calculables et qui permettent d'évaluer les progrès ou la réussite du projet ainsi que celle d'une équipe en se basant sur des objectifs précis de performance

**-indicateurs de résultat** sont des variables significatifs qui sont liés à la progression

**-indicateurs internes** sont des variables significatives qui permettent de montrer le respect ou le non-respect d'une politique de ressource humaine (le genre par exemple)

**indicateurs transversaux** représentent les variables liés à une collecte systématique de données sur le critère qui sera déterminé.

Les indicateurs sont souvent des valeurs mesurables.



## Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet

---

**Quelques "idées" pour vos indicateurs** : \*le nombre d'enfants participant à l'action, \*le nombre d'intervenants, de bénévoles et parents impliqués, \*la participation aux réunions de l'ensemble des partenaires, \*la qualité des échanges lors des réunions permettant de vérifier la qualité des relations mises en œuvre, \*la qualité des échanges lors des temps d'action et entre autres les notions relatives au respect, à l'écoute et au savoir vivre ensemble, \*rendre les enfants et jeunes ... porteurs d'idées et acteurs, \*donner la « parole » aux enfants et aux jeunes, \*l'activité proposée comme lieu « CITOYEN » de « promotion » des idées nouvelles d'envies, de besoins, ... Nous veillerons également à permettre l'évaluation de : \*taux de participation aux réunions des différents comités et autres réunions par rapport au nombre d'invitations ou de tracts transmis, \*la situation géographique des présents (quartier, hors quartier, hors commune), recherche de ratio, \*nombre d'échanges et de demandes, \*l'implication dans les rencontres avec les partenaires, les réunions thématiques, les réunions des comités de suivi des actions, et lors de moments informels. \*la participation à des séances de formation, d'études recherches, de colloques ou autres moments pouvant être déterminés comme formateur.

Indicateurs qualitatifs : Lors des diverses rencontres, nous viserons les capacités individuelles et collectives à : \* écouter, \* entendre, \* proposer, \* analyser, \* refuser dans le respect des hommes, \* développer et « défendre » le projet.

### les effets attendus

Les effets attendus seront de plusieurs ordres :

\*Nous prendrons en considération les évaluations internes à partir des grilles d'évaluation concernant les enfants, les intervenants, les activités et actions et les relations avec les partenaires et les parents.

\*Nous veillerons à connaître les effets constatés à l'école (et dans nos structures) par des rencontres régulières avec les équipes enseignantes et les effets à la maison par des rencontres avec les parents.

\*Nous tenterons de mettre en évidence les problématiques liées à la lecture, à l'écriture et au calcul en particulier, tout en respectant le volet ludique dans la démarche d'apprentissage.

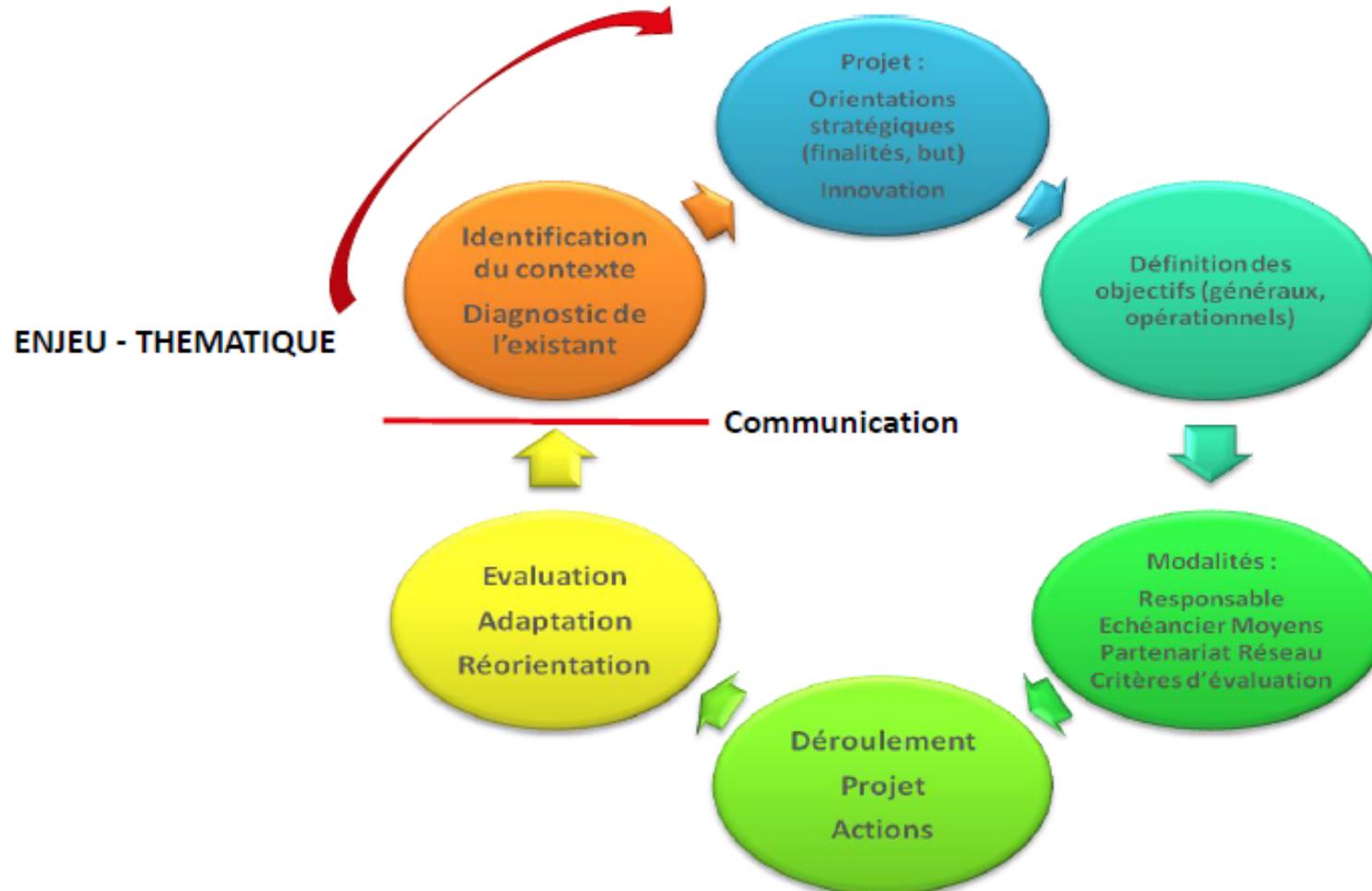
\*Nous vérifierons les notions d'émancipation et de vie citoyenne de l'enfant à travers sa participation lors de ces temps mais aussi et en relation avec les enseignants sur son implication dans la vie de la classe.

\* Nous vérifierons entre autres le degré de « fatigue » ou d'attention des enfants. Les difficultés rencontrées : Les difficultés rencontrées seront essentiellement dans notre capacité à fédérer autour de l'enfant l'ensemble des partenaires éducatifs : - en premier lieu, la participation des parents, - en second lieu la participation des équipes enseignantes à nos rencontres régulières, - en dernier lieu les financeurs qui actent les dossiers. Nous comptons sur la présence et le soutien financier des partenaires (exemple de la cité éducative) . Enfin, nous tenterons de mobiliser du bénévolat encore plus important afin de vérifier les apports entre autres en termes de lecture et écriture. Nous pouvons également envisager les difficultés liées aux parents et à leur capacité de suivre les travaux de leurs enfants au regard d'une situation individuelle, elle-même difficile (ex. : problème lié à l'illettrisme, ...).

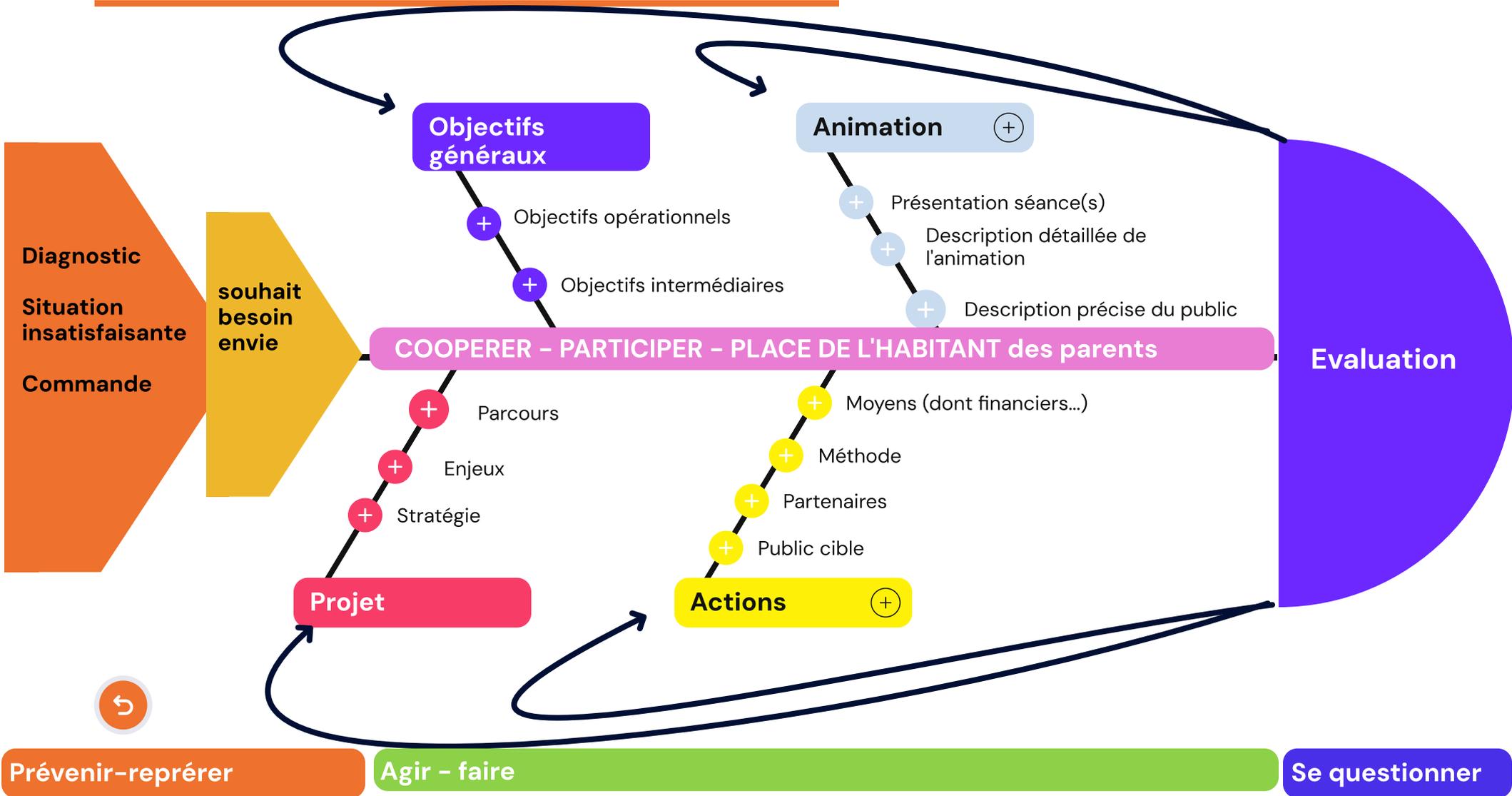


## Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet

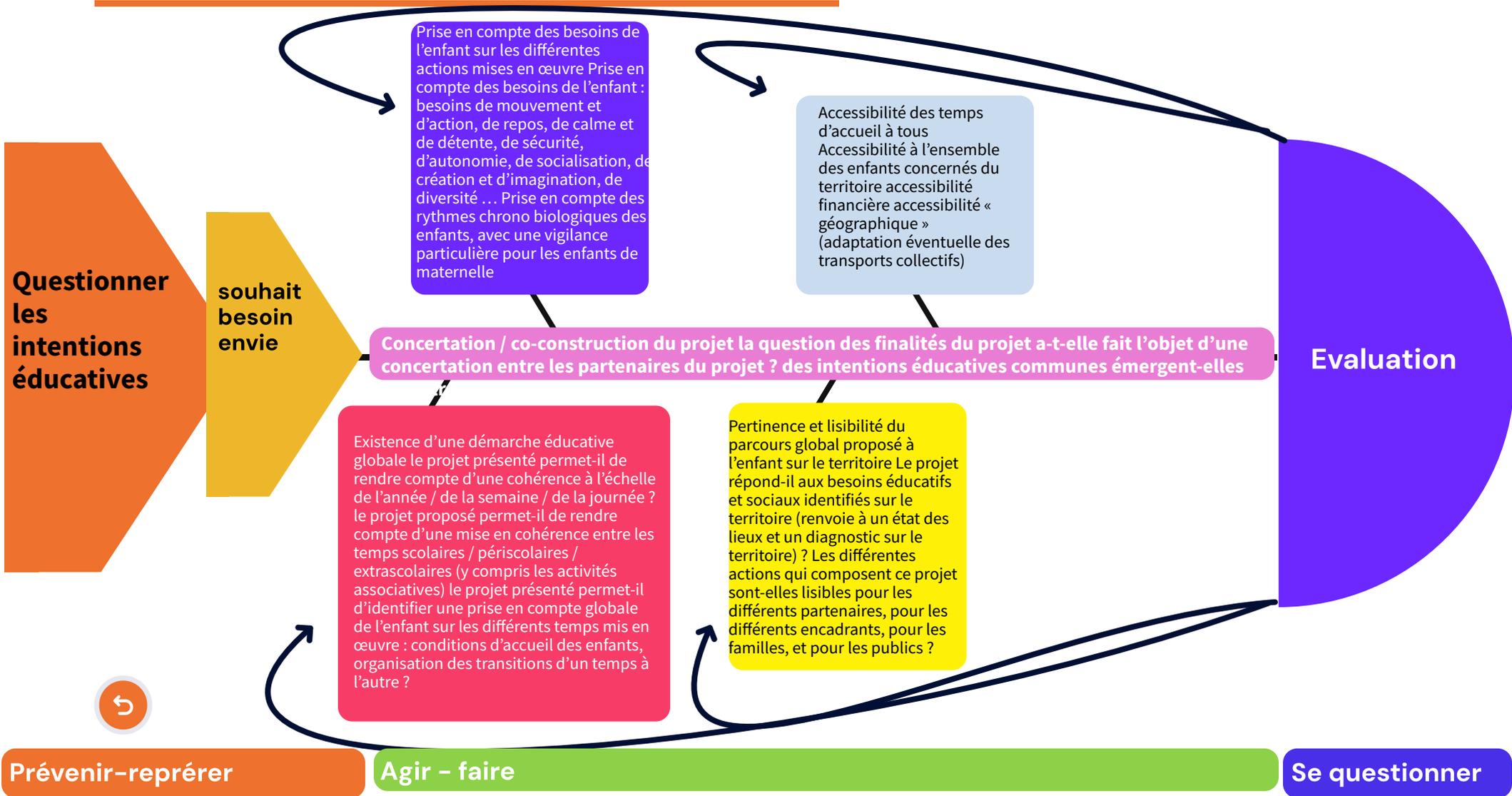
---



# Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet



# Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet



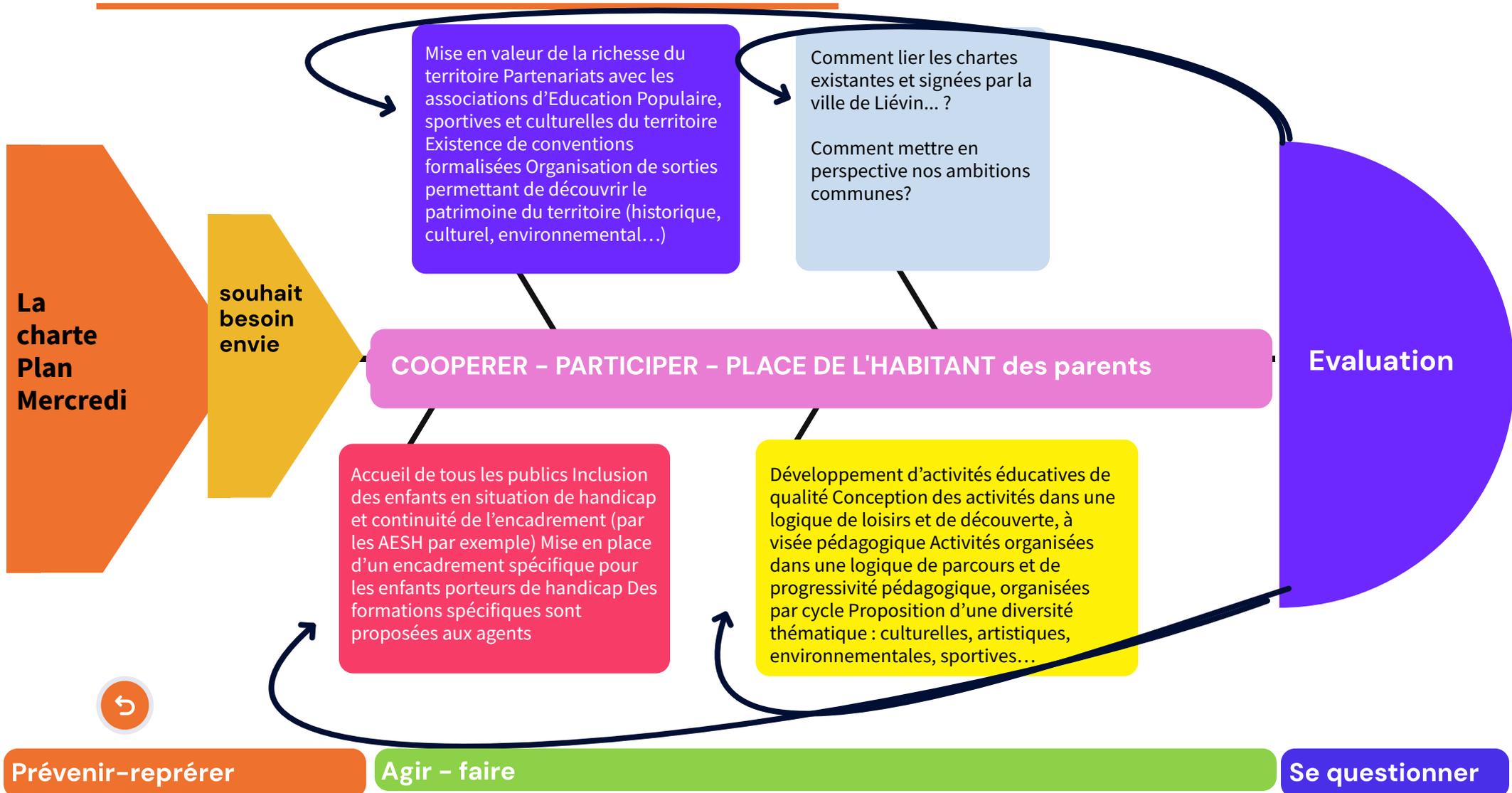
# Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet



# Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet



## Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet



# Elements prévus dans le bilan / évaluation du projet

| Concertation et pilotage   | critères |     | Observations et modalités de mise en œuvre |
|--|----------|-----|--|
|  | oui      | non |  |
| Mise en place d'un comité de pilotage                                      |          |     |  |
| Mise en place d'un comité technique ou de suivi                            |          |     |  |
| Participation des directeurs d'établissements scolaires ou des enseignants |          |     |  |
| Participation des parents  |          |     |  |
| Participation des enfants /des jeunes                                      |          |     |  |
| Participation du tissu associatif  |          |     |  |
| Participation des directeurs et/ou animateurs péri et extrascolaires       |          |     |  |
| Autres acteurs associés  |          |     |  |
| Une personne est identifiée comme coordinateur/référent du PedT            |          |     |  |

| Accueil de tous les publics                                   | critères   |     | Observations et modalités de mise en œuvre |  |  |
|---|--|-----|--|--|--|
|   | oui  | non |  |  |  |
|   | Inclusion des enfants en situation de handicap et continuité de l'encadrement (par les AESH par exemple) |     |  |  |  |
|   | Mise en place d'un encadrement spécifique pour les enfants porteurs de handicap                          |     |  |  |  |
|   | Des formations spécifiques sont proposés aux agents  |     |  |  |  |
| Gratuité ou tarification progressive                          |  |     |  |  |  |
| Information des familles sur le PedT et le projet pédagogique |  |     |  |  |  |

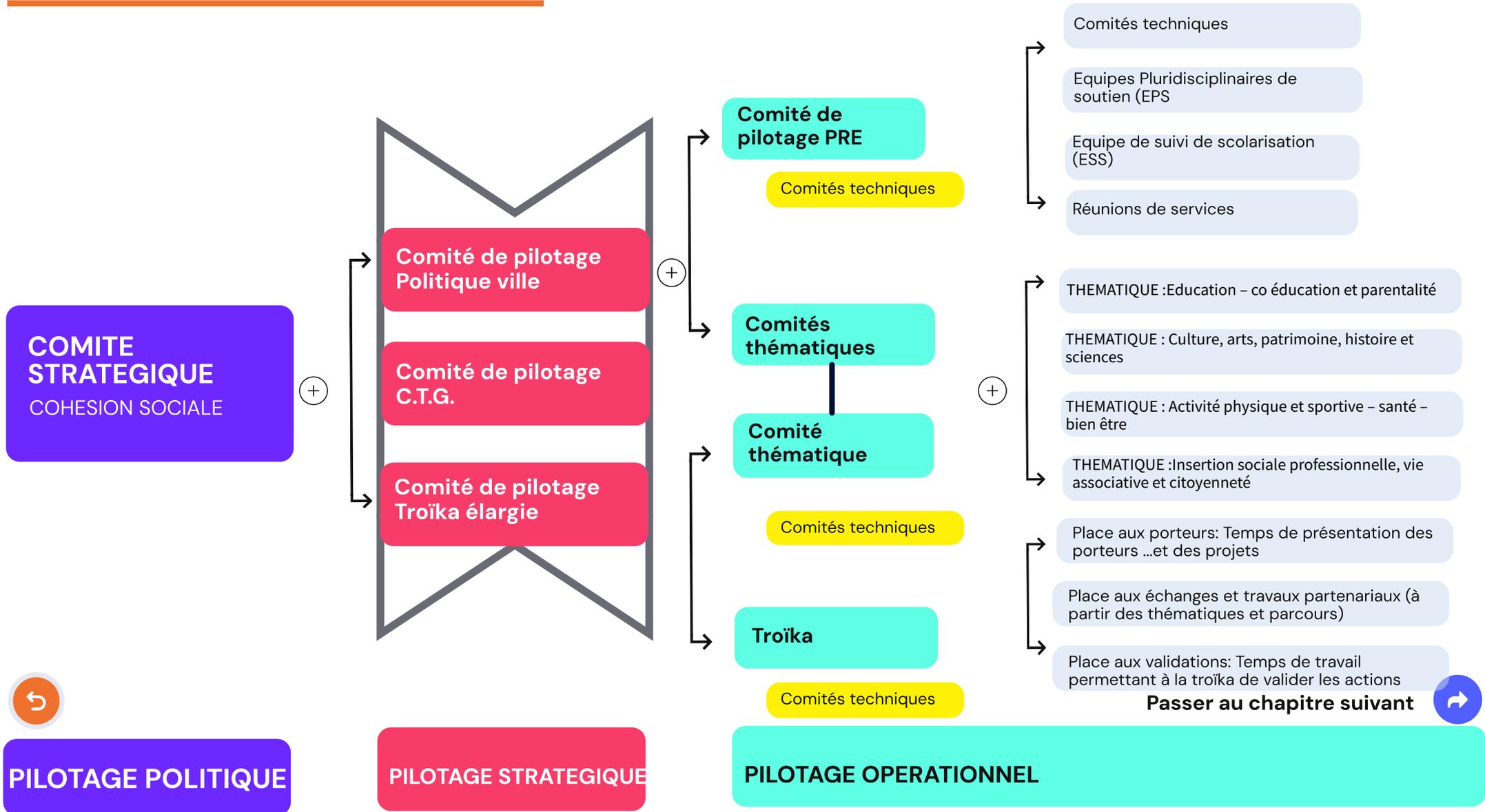
DES OUTILS A UTILISER CONFORTER INTERROGER

| Développement d'activités éducatives de qualité  | critères |     | Observations et modalités de mise en œuvre |
|--|----------|-----|--|
|  | oui      | non |  |
| Conception des activités dans une logique de loisirs et de découverte, à visée pédagogique             |          |     |  |
| Activités organisées dans une logique de parcours et de progressivité pédagogique                      |          |     |  |
| Prise en compte de la diversité culturelle : culturelles, artistiques, environnementales, sportives... |          |     |  |
| Organisation des activités en harmonie avec les autres temps de la journée vécue par l'enfant          |          |     |  |
| Prise en compte du choix de l'enfant selon ses aspirations, ses envies et ses besoins                  |          |     |  |

| Complémentarité et cohérence éducative des différents temps de l'enfant   | critères |     | Observations et modalités de mise en œuvre |
|---|----------|-----|--|
|   | oui      | non |  |
| Mise en cohérence du ou des projets d'école et du projet pédagogique périscolaire - des axes communs ont été identifiés |          |     |  |
| Des parcours éducatifs sont déclinés et mis en lien sur les temps peri/extra et scolaires                               |          |     |  |
| Les locaux et le matériel éducatif sont mutualisés entre école et ACM   |          |     |  |
| Mise en place d'une charte commune d'utilisation des locaux   |          |     |  |
| Des rencontres sont organisées entre équipe enseignante et équipe d'animation   |          |     |  |

| Mise en valeur de la richesse des territoires  | critères   |     | Observations et modalités de mise en œuvre |
|--|--|-----|--|
|  | oui  | non |  |
|  | Partenariats avec les associations d'Education Populaire, sportives et culturelles du territoire |     |  |
| Existence de conventions formalisées   |  |     |  |
| Organisation de sorties permettant de découvrir le patrimoine du territoire (historique, culturel, environnemental...) |  |     |  |

# Comité de pilotage: schématiquement



## Comité de pilotage stratégique

---

### **La structure de pilotage est un élément incontournable pour la réussite du projet.**

Elle doit :

- rassembler les acteurs éducatifs,
- concevoir les outils de la rencontre, avoir des objectifs précis et se réunir régulièrement,
- bénéficier de moyens,
- s'appuyer sur une réelle coordination et une animation adaptée,
- concevoir et mettre les moyens de conception à l'élaboration des évaluations.

La structure de pilotage est représentative de toutes les composantes éducatives locales : les diverses institutions, les services de la collectivité, les écoles, les collèges, les lycées... l'éducation nationale, ainsi que les associations sont à solliciter.

La place accordée aux parents est à identifier, celle des enfants est souhaitée.



### **Le Comité de Pilotage Stratégique**

#### **Les Fonctions :**

Le Comité de Pilotage stratégique considère toutes les politiques développées sur territoire de la commune. Il donne les orientations POLITIQUES. Le PEDT en fait donc intégralement partie

- donne les orientations,
- définit les objectifs,
- les méthodes et les temps de rendus.

#### **Les représentants :**

- Le Maire et les élus en charge du projet
- 1 représentant de la SDJES
- 1 représentant du DASEN et/ou l'Inspectrice de circonscription de l'Education Nationale
- le procureur de la république ou son représentant
- 1 représentant de l'Etat (Sous pref locale)
- 1 représentant de la CAF
- 1 représentant de la CALL
- 1 représentant du Conseil Départemental
- 1 représentant du Conseil Régional

**Les rencontres : Le comité de pilotage stratégique se réunira une à deux fois par an.**

## Comité de pilotage comités thématiques

---

**Le comité de pilotage :** Le comité de pilotage donne les orientations stratégiques, s'appuyant sur les orientations politiques au projet de cohésion sociale et à fortiori au PEDT, il se réunira une à deux fois par an et à chaque fois que cela en deviendra utile.

- Il propose les évaluations de l'ensemble du PEDT, des thématiques, des méthodes et des moyens mis en œuvre.
- Il apporte les éléments objectifs permettant de concourir à la mise en œuvre du diagnostic permanent de territoire.
- Il apporte un éclairage technique sur les thématiques définies et les orientations prises dans le cadre du PEDT et en propose une évaluation dynamique auprès des comités techniques et à travers les équipes d'intervention.
- Il met en œuvre les objectifs opérationnels, les critères et les indicateurs d'évaluations.
- Il propose une évaluation également chiffrée à travers les différents rendus de présence mais aussi à travers les budgets.

### **Les comités thématiques :**

Les comités thématiques se veulent être au plus proche des réalités de territoire. Il s'agit ici des forces vives (porteurs de projets entre autres) et des intervenants qui proposeront et mettront en œuvre les outils d'analyse. Ils travailleront avec les équipes d'intervention de terrain et sous la responsabilité de la coordination du pôle cohésion sociale.

Les rencontres de travail internes permettent d'aborder les questions de thématiques autour des notions de parcours et surtout la question de l'évaluation.

Les comités thématiques considèrent l'ensemble des politiques: Politique de la ville, PRE, Cité éducative, PEDT, CTG...

Ils se réunissent régulièrement et à chaque fois que cela est nécessaire

## Comité de pilotage

---

### Les comités techniques

#### Les fonctions :

- Participer aux rencontres prévues sur les thématiques définies et sur les travaux menés par les comités techniques.
- Apporter les éléments objectifs permettant de concourir à la mise en œuvre du diagnostic de territoire.
- Apporter un éclairage technique sur les thématiques définies et les orientations prises dans le cadre du projet éducatif territorial. - Préparer les travaux du comité de pilotage.

Dans les comités techniques sont considérés les collègues du pôle cohésion sociale et des services de la ville. Ils ont pour objet de préparer et de formaliser les travaux des comités thématiques, des comités de pilotage et des comités stratégiques du pôle cohésion sociale.

#### Les représentants :

- les services de la Ville concernés : scolaire, jeunesse, sports, culturel, des CCS et du développement territorial, le CCAS
- certains partenaires externes à la Ville concourant au PEDT par leur expertise notamment pourraient être associés

**Les rencontres :** Les comités techniques se réunissent dès que le besoin s'en fait ressentir et au minimum une fois par semaine à travers les réunions d'équipes du pôle cohésion sociale



## Comité de pilotage : le PRE

---

### **Le Comité stratégique Projet de cohésion sociale**

#### **Le comité de pilotage du Programme de Réussite Educative •**

Il se déroule 3-4 fois par an (une rencontre par trimestre) et est doté d'un pouvoir de décision.

Il définit les orientations du projet PRE, de sa mise en place à son évaluation et des actions qui en découlent.

Il acte l'ensemble des travaux proposés dans le cadre des comités thématiques et équipes pluridisciplinaires de soutien.

Il est animé par la coordinatrice du Programme de Réussite Educative et la personne chargée de projet Politique de la Ville.

#### **Les représentants :**

-Le représentant de l'Etat -Le représentant technique de la CAF du Pas-de-Calais -Le représentant technique du Conseil Départemental (MDS) -L'inspectrice de circonscription de l'Education Nationale ou son représentant (coordo REP) -Les directeurs des écoles maternelles et élémentaires -Les principaux des collèges ou leurs représentants -Les représentants des services ville (scolaire, jeunesse, centres sociaux) et CCAS -Les représentants des principaux partenaires locaux

#### **Les comités thématiques •**

Il se déroulent 3 fois par an autour de thématiques proposées par le PRE ou les partenaires (suivant les besoins)

Ils développent des réponses adaptées aux problématiques du territoire.

Ils sont subordonnés aux comités de pilotage.

Ils associeront des experts suivant la thématique.

Ils sont animés par la coordinatrice du Programme de Réussite Educative.

#### **Les représentants :**

-Le représentant technique de la CAF du Pas-de-Calais -Le représentant technique du Conseil Départemental (MDS) -L'inspectrice de circonscription de l'Education Nationale ou son représentant (coordo REP) -Les directeurs des écoles maternelles et élémentaires -Les principaux des collèges ou leurs représentants -Les représentants des services ville (scolaire, jeunesse, centres sociaux) et CCAS -Les représentants des principaux partenaires locaux

## Comité de pilotage de la cité éducative apprenante : la TROÏKA

---

### **La troïka élarige (comité de pilotage de la cité éducative):**

Chaque année, et sur la base du plan prévisionnel d'actions figurant en annexe à la présente convention, le préfet de département organise avec les services de l'Education nationale et de la collectivité territoriale une revue de projet, dont il transmet les documents de synthèse à la coordination nationale des cités éducatives avant le 1er décembre de l'année concernée.

-Cette revue annuelle de projet a pour objectif de mesurer l'avancée réelle du projet, au regard des priorités identifiées par les partenaires et des engagements pris par chacun des financeurs.

-Elle vise à garantir les bonnes conditions de mise en œuvre des objectifs et de déploiement des actions, mais aussi à déceler les freins et difficultés à résoudre, afin de définir en commun des actions correctives nécessaires.

Il s'agit donc avant tout d'un bilan d'étape, mais également d'un rendez-vous d'anticipation de la suite du projet pour en accélérer la mise en œuvre et en maximiser les résultats.

Concrètement, le préfet de département transmettra à la coordination nationale les documents de synthèse de la revue annuelle de projet, permettant de valider, avec les services de l'Education nationale, le bilan financier, le suivi opérationnel des actions et les éléments d'évaluation de résultat.

La revue annuelle de projet sera établie en lien avec :

- les autorités académiques (pilotage et gouvernance du projet, rôle du collège chef de file, participation des personnels enseignants, innovation pédagogique, bilan des formations, lien avec le projet académique, impacts sur les résultats des élèves,...) ;
- les services de l'Etat en région en charge de l'animation et du pilotage de la politique de la ville (pilotage, animation et mobilisation interministérielle (SGAR, DREETS)
- les services de l'Etat associés en raison de leurs compétences respectives (DRAC, DRAJES, ARS, DDPJJ, ...)
- la municipalité (pilotage et gouvernance du projet) ;
- ainsi que de toutes les parties prenantes impliquées dans le pilotage du projet (intercommunalité, département, région, CAF, associations, conseil citoyen, associations de parents, etc.).

**La troïka** est composée du chef d'établissement porteur du projet (ici le collège Curie), de l'état (délégué du préfet) et de la collectivité. Elle se réunit de façon hebdomadaire.



# Les activités du mercredi : LE PLAN MERCREDI

---

**Durée de l'accueil collectif de mineurs du mercredi déclaré au SDJES**



**Mode d'inscription**



**Tarif des activités**



**Modalité d'information des familles**



**Organisation détaillée de la journée du mercredi retenue**



**Les intentions éducatives**



**Les opérateurs en charge des activités périscolaires proposées dans le cadre du mercredi**



**Prise en compte du handicap**



## Tous les temps d'accueil du mercredi concourent au plan mercredi

---

Le Projet Educatif De Territoire tel qu'il est réorienté s'inscrit toujours dans la volonté d'articuler au mieux les différents temps de l'enfant, qu'ils soient scolaires, périscolaires, mais également extrascolaires notamment dans le cadre du retour à la semaine à 4 jours scolaires depuis 2018.

Afin de proposer une pluralité des activités les mercredis dans le cadre du retour de la semaine à 4 jours scolaires et satisfaire la population, les horaires d'ouverture des ACCEM que ce soient pour les enfants ou les adolescents ont été revus.

Ainsi, pour faire face aux demandes des parents tous les ACCEM sont ouverts à la demi journée le mercredi et à la journée pour deux d'entre eux (marichelles et val de souchez) et ceci afin de ne pas pénaliser les parents ne disposant pas de mode de garde. En parallèle, la restauration propose un repas équilibré au sein de la nouvelle cuisine centrale, un accueil périscolaire a également été mis en place les matins et soirs dans le cadre du temps périscolaire. Cela permet aux familles de disposer d'une continuité d'activités les mercredis de 7h00 à 19h00.

Afin de tenir compte du rythme de l'enfant, des activités de grande qualité, adaptées sont proposées en y associant les partenaires locaux et plus particulièrement le monde associatif. Autant que possible il est proposé aux familles d'inscrire leur enfant dans un système de parcours afin que ce dernier puisse découvrir et pratiquer des activités aussi diverses que variées qu'elles soient manuelles, culturelles, sportives, de loisirs, artistiques, environnementales, numériques, civiques, etc... (voir intentions éducatives).

Pour autant nos structures "dites" de loisirs s'incrivent dans le cadre de ce plan mercredi et les temps d'ACCEM concourent aux mêmes objectifs.



## Durée de l'accueil collectif de mineurs du mercredi déclaré au SDJES : rappel des textes

---

Ce plan vise à soutenir la qualité de l'offre éducative faite aux enfants à l'occasion des mercredis libérés et à promouvoir le caractère éducatif des activités périscolaires.

Cette offre devra passer par des propositions structurées et diversifiées d'activités ambitieuses favorisant la découverte, la construction citoyenne et l'autonomie des enfants, dans le respect de leurs envies et de leurs rythmes.

Elle passera notamment par un accès renforcé à la culture et au sport tout en réduisant les fractures sociales et territoriales. Elle devra également s'inscrire dans une ambition de continuité et de cohérence éducative avec le temps scolaire.

Des activités sportives seront proposées par des éducateurs sportifs.

Cet encadrement permettra de mettre en place des actions coordonnées et structurées par un encadrement compétent, dans un but de découverte du sport sans aucune compétition.

Faire naître chez l'enfant l'envie de se dépasser, développer ses sens être capable de faire en prenant du plaisir.

Développer l'art plastique, se rendre à des expositions, visites de musées, de lieux culturels, historiques.

Cet aspect culturel sera encadré par des personnes compétentes en la matière, pour faire un travail de recherche de construction avec divers matériaux, pour développer les capacités de l'enfant et lui montrer qu'il est capable de faire, de voir, de comprendre, de créer.

Les diverses activités sportives, manuelles, culturelles aideront à la construction de l'enfant, qui le rendront plus ouvert, plus curieux, plus ambitieux. Cela l'aidera à se construire vers pour qu'il devienne citoyen autonome.



## Durée de l'accueil collectif de mineurs du mercredi déclaré au SDJES

---

Toutes les structures ACCEM de la commune sont concernées pour une ouverture le mercredi après midi et deux d'entre elles sur la journée une au nord et l'autre au sud de la commune. Le service jeunesse a travaillé sur l'ouverture de l'ensemble des accueils de loisirs de la commune.



L'ensemble des autres ACCEM accueilleront : LES MERCREDIS.  
Les inscriptions se font par ordre de priorité indiqué dans le dossier d'inscription sur les créneaux suivants:

- Accueil de Loisirs Léon Blum Quartier Riaumont 14H-17h
- Accueil de Loisirs Jacques Brel Quartier Marichelles 14H-17H
- Accueil de Loisirs Edouard Pignon Quartier St Albert 14H-17H
- Accueil de Loisirs Vent de Bise Quartier Vent de Bise 14H-17H
- Accueil de Loisirs Paul Baras Quartier Calonne 14H-17H
- Accueil de Loisirs Nelson Mandela Quartier Riaumont 14H-18H
- Accueil de Loisirs Montgolfier Quartier Centre ville 14H-18H

Depuis septembre 2018 et pour les années à venir, les accueils de loisirs les Marichelles et Val de Souchez accueillent les enfants : LES MERCREDIS.  
Les inscriptions se font par ordre de priorité indiqué dans le dossier d'inscription sur les créneaux suivants:

- De 7h00 à 19h00 : garderie matin/soir et accueil de loisirs
- De 9h00 à 17h00 : accueil de loisirs
- De 7h à 9h : garderie du matin
- De 17h à 19h : garderie du soir



## Mode d'inscription

Comme évoqué ci-dessus, les propositions d'accueil les mercredis priorisent une inscription à la journée, avec repas pour les ACCEM marichelles et val de souchez et une inscription à la demi journée pour les les autres ACCEM.

Pour autant nous accueillons les enfants et les jeunes de façon spécifique sur des demi journées dès l'instant ou le nombre correspond à nos déclarations d'effectifs.

### Il est à noter que le nombre de places à

- ACCEM Léon Blum Quartier Riaumont 80 place
- ACCEM Jacques Brel Quartier Marichelles 130 places
- ACCEM Edouard Pignon Quartier St Albert Pignon 60 places
- ACCEM Vent de Bise Quartier Vent de Bise 82 places
- ACCEM Paul Baras Quartier Calonne 60 places
- ACCEM Nelson Mandela Quartier Riaumont 48 places
- ACCEM Montgolfier Quartier Centre ville 48 places
- ACCEM Val de Souchez est de 72 places
- ACCEM les Marichelles est de 100 places

| Accueils de Loisirs | Téléphone fixe | Directeur                           | Téléphone portable                | Mail   | Adresses Postales                               | Tranche d'âge accueilli | Capacités d'accueil |
|---------------------|----------------|-------------------------------------|-----------------------------------|--|---|-------------------------|---------------------|
| AL Léon Blum        | 03.21.70.77.73 | BRIX Fabienne/Emilie<br>DERNOUCOURT | 07,88,63,15,57/06.29.4<br>4.71.24 | fabienne.brix@gmail.com/e<br>miliederoncourt.01@gmail. | CCS Georges Carpentier - rue<br>Ampère - LIEVIN | de 4 à 12 ans           | 80                  |
| AL Jacques Brel     | 03.21.44.34.40 | BURGEAT Elodie                      | 06.45.47.32.70                    | a.burgeat@lievin.fr                                    | rue Emile Zola - LIEVIN                         | de 2,5 à 12 ans         | 130                 |
| AL Edouard Pignon   | 03.21.70.54.20 | DHENIN Thierry                      | 06,32,99,74,76                    | t.dhenin@lievin.fr                                     | rue Van Gogh - LIEVIN                           | de 3 à 12 ans           | 60                  |
| AL Val de Souchez   | 03.21.70.67.91 | HULEUX Edith                        | 06.45.47.06.36                    | e.huleux@lievin.fr                                     | route d'Avion - LIEVIN                          | de 3 à 10 ans           | 72                  |
| AL Les Marichelles  | 03.21.44.20.60 | DEMOLIN Angélique                   | 07.76.71.64.34                    | a.demolin@lievin.fr                                    | CCS Jules Grare - LIEVIN                        | de 3 à 12 ans           | 100                 |
| AL Vent de Bise     | 03.21.44.73.11 | HUMEZ Aurélie                       | 06.72.28.03.69                    | a.humez@lievin.fr                                      | 23, rue du 8 Mai 45 - LIEVIN                    | de 3 à 17 ans           | 82                  |
| AL Paul Baras       | 03.21.45.94.02 | MEDJIDI Fadila                      | 06.32.99.61.10                    | f.medjidi@lievin.fr                                    | CCS Hauts de Liévin - rue<br>Pasteur - LIEVIN   | de 6 à 17 ans           | 60                  |
| AL Nelson Mandela   | 03.21.67.57.82 | LALIN Frédéric                      | 06.64.94.00.94                    | f.lalin@lievin.fr                                      | rue Ampère - LIEVIN                             | de 12 à 17 ans          | 48                  |
| AL Montgolfier      | 03.21.72.46.01 | CITERNE Geoffrey                    | 06,69,72,42,64                    | g.citerne@lievin.fr                                    | rue des Six Sillons - LIEVIN                    | de 12 à 17 ans          | 48                  |
| AL Paul Bert        |                | CAMPHIN Stéphanie                   | 06,95,98,29,94                    | s.camphin@lievin.fr                                    | Rue Paul Bert - LIEVIN                          | de 3 à 17 ans           | 160                 |



# Tarif des activités

La tarification est la suivante : • Journée avec repas : 6.00 € • Garderie : 1.30 €/séance (7h-9h ou 17h-19h) • Soit journée complète (7h-19h) : 8.60 €

OBJET : Tarifs pour les séjours colonies des vacances été 2022

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la tarification des séjours des colonies de vacances organisés en direction des liévinois par le Service Jeunesse de la ville de Liévin, pour l'été 2022.

Les séjours concernent les enfants et adolescents âgés de 6 à 17 ans.

Tarif pour les familles contribuables de Liévin :

| Tranches | Quotients             | Coût pour la famille à la journée pour 1 enfant | Coût pour la famille à partir du 2 <sup>ème</sup> enfant |
|----------|-----------------------|---|--|
| 1        | Quotient ≤ 450        | 8 €   | 7 €  |
| 2        | 451 ≤ quotient ≤ 617  | 9 €   | 8 €  |
| 3        | 618 ≤ quotient ≤ 1000 | 11 €  | 10 €   |
| 4        | 1001 ≤ Quotient       | 20 €  | 19 €   |

La tarification proposée sur les tranches 1 et 2 prend en compte les tickets colonie (notification feuillet vert de la Caisse d'Allocations Familiales).

Une tarification dégressive est appliquée à la fratrie à partir du 2ème enfant sur le même séjour. Les familles auront la possibilité de régler en 2 fois avant la date de départ du séjour.



## Pour les demi-journées hors vacances scolaires

Exemple : mercredi matin, après midi/samedi matin, après midi/ et toute autre demi-journée

| Quotient familial (1)  | Tarifs à la demi-journée (hors centre adolescent) | Rappel des tarifs pratiqués |
|------------------------|---|-----------------------------|
| Quotient < 442         | 0,5   | 1,4                         |
| 443 < Quotient < 617   | 1   | 1,4                         |
| 618 < Quotient < 1 000 | 1,2   | 1,8                         |
| 1001 < Quotient        | 1,5   | 1,8                         |

## Pour les journées hors vacances scolaires, les mercredis et toute autre journée Tarification JOURNEE AVEC REPAS

| Coût à la journée (En euro)<br>LIEVINOIS<br>Tarif unique | Coût à la journée (En euro)<br>Résident hors<br>LIEVINOIS |
|--|---|
| 6  | 20  |



# Tarif des activités

## TARIFICATION DES GARDERIES

### Hors vacances scolaires

Les garderies fonctionnent de 7h00 à 9h00 (correspondant à une séance) et de 17h00 à 19h00 (correspondant à une autre séance), et ceci quelle que soit la journée considérée.

Il n'est proposé qu'un seul tarif pour les périodes hors vacances scolaires :

1,30 euro /séance/enfant.

### Pour les journées durant les vacances scolaires

#### SANS REPAS

| Quotient familial (3)  | Coût à la journée (En euro) LIEVINOIS | Coût à la journée (En euro) Résident hors LIEVINOIS |
|------------------------|---------------------------------------|---|
| Quotient < 442         | 1                                     | 3   |
| 443 < Quotient < 617   | 1,2                                   | 3,6   |
| 618 < Quotient < 1 000 | 2                                     | 6   |
| 1001 < Quotient        | 3                                     | 9   |

Pour les petites vacances scolaires (hors été), seule la tarification correspondant au premier quotient (quotient < 442) sera retenue pour tous les enfants Liévinos s'inscrivant sur ces périodes soit 1euro par journée de présence.

## Pour les journées durant les vacances scolaires

### Tarifcation JOURNEE AVEC REPAS

| Quotient familial (3)  | Coût à la journée (En euro) LIEVINOIS<br>10% de remise à partir du 3ème enfant | Coût à la journée (En euro) Résident hors LIEVINOIS |
|------------------------|--|---|
| Quotient < 442         | 6  | 20  |
| 443 < Quotient < 617   | 7  | 20  |
| 618 < Quotient < 1 000 | 8  | 25  |
| 1001 < Quotient        | 9  | 25  |

La journée avec repas est considérée pour une présence des enfants de 9h00 à 17h00, repas compris, quels que soient le lieu et la période d'accueil de loisirs déclarés auprès des services, donnant autorisation d'ouverture d'un accueil de loisirs.

## TARIFICATION DES GARDERIES

### Vacances scolaires

Les garderies fonctionnent de 7h00 à 9h00 (correspondant à une séance) et de 17h00 à 19h00 (correspondant à une autre séance), et ceci quelle que soit la journée considérée.

### TARIF LIEVINOIS

|   | Tarifs LIEVINOIS (En euro) | Tarifs NON LIEVINOIS (En euro) |
|---|----------------------------|--------------------------------|
| A la séance.  | 1,3                        | 3                              |
| A la semaine(1) (quel que soit le nombre de jours).                 | 8                          | 20                             |
| Forfait séjour petites vacances (quel que soit le nombre de jours). | 12                         | 30                             |
| Forfait séjour vacances été (quel que soit le nombre de jours).     | 20                         | 126                            |



## Modalité d'information des familles

---

Tous les moyens et outils jugés utiles à la communication sont mobilisés:

le lievinois: distribué à 16 000 boîtes aux lettres

le site de la ville de Liévin

les réseaux sociaux

la communication au plus proche des habitants (les centres culturels et sociaux)

la communication directe: remise des dossiers d'une période à l'autre  
des supports prévus par les équipes de terrain  
des supports de communication et d'inscription

...



# Organisation détaillée de la journée du mercredi retenue

LAISSER LE TEMPS AUX ENFANTS ET AUX JEUNES... DE NE RIEN FAIRE

## Une journée type (il s'agit ici d'une présentation pouvant évoluer au regard des acteurs présents)

Afin d'assurer un déroulement agréable des journées des enfants en A.C.C.E.M (accueil collectif de mineurs à caractère éducatif) un découpage horaire est établi. Il est présenté sous une forme de journée-type.

Pour autant seuls deux AC.C.E.E. sont considérés par la totalité de la journée, les autres ne fonctionnant que de 14H à 17H

\* **7h00 / 9h00** : garderie Accueil personnalisé des enfants et des parents. Arrivée échelonnée des animateurs. Les animateurs qui ouvrent l'A.C.C.E.M. sont de pointage. Afin d'être plus mobiles et donc disponible auprès des familles, le pointage est effectué sur une impression papier du fichier informatique d'inscription animateurs. Les enfants accrochent leurs vêtements et sacs sur leur porte manteau. mise en place de jeux divers - les animateurs finalisent la mise en place des salles- un coin café est proposé aux parents (temps d'échange)

\* **9h00 / 9h15**: Accueil des enfants et des parents dans des salles différenciées au regard de l'âge des enfants- pointage. Un temps de jeux libres est proposé aux enfants, afin qu'ils puissent prendre leurs repères. **Le droit de ne rien faire.** Les animateurs comptabilisent le nombre d'enfants de leur groupe et le transmettent à la directrice. C'est un temps d'accueil dans chaque groupe d'âge : ressenti de l'humeur du jour, de prise de connaissance entre enfants et animateurs- passage aux toilettes avant les activités.

### 9H15 / 11H30: Temps des activités

\* **9h15 / 10h30**: Déroulement des activités, soit par petits groupes, soit en grands groupes. L'équipe d'animation se réserve le droit de ne pas réaliser les activités prévues ou de les aménager en fonction : des envies et des attentes des enfants, de la météo, du nombre d'enfants et encore une fois de la possibilité de ne rien faire ou de faire ce qui nous fait plaisir (ici des aménagements sont indispensables). Les activités et le matériel sont préparés en amont par l'équipe d'animation afin que les enfants puissent profiter au maximum du temps d'animation. Une fois terminée, l'activité et la salle sont rangées et nettoyées par les animateurs et les enfants.

\* **10h30 / 11h30**: jeux extérieurs ou intérieurs, selon le temps.

\* **11h30**: Retour au calme-temps d'échange et **Toujours Le droit de ne rien faire.**

\* **11h 45**: Passage aux toilettes, lavage des mains.

## Midi

\* **12h00** : Trajet en bus vers la cantine (cuisine centrale)

\* **12h30** : Repas Les menus nous sont transmis en amont par la cuisine centrale et affichés dans le hall d'accueil.-le temps du repas est un temps d'activité, d'observation et d'échanges avec les enfants

\* **13h30**: Retour au centre Après-midi

\* **13h 45**: Passage aux toilettes, lavage des mains-accueil des parents et des enfants inscrit sans cantine avec toujours le coin café

\* **14h /14h15**: Jeux libres - temps calmes - sieste pour les plus petits, après passage aux toilettes Les enfants qui ont besoin de faire la sieste se rendent dans la salle prévue à cet effet sous la surveillance d'un (ou deux) animateur responsable de ce temps. Les parents nous font part de leur décision de leur faire faire une sieste ou non. Si un enfant qui ne fait pas la sieste habituellement, a besoin de sommeil ou nous en fait la demande nous lui proposons de s'y rendre.

\* **14h15**: Déroulement des activités

\* **16h**: Retour au calme, passage aux toilettes et lavage des mains

\* **16h15**: Goûter - le goûter est un temps d'activité, il pourra par ailleurs être préparé par les enfants et les animateurs- moment d'échanges et de partages

\* **16h30**: Jeux libres, retour au calme -temps d'échanges de partages **Toujours Le droit de ne rien faire.**

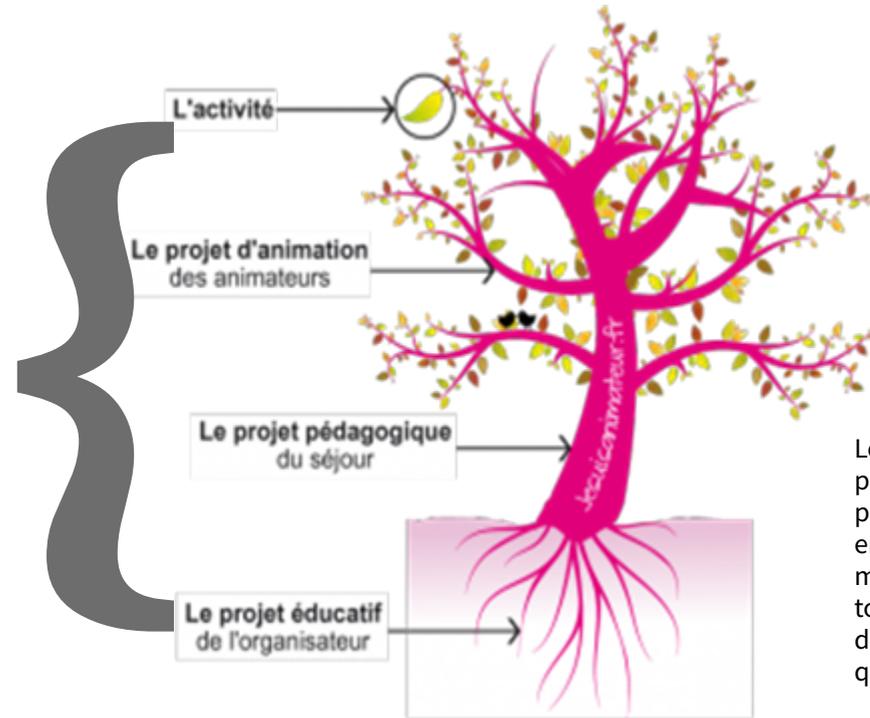
\* **17h**: Accueil des parents

\* **17h00 /19h00**: Garderie La journée est ponctuée de chants, de petits jeux.



## Les projets dans le PEdT

L'activité : Représenter par la feuille, le projet d'activité est élaboré par un ou plusieurs animateurs. A partir du cadre fixé par le projet d'animation et en concertation avec les enfants, il précise de manière concrète le fonctionnement d'une activité. Il ne dure que le temps de l'activité mais peut être effectué sur plusieurs séances.



Le projet d'animation : Représenté par les branches, le projet d'animation est élaboré par l'équipe d'encadrement. Sur la base du projet pédagogique et en concertation avec les enfants, il s'agit de traduire les objectifs et les moyens généraux en un ensemble d'activités autour d'un thème central. Le projet d'animation est spécifique à un séjour donné voire même à une tranche d'âge s'il y en a plusieurs.

Le projet pédagogique : Représenté par le tronc, le projet pédagogique est rédigé par la direction en concertation avec l'équipe pédagogique. Ce projet est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long du séjour (défini suivant les ACCEM). Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

Le projet éducatif : Représenté par les racines, le projet éducatif (PEDT), est élaboré par la Ville de Liévin. Ce projet a été conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes et les besoins de chaque enfant.



# Les intentions éducatives

---

## GENERALITES

### **Le Plan mercredi est inscrit dans le PEdT 2024-2026 et considèrera les orientations suivantes :**

- \* Il s'appuie sur les besoins, les envies et les souhaits repérés par le réseau partenarial.
- \* Il concerne tous les enfants du territoire de 3 à 6 ans petite enfance - de 6 à 12 ans l'enfance et les plus de 12 ans nos jeunes et ados.
- \* Il vise à l'amélioration des conditions de vie quotidienne sur le territoire en les transformant.
- \* Il encourage et appuie les initiatives des bénéficiaires et de l'équipe éducative en intégrant les parents.
- \* Il met la priorité sur les projets ; la structure physique qui le porte n'étant qu'un moyen.
- \* Il est basé sur la co-production des acteurs de la vie sociale locale.

**Les objectifs généraux sont les suivants :** Le PEDT vise à l'épanouissement des enfants, des jeunes sur tous leurs temps de vie : scolaire, périscolaire et extrascolaire. Afin de montrer l'engagement qui est le nôtre et celui des partenaires, nous imaginons faire entendre les temps de : - loisirs éducatifs, - péri loisirs éducatifs, - extra loisirs éducatifs.

### **Le Plan mercredi vise à :**

- la réussite éducative et concourt à la réussite scolaire.
- l'égalité des chances dans l'accès aux activités de découverte, sportives, artistiques, socioculturelles du territoire de la ville de Liévin en considérant les spécificités du territoire. A ce titre, le réseau partenarial et en particulier associatif est et sera mobilisé.
- assurer la mixité filles-garçons et le droit à la différence. Ici la prévention sexiste et sexuelle sera particulièrement visée comme priorité Nationale et donc locale.
- prévenir et sensibiliser les problématiques des jeunes (le plus tôt possible avec les outils en adéquation des âges) en matière de santé : drogue, alcool, grossesse, prévention au niveau alimentaire et sur la pratique d'activités physiques et sportives.
- allier la Troisième Révolution Industrielle à la réussite éducative : comment l'outil informatique va concourir aux solidarités ?
- porter une attention toute particulière aux questions d'insertion sociale des enfants et des jeunes.

### **Dans le cadre des orientations et des accompagnements, il est proposé une « notion » de parcours pour les enfants, pour les jeunes, mais aussi pour les familles.**

**Le parcours citoyen :** former les citoyens de demain à travers des actions, activités et projets permettant l'engagement, l'éducation à l'environnement et aux transitions, au développement durable, à l'inclusion et à la mixité (égalitaire), **et le parcours d'avenir :** par l'insertion sociale en particulier, la réussite scolaire en lien avec l'école, la prévention des ruptures dans le parcours des enfants et des jeunes), la mobilité

**Le parcours artistique et culturel:** Les équipes s'appuieront sur les ressources locales (voir PEdT) sur les pratiques concernant la musique (ex : conservatoire , formations musicales associatives, le cinéma (arc en ciel et pathé), la lecture (en lien avec la médiathèque, le dessin (en partenariat avec les CCS et les ateliers de dessin et de peinture ex Renoir, l'histoire (avec le service de la mémoire et l'OMM) ainsi que **le parcours scientifique et technique:** la culture scientifique, technique et industrielle seront à travailler avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

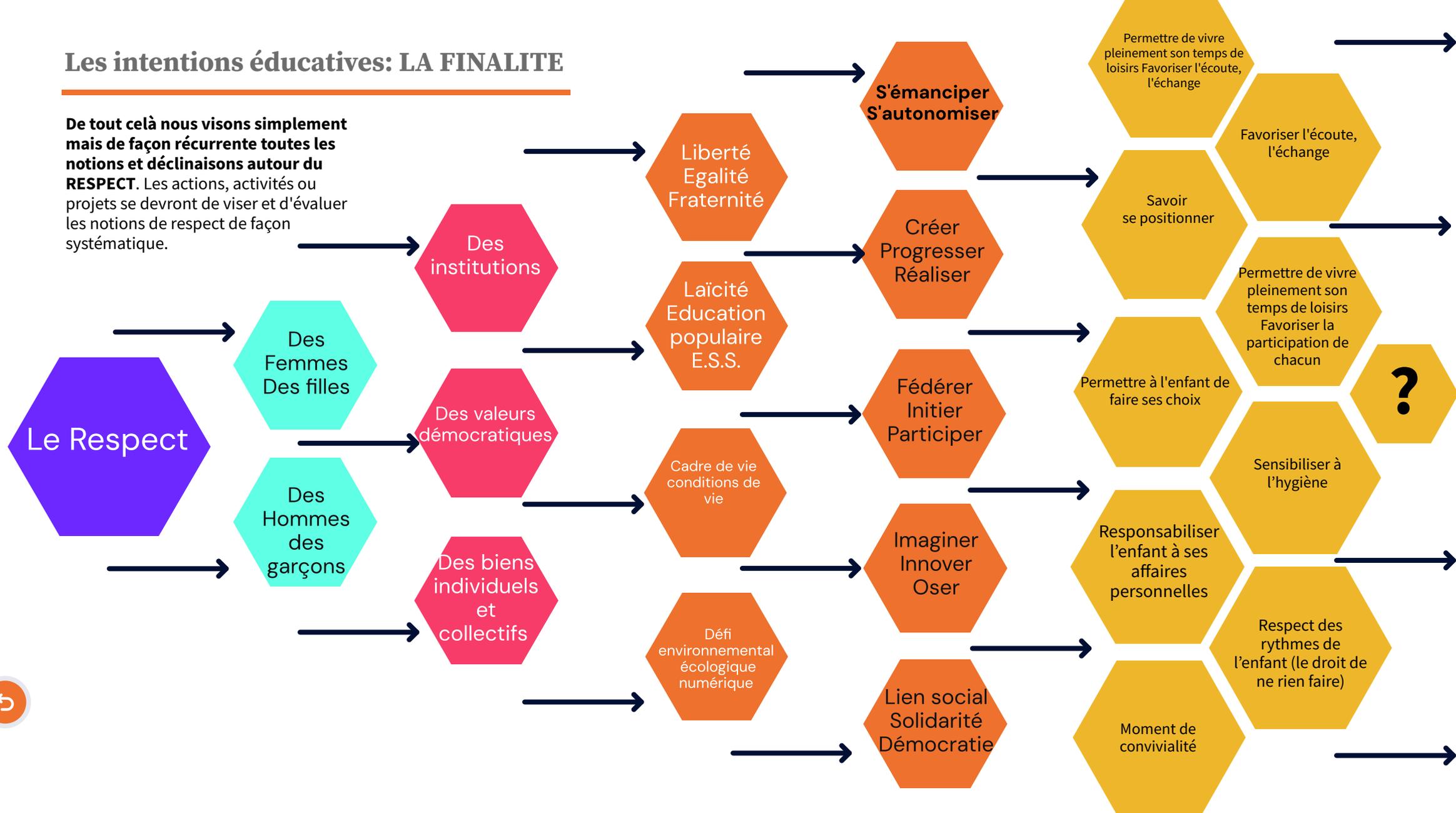
**Le parcours co-éducation :** l'ACCÉM est résolument un temps éducatif que les équipes auront pour objectif à valoriser en lien avec les projets d'écoles du territoire. Il sera également important d'accompagner et soutenir les parents dans leur rôle de 1° éducateur , encourager le partage et la mutualisation des savoir-faire et ressources, renforcer le partenariat, la coordination et la complémentarité entre acteurs, sur les différents temps de l'enfant et du jeune.

**Le parcours sport, santé, bien être :** se sentir bien dans son corps et sa tête, les équipes travailleront sur les notions d'hygiène, de pratique physique, de gestion des émotions, de pratique alimentation...) grâce à une action transversale (sensibilisation, prévention, soin) en lien avec les associations du territoire, la CPTS, l'Atelier santé ville et le contrat local de santé.  
Le bien être psychique et mental est également visé à travers des actions sur l'accompagnement aux écrans, la gestion de la téléphonie et des réseaux sociaux (en particulier)



# Les intentions éducatives: LA FINALITE

De tout cela nous visons simplement mais de façon récurrente toutes les notions et déclinaisons autour du **RESPECT**. Les actions, activités ou projets se devront de viser et d'évaluer les notions de respect de façon systématique.



## Les intentions éducatives

### BUT

« **Rendre l'enfant et le jeune autonomes en veillant à ce qu'il prennent un maximum de plaisir** »

**Favoriser l'épanouissement personnel et l'estime de soi**



### OBJECTIF GENERAL

L'équipe d'encadrement facilitera l'arrivée de chaque enfant pour que chacun puisse trouver sa place dans le groupe. Pour se faire, l'équipe d'encadrement organisera :

- Un appel tous les jours, en prenant le temps d'échanger avec chaque enfant afin de faciliter la prise en compte de chacun
- Des jeux de connaissance qui permettront à chaque enfant de se présenter au groupe de manière ludique, même pour les plus introverties (l'araignée, qui est qui...)
- Des jeux de collaboration, des activités de sport collectif qui permettront à chaque enfant de prendre en compte qu'il a besoin des autres pour avancer (Balle au camps, capture de drapeaux, football, basket ball...)

Durant l'année, chaque enfant participera à au moins une action qui le valorisera auprès des autres (les autres enfants ou/et adolescents, les parents, les familles, les autres adultes...) Pour se faire, l'équipe d'encadrement organisera :

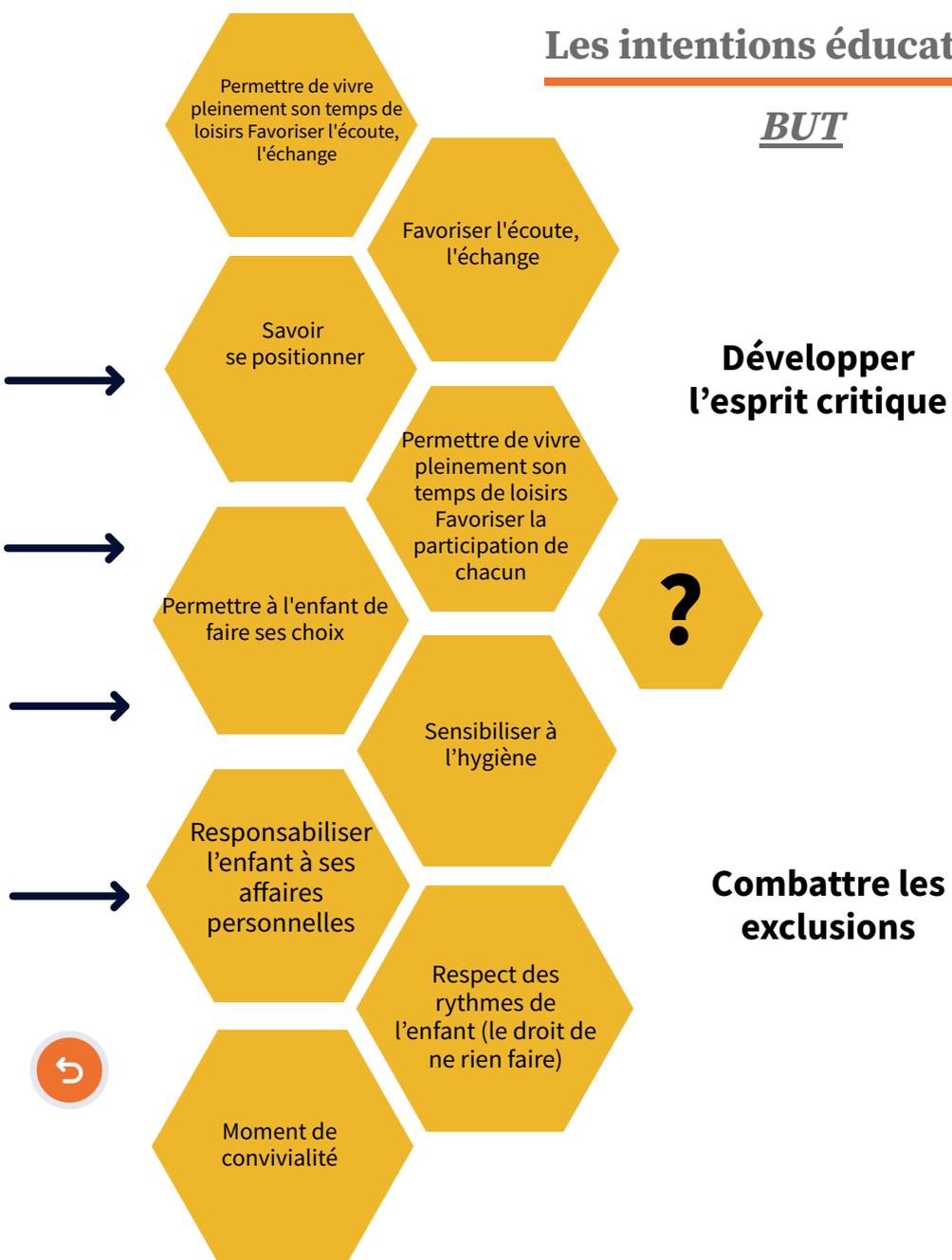
- Des activités d'art plastique qui permettront à chaque enfant d'exposer ses œuvres lors d'une manifestation (fête de quartier, fête de fin de centre, semaine jeunesse...), ou d'emporter à la maison (fête des mères, fête des pères, Noël...)
- Des activités artistiques qui, permettront à chaque enfant de se représenter lors d'une manifestation (fête de quartier, fête de fin de centre, semaine jeunesse...)
- Et permettra la possibilité à chacun de prendre des responsabilités (préparation des salles, participation à la préparation du matériel, au rangement et nettoyage, préparation et distribution des goûters, organisation d'une animation...)



## Les intentions éducatives

### BUT

### OBJECTIF GENERAL



### Développer l'esprit critique

Chaque enfant ou adolescent pourra participer à la construction et l'évaluation des animations. Pour se faire, l'équipe d'encadrement devra :

- Echanger avec les publics avant, pendant et après chaque activité
- Demander à chacun de proposer des activités pour les prochaines périodes (EX. Boîte à idées)
- Proposer à chacun de faire le bilan à la fin de chaque période (bilan par groupe)

chaque enfant pourra exprimer son avis sur tout en facilitant la prise de parole. Pour se faire, l'équipe d'encadrement proposera et organisera :

- Des moments d'échanges formels ou informels avec les publics
- Des animations qui suscitent la prise de parole (jeux de culture générale, séance de ciné/débat, séance d'expo/débat...)

L'ACCEM accueillera tous les enfants âgés de 3 ans à 14 ans et plus qui s'acquitteront des modalités d'inscription quelques soient leur sexe, leurs origines, leur couleur, leur taille, leur poids, leur handicap (si ceux-ci sont gérables par les équipes d'encadrement) ...

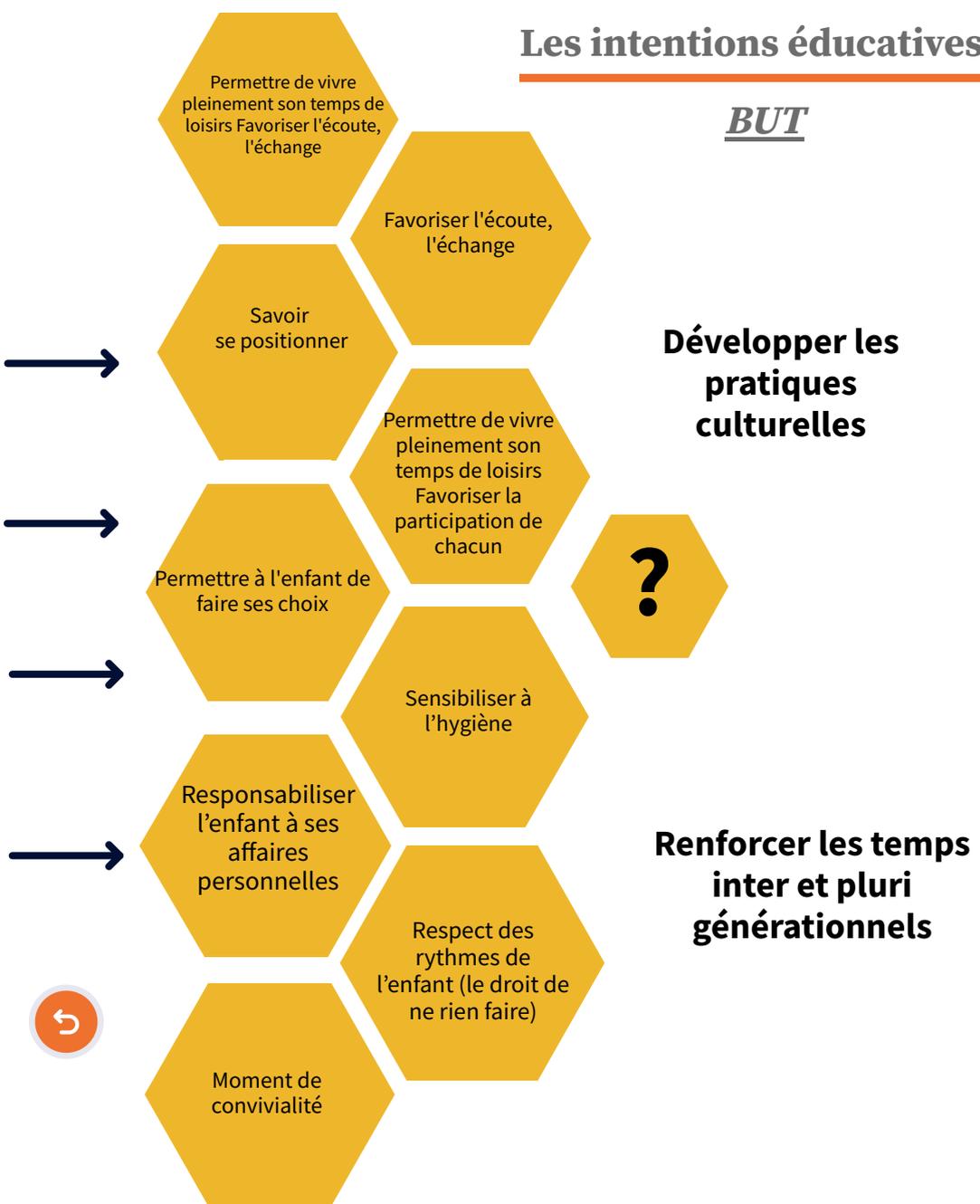
Chacun aura accès aux mêmes droits et devoirs. Chaque membre de l'équipe d'encadrement se devra d'être équitable envers chacun. Pour accentuer la lutte contre toutes les discriminations, l'équipe d'encadrement organisera :

- Des animations accès sur le vivre ensemble
- Des animations accès sur la connaissance de l'autre
- Des échanges et séances d'animations partagés (avec les associations, avec les autres structures, avec des intervenants...)
- Des jeux de collaboration, des activités de sport collectif qui permettront à chaque enfant de prendre en compte qu'il a besoin des autres pour avancer

## Les intentions éducatives

### BUT

### OBJECTIF GENERAL



Chaque enfant et adolescent pourra découvrir plusieurs activités culturelles.

Pour se faire, l'équipe d'encadrement organisera :

- Différentes séances d'animation d'art plastique (Dessin, sculpture...) en lien avec les partenaires et associations culturelles
- Différentes séances d'animation artistiques (Danses, théâtre...) en lien avec les partenaires et associations culturelles
- Plusieurs sorties (Visite d'expo, sortie spectacle, sortie aux musées, bibliothèque...)

L'équipe d'encadrement sollicitera plusieurs intervenants culturels qui pourront proposer des séances d'animation aux publics (Art plastique, danse, théâtre...) et qui, de la sorte qualifieront les interventions (parcours artistique et culturel)

Chaque enfant pourra participer à plusieurs temps d'animation destinés au tout public.

Pour se faire, l'équipe d'encadrement organisera :

- Des événements (Fête de quartier, fête de fin de centre, soirée à thème, repas...)
- Des séances d'animations (Séances d'animation parents/enfants, des sorties parents/enfants...) La place des grands parents et du cercle familial sera recherché.

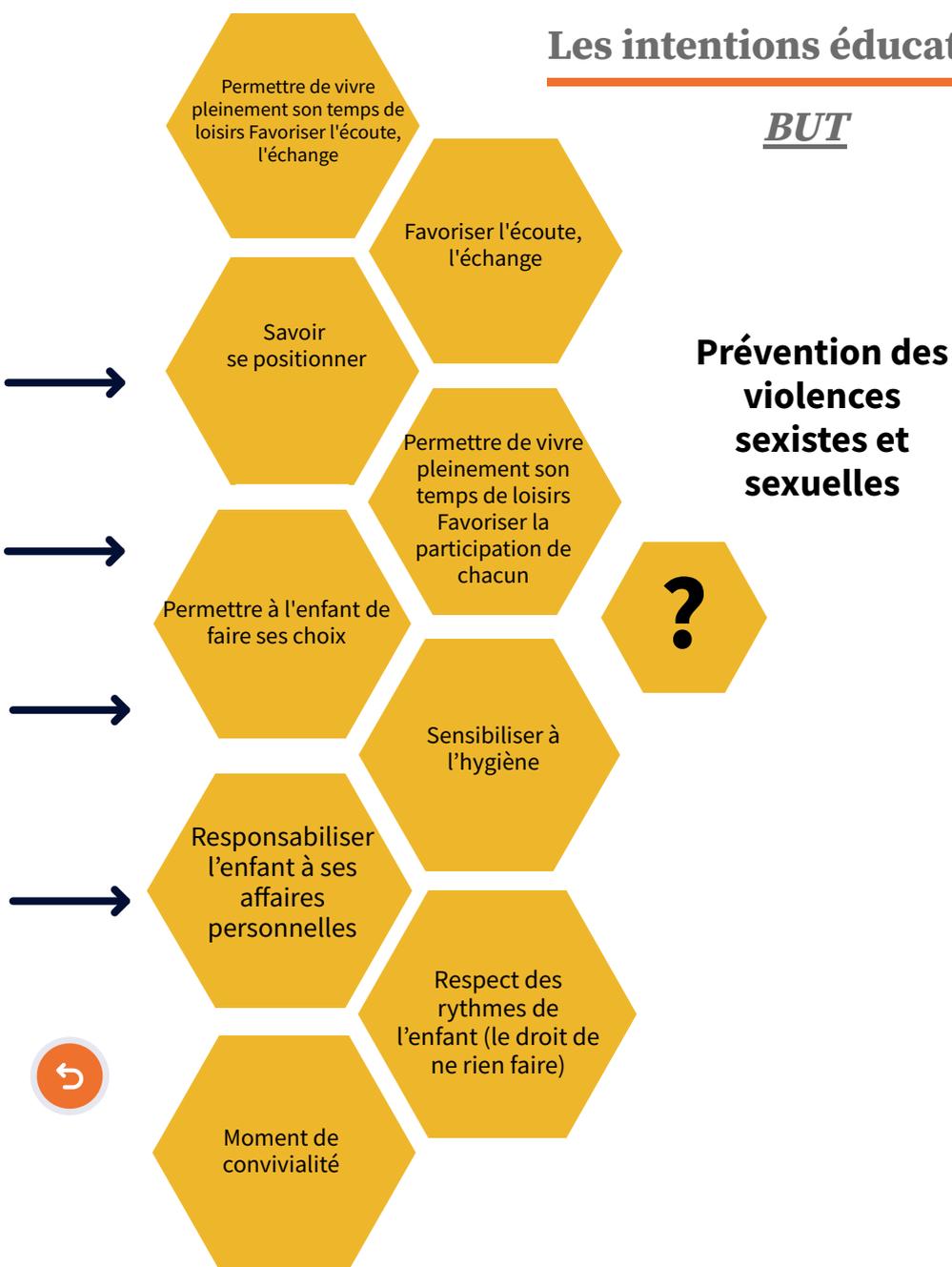
Chaque enfant pourra participer à des séances d'animation partagées avec différents partenaires. Pour se faire, l'équipe d'encadrement organisera :

- Des séances d'animation avec le CCS
- Des séances d'animation avec et par les associations et autres partenaires

## Les intentions éducatives

*BUT*

*OBJECTIF GENERAL*

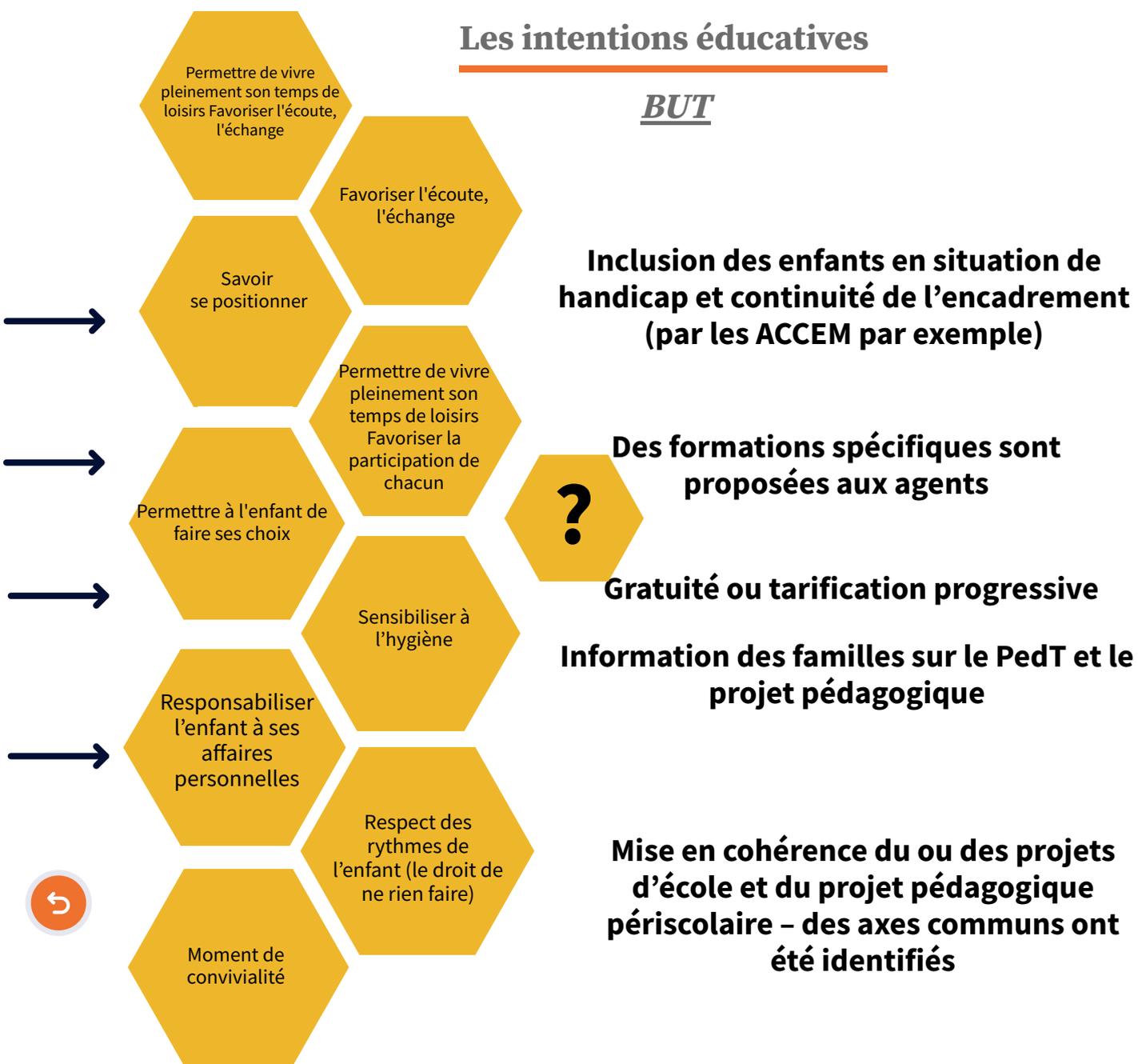


- 1- proclamer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles comme ambition première
- 2- inscrire la prévention et la lutte dans le projet éducatif et pédagogique de tout ACCEM
- 3- recruter des personnels formés sur la question relevant des violences sexistes ou former nos intervenants
- 4- nommer un référent ville et des relais dans chaque structure ACCEM
- 5- sensibiliser les équipes à partir du guide des bonnes pratiques DJEPVA
- 6- sensibiliser les mineurs et former les familles (questions d'égalité de genre... etc...)
- 7- exercer la plus grande vigilance lors de violences sexuelles et sexistes
- 8- assurer une veille et un suivi des violences sexuelles et sexistes (répertorier)
- 9- assurer la protection des victimes et des témoins éventuels tout en respectant la présomption d'innocence
- 10- orienter les victimes vers les structures de prise en charge psychologique , administrative et/ou judiciaire.
- 11- participer à la réalisation d'un bilan national des violences sexuelles et sexistes commises au sein des ACCEM
- 12- participer à des actions de communication et d'information proposées par les services de l'état et relayées par les services de la commune dans les ACCEM

## Les intentions éducatives

### BUT

### OBJECTIF GENERAL



Mise en place d'un encadrement spécifique pour les enfants porteurs de handicap

Mise en place d'un encadrement spécifique en lien avec le PRE et pour les enfants le nécessitant

Organisation spacio temporelle à prévoir

Des formations spécifiques avec "gamins exceptionnels" et la ligue de l'enseignement sont été proposées

Cliquer ici pour voir les tarifications

L'objectif sera de profiter d'un outil comme Panel mais aussi de créer un visuel "coloré", agréable et suffisamment explicite pour les familles

Des parcours éducatifs sont déclinés et mis en lien sur les temps peri/extra et scolaires

Les locaux et le matériel éducatif sont mutualisés entre école et ACCEM

Des rencontres seront organisées entre équipe enseignante et équipe d'animation et sur un territoire de vie

# Le Pilotage de l'ACCEM

## BUT

**Mise en place d'un comité technique, de suivi, de réunion de service à l'échelle d'un ACCEM**

## OBJECTIF GENERAL

Prévoir le bon moment de l'année du mois de la semaine

A lieu pour atteindre un objectif commun et défini

Se déroule à une date, heure et lieu précis

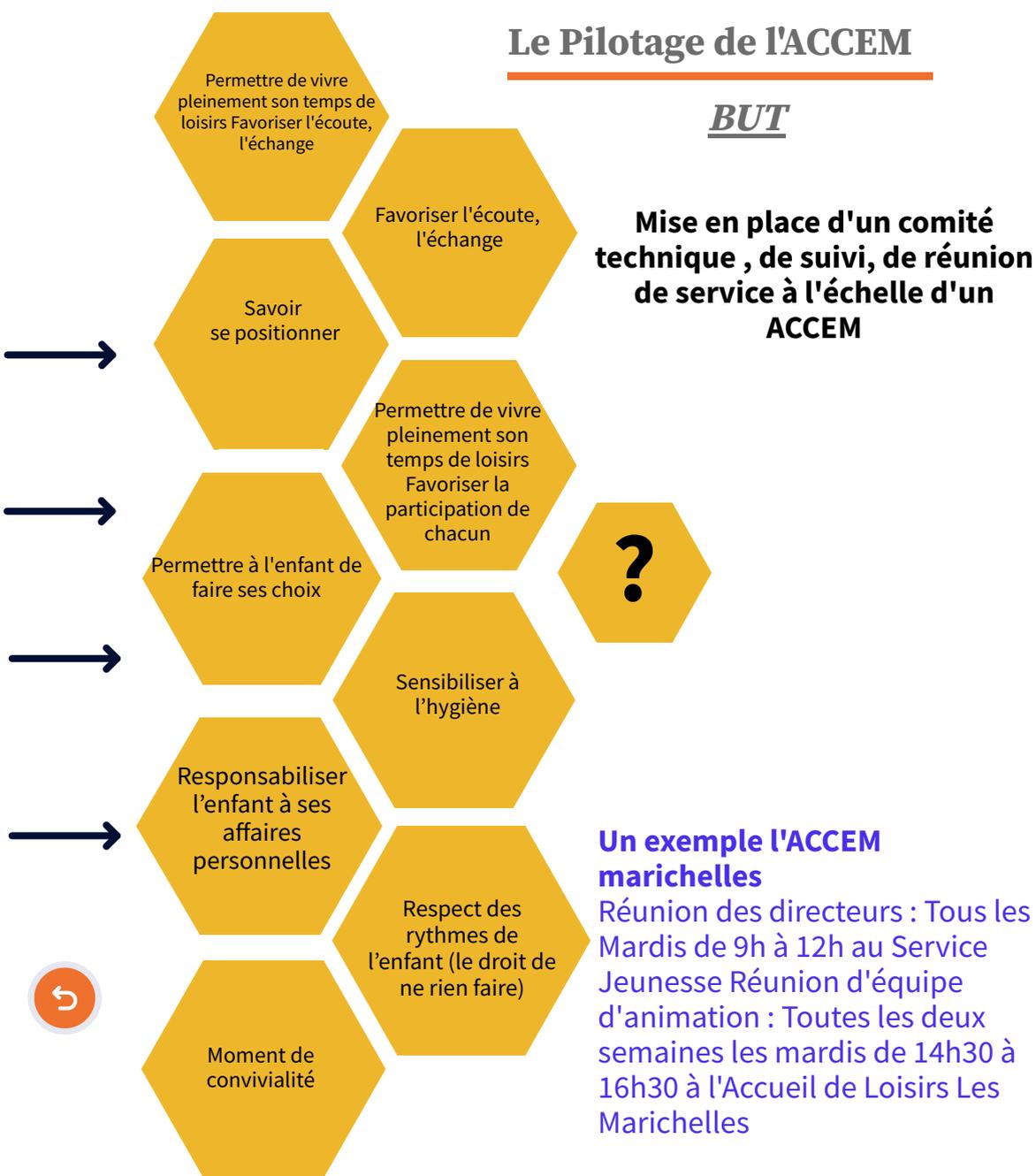
Suit un ordre du jour clair

Fait l'objet d'un compte-rendu de réunion afin de conserver une trace des discussions, des votes et des tâches.

Clarifier le type de reunion

1. La réunion d'information
2. La réunion de résolution de problèmes
3. La réunion collaborative, chacun est appelé à participer pour faire avancer les sujets de manière efficace.
4. La réunion de service
5. Le brainstorming
6. La réunion de projet
7. La réunion commerciale (ne concerne que très peu les ACCEM)
8. La formation
9. Le One-to-one
10. Le séminaire
11. Le Stand-up meeting, au même titre que la réunion promenade, est une technique d'animation
12. La réunion à distance

Participation des directeurs d'établissements scolaires ou des enseignants, du secteur associatif, des directions et animation de l'ACCEM



# Les intentions éducatives pour les enfants âgés de 3 à 5 ans



## ATTITUDE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

• Sécuriser l'enfant, présence constante, vigilance, ne pas se prendre pour le papa ou la maman • Valoriser l'enfant • Créer un climat de sécurité affective, de confiance • Adulte = modèle, référent, un repère stable • Organisation « rigide » • Ne pas accepter le chantage, les caprices, donner à chacun sa dose d'affection en fonction de son individualité, de sa différence

• Ne pas lui parler « bête », ce n'est pas cela qui va lui permettre d'apprendre avec finesse sa langue • Lui donner de vraies réponses, ne pas mentir ou inventer • Un enfant qui pose une question est capable d'entendre la réponse • Aide et apprentissage, stimulation, encouragement • Ne pas faire à sa place, faire avec • Respect et valorisation des réalisations Coins adaptés

• Protéger « la bulle personnelle de l'enfant », sa propriété sa voiture, son jouet, etc. • Ne pas imposer le partage, éventuellement le suggérer

• Donner des limites physiques, l'enfant ne ressent pas la fatigue, le besoin de dormir, mais sait l'exprimer... • Patience, nombreuses répétitions, surveillance, vigilance • Discrétion vis-à-vis du groupe dans certaines situations (pipi au lit, etc.) • Peu pudique : faire attention !

• Encouragement, confiance, sécurisation, rôle d'aide et non de « maternage » : accompagner l'enfant dans ses activités tout en le laissant faire • Il vérifie, explique, encourage • L'autonomie s'apprend, elle ne s'acquiert pas toute seule • Installation de locaux permettant à l'enfant de se débrouiller tout seul • Entrer dans les jeux sans effraction • Respecter et valoriser le jeu de l'enfant même s'il vous paraît futile et insignifiant • Prendre au sérieux ses histoires, les écouter. • L'enfant de 6 ans ne se considère pas comme un bébé

- Il est imaginaire, affectif, il s'identifie
  - Il est dynamique, il a un besoin physique énorme et est en mouvement perpétuel
  - Il découvre le monde, l'environnement, la matière, la notion d'espace et de temps, il est en éveil intellectuel
  - Il se découvre et se découvre avec les autres, il est égocentrique
  - Il apprend les codes et les règles du monde collectif
  - Il découvre son corps, les deux sexes et leurs différences, il est peu pudique
  - Il a des plaisirs immédiats et est peu capable de se projeter dans un monde futur

## AFFECTIVES

• Rupture avec la famille difficile • Besoin de relations privilégiées, rassurantes • Besoin d'un cadre clair et net • Besoin de repères temporels, géographiques et affectifs fixes et réguliers • Besoin d'habitudes • Besoin d'exprimer ses sentiments : colère, jalousie, soucis, cafard, angoisse

## INTELLECTUELLES

• Acquisition du langage • Ne sait pas lire • Découverte du monde, les « Pourquoi » • Curiosité croissante, questions nombreuses sur tous les sujets • Construire et détruire • Plaisir immédiat • À 4 ans, compte jusqu'à 5 • À 5 ans compte jusqu'à 20

## SOCIALES

• Égocentrisme : « moi je », en voie de socialisation (école) • Besoin d'être seul par moment (de s'isoler), d'être en petits groupes • Grand sens de la propriété • Premiers contacts avec la vie de groupe • Dépendance vis à vis des autres, l'adulte surtout • Peu de différences entre filles et garçons

## PHYSIQUES

• Prendre conscience de toutes les possibilités de son corps • Difficulté de maîtriser, contrôler ses mouvements • Non dissociation gauche-droite • Vivre et se reposer à son rythme, dormir • Vite fatigué • Grande importance de la vie quotidienne • Découverte de leur corps et notamment de leur sexe, de l'existence des deux sexes • Contact avec le monde vivant, découverte du monde, des sensations, éveil des sens

## PSYCHOLOGIQUES

• Apprentissage de l'autonomie, grandir, faire comme les grands donc devenir grand • Imiter pour se construire • Très grand besoin d'imaginaire : fabulation, récits, histoires • L'imaginaire leur permet d'appréhender le monde, et de l'affronter sans risques à travers le jeu, la fiction • Besoin de jouer seul à certains moments



# Les intentions éducatives pour les enfants âgés de 12 ans et plus



- Il se cherche
  - Il est influençable
  - Seul, il est fragile
  - Il a besoin d'appartenir à un groupe
  - C'est le début de la sexualité
  - Il a la voix qui mue
  - Les changements physiques sont importants
  - Il se prend pour un grand

**AFFECTIVES**  
 • Amitié réelle • Besoin d'appartenir à un groupe • Référence à un modèle : conformisme, mode • Impact de la puberté sur le regard sur soi • Besoin d'opposition

**INTELLECTUELLES**  
 • Moins intéressés par l'école, révolte • Intérêt pour la science et les nouvelles technologies • Intérêt pour les problèmes sociaux • Ouverture sur le monde de manière générale

**SOCIALES**  
 • Intérêt fermé • Braver l'interdit • Remettre en question • Esprit de compétition • Besoin de modèles sociaux et d'affiliation • Apparition de liens privilégiés dans la bande : l'AMI

**PHYSIQUES**  
 • Voix qui mue • Transformation importante du corps • Maladresse due à l'accélération de la croissance • Besoin de se dépenser • Se fatigue vite

**PSYCHOLOGIQUES**  
 • Besoin d'autonomie et d'être sécurisé • Être entouré, être écouté • Besoin d'être responsabilisé et cadré • Goût du risque et du défi • Besoin de se retrouver

**ATTITUDE DE L'EQUIPE D'ANIMATION**  
 • Ne pas couvrir mais être à l'écoute • Besoin d'attention, de reconnaissance • Respecter et sécuriser

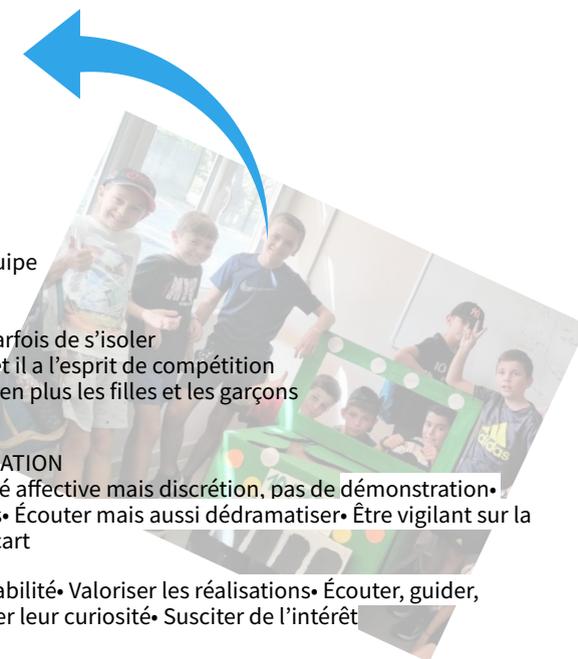
• Les responsabiliser • Être en confiance, estime, considération • Apporter des précisions et techniques

• Importance des temps libres et autogérés • Cadre clair et précis • Discuter et apporter des précisions • Être un référent

• Attentif à l'hygiène • Gestion de la fatigue, calme et repos

• Rentrer dans « leurs délires » tout en étant vigilant • Valoriser et accompagner • Être à l'écoute • Attention influençable

# Les intentions éducatives pour les enfants âgés de 6 à 11 ans



- C'est l'âge de la réflexion, de l'expansion, de la motivation personnelle et des crises
  - Il a un contrôle croissant des réactions émotives
    - Il mesure mieux la distance le séparant de l'adulte auquel il est soumis
    - Il se disperse et est turbulent
    - Il est déséquilibré
      - Il est curieux et participe
        - Il a des copains, il appartient à une bande, un groupe une équipe
          - Il a besoin d'être valorisé et il a besoin de s'affirmer
            - Le leader est important
              - Il est préoccupé et rêve, il a besoin parfois de s'isoler
                - Il a besoin de jeux collectifs et il a l'esprit de compétition
                - Il différencie de plus en plus les filles et les garçons

## AFFECTIVES

• La personnalité s'affirme • Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer • Besoin d'affection • Vie d'équipe, besoin de copains • Capacités de coopération et de discussions

## INTELLECTUELS

• Explorer, manipuler, coordonner • Rêver, mémoriser • Perfectionner ses attitudes • Âge des principales acquisitions • Recherche de savoir • Indépendant pendant le jeu • Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture • Découverte du monde (animal) (curiosité de leur vie) • Enfant à de l'énergie pour faire des apprentissages

## SOCIALES

• École • Importance grandissante du groupe, ou de la bande • Faire pour les autres, aider • L'amitié : meilleur ami • Sens des responsabilités • Intérêt pour l'environnement • Distinction garçon/fille • Parents ne sont plus les seules références

## PHYSIQUES

• Maîtrise du corps • Maîtrise de l'esprit • Besoin de se dépenser • Se fatiguent vite et récupèrent vite • Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité • Besoin de dormir (environ 10 h) • Bon appétit

## PSYCHOLOGIQUES

• Découverte de l'autre, du monde • Stade de la personnalité polyvalente • Ne croit plus en la toute-puissance parentale / se détache des parents • Recherche des autres • Référence aux adultes qu'il connaît • Découverte de la vie, de la mort aussi • Phase de latence, cela ne signifie pas que la sexualité n'existe pas ! • Intériorisation • Établir des règles du jeu • Essaie de se donner une morale (maîtrise du non) • Importance du mensonge • Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples)

## ATTITUDE DE L'EQUIPE D'ANIMATION

• Instaurer un climat de sécurité affective mais discrétion, pas de démonstration • Règles de plus en plus précises • Écouter mais aussi dédramatiser • Être vigilant sur la bande de copains, enfant à l'écart

• Donner de vraies réponses, fiabilité • Valoriser les réalisations • Écouter, guider, apporter des précisions • Éveiller leur curiosité • Susciter de l'intérêt

• Attitudes de respect du matériel et des autres • Donner des responsabilités réelles • Aider le groupe à s'organiser mais le laisser évoluer, surveiller les « leaders » • Besoin de cadres et de règles

• Favoriser l'activité physique mais intervenir pour freiner lorsqu'elle devient débordante • Jouer le rôle de l'arbitre • Veiller au rythme • Gérer la fatigue physique

• Respecter les références de l'enfant • Valoriser et accompagner • Fiabilité de l'adulte • Faire passer des habitudes de respect de soi et des autres • Répondre à leurs questions, à leur curiosité • Susciter l'intérêt de l'enfant • Être vigilant aux changements d'humeur, aux bagarres, etc. • Être vigilant aux bêtises éventuelles

## Les intentions éducatives

---

Les activités de qualité seront diverses et variées sur des thématiques spécifiques (culturelles, sportives, ...), en fonction des compétences de nos équipes et des financements.

Nous ferons également appel aux associations locales (comme vu ci-dessus) qui pourront ainsi les appuyer dans la démarche du « plan mercredi ».

### **L'intergénérationnel**

Savoir vivre ensemble cela s'apprend, respecter l'adulte, la personne âgée, écouter les anciens qui ont beaucoup à nous transmettre en savoir.

Mais aussi savoir écouter les jeunes, souvent c'est notre attitude, notre regard sur les autres qui les enferment dans une classification.

Mais c'est notre regard qui peut les libérer. Cela doit s'inscrire dans un projet de société pour dépasser les rencontres ponctuelles et éphémères. Identifier clairement ses objectifs, ses partenaires et les subsides potentiels. Connaître son public. Avoir une certaine visibilité. Concerner toutes les générations et toucher à tous les domaines de la vie en société, selon un principe d'échange réciproque où toutes les générations sont gagnantes. Faire un travail de partenariat sur la mise en place d'actions communes telles que le Téléthon, soirée Halloween, visite de lieux de mémoire, musée, où la mémoire des aînées sera transmise par l'intermédiaire du dialogue aux plus jeunes. La

### **l'autonomie**

C'est la capacité de l'enfant à faire les choses seul, imposer ses propres lois, tout en lui donnant les moyens nécessaires à son développement physique et intellectuel. En lui permettant de faire ses propres expériences, et ses propres choix dans un lieu de vie différent. L'enfant doit être capable de se conduire en tenant compte des règles fixées par l'environnement social. L'autonomie ne s'enseigne pas, elle se construit dans l'éducation. Pour les 6 - 12 ans, l'autonomie se traduira par : Prendre des initiatives Être capable de s'affirmer dans leurs choix Susciter la curiosité (ex : être capable de poser des questions lors d'une sortie, de s'intéresser à ce qu'il voit) . Un regard particulier pour les enfants de 3 à 6 ans mais également pour les actions prévues dans le cadre des 0-3ans sera présenté. Et ne pas oublier le droit de ne rien faire.

### **La socialisation**

La socialisation est un processus par lequel sont transmises des valeurs et des normes dans le but de construire une identité sociale et d'intégrer l'individu à la société. C'est en mettant en place avec les jeunes des jeux de groupes ou des sports collectifs, qu'apparaîtront entre autres des notions d'esprit d'équipe, et de respect. Les éliminations lors des jeux sont à éviter, pour ne pas faire apparaître les notions d'exclusion ou de régression. Des actions intergénérationnelles seront organisées avec le club du troisième âge, ainsi qu'avec les groupes d'enfants des centres de loisirs et les adolescents, pour développer un partenariat qui sera propice à l'échange, au respect d'autrui, et à l'acceptation. Pour les 12 – 17 ans, la socialisation se traduira par : Pouvoir compter chacun les uns sur les autres (notion d'entraide) Développer la notion de respect (accepter autrui quel que soit sa différence) Susciter le partage (échanger des savoirs) Valorisation de soi au travers de l'activité prendre du plaisir

### **La Mixité sociale**

Favoriser la pluralité des publics, rencontrer d'autres jeunes, d'autres façons de faire, combattre les préjugés en confrontant les jeunes à d'autres cultures, multiplier les échanges.



# Les intentions éducatives

---

## **L' Engagement et responsabilisation**

Remotiver, stimuler, valoriser, développer un sentiment de compétence. Susciter l'engagement responsabiliser, faire confiance, susciter et soutenir les Initiatives et accompagner. Redynamiser une motivation civique et citoyenne. S'engager dans un travail collectif, se confronter à l'exigence de résultat. Permettre à des jeunes de quartiers de jouer un rôle actif, mais surtout positif dans la société. Concevoir un projet, le porter, le négocier, en parler avec les autres (d'autres centres, autorités locales). A considérer les jeunes comme victimes, on oublie parfois qu'ils sont capables de se mobiliser pour construire des actions d'information, de sensibilisation et de solidarité. Il suffit parfois de trouver une mise en situation de travail qui leur permette de reprendre confiance en eux, de développer une relation aux autres et de découvrir le monde du travail au plus près de la vie en entreprise, tout en favorisant un accompagnement pédagogique indispensable et une orientation vers une formation professionnelle. La mise en situation d'expérimentation avec des jeunes, dans un projet collectif, favorise progressivement leur implication, l'apprentissage des règles, le développement de leurs compétences et leur responsabilisation.

## **La Citoyenneté**

Montrer l'exemple. Rappeler les règles. Corriger les comportements déviants ; Lutter fermement contre toute forme d'incivilité constaté au quotidien ; Renforcer les valeurs respect, fair-play, solidarité. Gérer les conflits par la non-violence ; S'entraider. Créer des outils d'animation autour de l'éducation civique ; Favoriser l'insertion sociale de jeunes et leur mobilité. Accompagner vers une vie d'adulte autonome (intégration professionnelle). Consolider le lien social ; Revaloriser la vie collective. Intégrer l'éducation civique dans toutes les activités. Cet apprentissage des règles permet aux jeunes de développer des compétences et des capacités pouvant favoriser l'expérience d'une image positive d'eux-mêmes et l'élaboration d'un projet d'insertion sociale et professionnelle. Il permet de devenir des êtres autonomes : c'est-à-dire capable de décider et de choisir selon leurs propres intérêts, selon une identité qui leur est propre.

## **L' Expression et pratiques artistiques**

Pratiques artistiques : permettre aux jeunes, au travers de pratiques artistiques (slam, hip-hop, rap,) d'explorer et de valoriser leurs potentialités d'imagination, de créativité, d'ingéniosité. Il faut prendre en compte l'importance d'une réelle expression des jeunes. Ils expriment des envies, des savoirs -faire, des douleurs et des espoirs. La capacité d'expression ainsi mise en forme participe à une démarche de communication qui se veut partager, échange, production commune. Qu'importe les supports, pourvu qu'ils permettent l'expression, l'interrogation, la réflexion. Ils doivent être divers, et permanents. L'inventivité des jeunes est forte.

## **L'ouverture culturelle**

L'ouverture culturelle sera mise en place par les actions que la municipalité met en place par l'accès à la bibliothèque, au centre Arc en Ciel, visite d'exposition, participation à diverses manifestations et thématiques (marché aux livres, carnaval, assister à des matchs sportifs, spectacles divers,) Sensibiliser les jeunes en aiguisant leur esprit critique, faire naître l'envie de voir, de découvrir, éveiller leur curiosité, l'envie de savoir, d'apprendre de connaître.

## **La mobilité**

Se rendre sur un lieu d'activité en utilisant les transports en commun le bus, savoir aller à l'arrêt (point de départ), regarder le point d'arrivée au plus près de l'action, puis la même chose pour le retour, utiliser le train, savoir composer son ticket, descendre à la gare la plus proche de l'action mise en place. Pour acquérir une compétence de circulation en autonomie, sans que cela devienne problématique pour certains jeunes..



# Les actions et activités proposées dans le cadre des activités du mercredi

---

## LES ACTIONS

Chaque projet est construit autour d'une thématique de départ proposée par le service jeunesse à partir de souhaits émis par les enfants.

Cette proposition est retravaillée avec le ou les acteurs, associations, les partenaires, les prestataires... qu'ils soient dans le champs du sport, de la couture, de l'artistique, du scientifique,... qu'ils soient artistes ou intervenants.

Le projet s'adresse à un ou plusieurs groupes d'enfants au sein de la structure voir de plusieurs structures.

Il propose un parcours comprenant : rencontres , ateliers de pratiques et découvertes diverses.

Les jeunes sont amenés également en fonction des projets à assister à des expositions, à faire des sorties proposées en lien avec le projet .

Le projet s'achève par une production qui peut revêtir des formes diverses : comédie musicale, spectacle, vidéo, enregistrement sonore, photographie, fresque... etc mais aussi temps sportif et d'activités physiques pouvant être mise en valeur.

Cette production fera l'objet d'une restitution.

L'ensemble des productions issues des projets artistiques et culturels sera présenté en fin de saison (juin ou autres suivant nos possibilités) aux enfants et équipes du service jeunesse participantes mais aussi aux familles et structures locales, associatives... à la municipalité et aux partenaires (SDJES, CAF en particulier)



# Les opérateurs en charge des activités périscolaires proposées dans le cadre du mercredi

## Prise en compte du handicap

---

Dans le cadre de la complémentarité des différents temps de l'enfant, les partenaires investis au titre du PEDT s'attacheront à :

- \* veiller à la complémentarité éducative des temps périscolaires du mercredi avec les autres temps relatifs à la famille ou à la scolarité : cohérence entre les projets d'école et les projets pédagogiques des accueils de loisirs afin de proposer des passerelles d'activités éducatives entre les temps scolaires et périscolaires. Pour cela, une collaboration étroite avec l'Education Nationale sera proposée.

- \* inscrire les activités périscolaires du mercredi en relation avec les richesses du territoire local par la découverte des institutions, de l'environnement naturel, musées, structures socioculturelles et sportives de proximité (voir chapitre partenaires)

- \* proposer des activités riches, variées et ponctuées de sorties éducatives. Une attention particulière sera portée pour finaliser les cycles d'activités par un temps fort de restitution à la fois valorisant pour les enfants, les familles, les acteurs et partenaires du territoire, etc. Afin de garantir la qualité des activités proposées, le travail de formation du personnel encadrant prévu dans l'ancienne version du PEDT sera poursuivi afin que celui-ci s'inscrive et s'approprie pleinement le PEDT. Des temps de supervision leur seront également proposés. De plus, la qualification des intervenants extérieurs sera également étudiée.

- \* favoriser l'accueil de tous les publics en assurant l'inclusion et l'accessibilité de tous les enfants et leurs familles souhaitant participer à l'ACCEM, et plus particulièrement les enfants en situation de handicap. Une attention particulière sera apportée aux moyens de communication autour des accueils du Mercredi (site internet de la Ville, différentes pages facebook, le journal local, affichages, etc).

Il s'agit pour autant ici d'un réel enjeu voir d'une "contrainte" qu'il apparait difficile à surmonter à certains moments sur deux domaines: la capacité de recrutement et la compétence de nos équipes et de nos animateurs trices spécifiquement embauchés. Un dernier élément récent nous montre une "lassitude" de certains intervenants nous signifiant qu'ils ne peuvent plus au regard de la charge "mentale" suivre ces situations.

**Le bonus inclusion , proposé lors de la C.OG. 2023 (application 2025 et les années suivantes) devrait nous y aider en permettant l'obtention de 4,5 € par heure par la C.A. F. pour un accueil privilégié d'enfants en situation de handicap. Un travail sur les inscriptions sera effectué dès cette année 2024 pour un premier versement en 2025.**



# Ils nous ont inspirés

---

## Ouvrages :

Charles Maccio – « Animer et participer à la vie de groupe » - Chronique sociale – Mars 1997

Collectif – « En finir avec les idées fausses sur les pauvres et la pauvreté » - Edition de l'atelier ATD Quart Monde – Edition 2014.

EdgarMorin – « Enseigner à vivre » - Manifeste pour changer l'éducation - Domaine du possible – acte sud - 2014

Edgar Morin - "Changeons de voie" les leçons du coronavirus - Denoël 2020

Groupe participatif – « Développement social participatif, mode d'emploi » - Adels – 2005.

Philippe Meirieu, Pierre Frakowiak – « L'éducation peut-elle être encore au cœur d'un projet de société »- l'aube – Mai 2008.

Tony Noce – « Prendre des décisions collectives, avec des méthodes participatives » - Chronique Sociale – Juin 2009.

Tony Noce , Patrick Paradowski – « Elaborer un projet stratégique » - Chronique Sociale – Mai 2001.

Tony Noce – « Décrire vos objectifs, évaluer les résultats de vos actions » - Chronique Sociale – Avril 2007

V.Bordes, A.Vulbeau - « l'alternative jeunesse » - les éditions de l'atelier - 2004

## Articles, revues, rapports :

B.Blier - « L'unité de recherche et de formation (REF) de l'INJEP », Mettre en œuvre une politique jeunesse, Vichy, 8 Février 2008

Collectif - « Livre Vert rédigé par la commission de concertation sur l'autonomie des jeunes » : Reconnaître la valeur de la jeunesse, Juillet 2009.

C.Dumont - « 25 ans de politiques d'insertion des jeunes : quel bilan ? »avis et rapports du Conseil économique, social et environnemental, 2008

Christian DEMUYNCK - « Rapport d'information du Sénat, fait au nom de la mission commune d'information sur la politique



# Ils nous ont inspirés

---

CODE (Coordination des ONG pour les droits de l'enfant) - « La transmission des savoirs culturels aux enfants et aux jeunes » - analyse du rapport – 2010.

Collectif - « Rapport annuel ANRU » - 2013 Collette Baribeau, en collaboration avec Mélanie Germain « Recherches Qualitatives – Entretien de Groupe : Concepts, usages et ancrages » – Association pour la recherche qualitative – 2010.

Dominique Cresson - « Conférence débat éducation populaire » - Intervenant au Cliss XXI – Nov. 2014.

Dossier documentaire du CG62 sur le territoire de Lens Liévin - « Le pouvoir d'agir ensemble »

Direction régionale de la jeunesse des sports et de la cohésion sociale du Nord Pas de Calais - « Panorama statistique jeunesse, sports, cohésion sociale » en nord pas de calais - en 2013.

Eric Favet – « Retrouver le goût de l'avenir » - l'humanité du 4 sept 2014 Fédération des centres sociaux et socio culturels de France - « Projet fédéral 2014-2022, la fabrique des possibles » - 2014

F. Lamy - « Le conseil citoyen » texte de loi – Fév. 2014. France Stratégie – « L'action publique de demain, Quelles missions pour quels besoins ? » - l'action publique de demain – Nov. 2014.

Jan Figel' - « Les 16-18 ans en France et en Europe » - Entretien - Diversité : Ville école intégration n° 154 - Septembre 2008

Laurent Coutouly - « Projet culture commune » - projet artistique de Aout 2014

Laurent Lardeux - « Dispositifs de participation des jeunes au niveau des conseils régionaux » - rapport – INJEP et observatoire e la jeunesse et des politiques jeunesse - 2015

Marie-Hélène Bacqué et de Mohamed Mechmache - « Le conseil citoyen » Rapport - 2014 Orgeco - dans le cadre du projet de territoire de cohésion sociale de l'agglomération de Lens Liévin – rapport d'étape - 2015



# Remerciements

---

Nous remercions l'ensemble des équipes qui travaillent pour les enfants et qui donne de leur temps et de leur passion pour ces moments éducatifs.

Nous remercions l'ensemble des équipes de direction qui assurent au quotidien non seulement la sécurité des enfants et des jeunes mais aussi qui garantissent un accueil de qualité.

Nous remercions les chefs du service jeunesse et du service scolaire ainsi que leurs équipes administratives.

Nous remercions la ville de Liévin, son Maire Laurent Duporge et Madame Samia Sadoune adjointe en charge de la jeunesse, des centres culturels et sociaux et de la politique de la ville, Madame Katy Clément adjointe en charge du service scolaire.

Nous remercions nos partenaires et nos institutions de tutelle et en particulier la S.D.J.E.S. (Mesdames Mouton et LEMOINE), et la ligue de l'enseignement (son président, son délégué général et Monsieur YAHYAOUI coordinateur des loisirs éducatifs).

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires. Mais en priorité, nous remercions les familles et les enfants qui nous font confiance et qui participent à nos actions tout au long de l'année et qui ont consourru à l'élaboration directement (enquêtes, études...) ou indirectement à la réalisation de ce document.



# ANNEXES

---

Charte d'utilisation des locaux scolaires



Fiche d'activité



Fiche de sortie



Autorisation parentale



Fiche d'évaluation de l'animateur



# CHARTRE D'UTILISATION DES LOCAUX SCOLAIRES

---

*En cours de  
rédaction...*



# FICHE D'ACTIVITE - FICHE DE SORTIE

 **l'Entrepreneurs!**

**Accueil de Loisirs .....**

**FICHE D'ACTIVITE**

Date : \_\_\_\_\_ Groupe : \_\_\_\_\_ animateur(s) : \_\_\_\_\_

Horaires : \_\_\_\_\_ Matériels : \_\_\_\_\_

|   |   |
|---|---|
| <b>Activités et lieux :</b><br>_____<br>_____               | <b>Activités et lieux :</b><br>_____<br>_____               |
| ↓   | ↓   |
| <b>Objectifs :</b><br>_____<br>_____                        | <b>Objectifs :</b><br>_____<br>_____                        |
| ↓   | ↓   |
| <b>Déroulement :</b><br>_____<br>_____<br>_____<br>_____    | <b>Déroulement :</b><br>_____<br>_____<br>_____<br>_____    |
| ↓   | ↓   |
| <b>Évaluation de la séance :</b><br>_____<br>_____<br>_____ | <b>Évaluation de la séance :</b><br>_____<br>_____<br>_____ |

Service Jeunesse - Espace Roland Gouffier - 109 rue Clévia - 61800 Lisieux - ☎ : 02.91.84.71.60.

 **l'Entrepreneurs!**

**Accueil de Loisirs .....**

**FICHE DE SORTIE**

Activités Prévues : \_\_\_\_\_ Matériel emporté : \_\_\_\_\_

|                                      |                              |
|--------------------------------------|------------------------------|
| <b>Lieu de l'activité :</b><br>_____ | <b>Itinéraire :</b><br>_____ |
|--------------------------------------|------------------------------|

|  |   |                            |
|--|---|----------------------------|
| <b>Date :</b><br>_____                   | <b>Départ à :</b><br>_____                | <b>Retour à :</b><br>_____ |
| <b>Nombre de participants :</b><br>_____ | <b>Personnel d'encadrement :</b><br>_____ | <b>Groupe :</b><br>_____   |

| N° | Nom | Prénom | N° | Nom | Prénom |
|----|-----|--------|----|-----|--------|
| 1  |     |        | 22 |     |        |
| 2  |     |        | 23 |     |        |
| 3  |     |        | 24 |     |        |
| 4  |     |        | 25 |     |        |
| 5  |     |        | 26 |     |        |
| 6  |     |        | 27 |     |        |
| 7  |     |        | 28 |     |        |
| 8  |     |        | 29 |     |        |
| 9  |     |        | 30 |     |        |
| 10 |     |        | 31 |     |        |
| 11 |     |        | 32 |     |        |
| 12 |     |        | 33 |     |        |
| 13 |     |        | 34 |     |        |
| 14 |     |        | 35 |     |        |
| 15 |     |        | 36 |     |        |
| 16 |     |        | 37 |     |        |
| 17 |     |        | 38 |     |        |
| 18 |     |        | 39 |     |        |
| 19 |     |        | 40 |     |        |
| 20 |     |        | 41 |     |        |



# FICHE D'EVALUATION ANIMATEUR - AUTORISATION

**FICHE EVALUATION DE L'ANIMATEUR**

**Logos:**

Offres en

Offres en

Offres en

Titre de l'activité : \_\_\_\_\_

Accueil de la séance : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse et téléphone : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Statut :  Statut  Statut

| EVALUATION DES COMPETENCES |          |            |                  |
|----------------------------|----------|------------|------------------|
| Compétence                 | Maîtrise | Pré-requis | Autres remarques |
| <b>Compétence 1</b>        |          |            |                  |
| <b>Compétence 2</b>        |          |            |                  |
| <b>Compétence 3</b>        |          |            |                  |
| <b>Compétence 4</b>        |          |            |                  |
| <b>Compétence 5</b>        |          |            |                  |

Signature de l'animateur : \_\_\_\_\_

Signature de l'évaluateur : \_\_\_\_\_

**AUTORISATION PARENTALE**

Accueil de loisirs Les **Mouches**,  
ZAC des **Mouches**, 62800 Liévin  
03.21.44.20.60

Groupe : 9 / 13 ans

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

| Séance   | Date       | Heures                     | Prévoir                                   | Participation                             | Signature |
|--|------------|----------------------------|---|---|-----------|
| L'été c'est...   | 02/07/2021 | 09h00<br>17h00             | Page 5/6<br>* Selon la météo              | <input type="checkbox"/> Participation    |           |
| Accueil à la mer « Cabas »                                 | 03/07/2021 | 09h00<br>18h00             | Page 7/8<br>Matière de loisir<br>Services | <input type="checkbox"/> Participation    |           |
|  |            |                            | * Selon la météo                          | <input type="checkbox"/> Ne participe pas |           |
| Soirée d'adieu « Voir fiche finale à compléter »           | 21/07/2021 | 19h00<br>22h00             | De la bonne humeur...                     | <input type="checkbox"/> Participation    |           |
|  |            |                            |   | <input type="checkbox"/> Ne participe pas |           |
| Excursion à <b>Opviva</b>                                  | 24/07/2021 | 13h00<br>17h00             | * Un peu de sport                         | <input type="checkbox"/> Participation    |           |
|  |            |                            |   | <input type="checkbox"/> Ne participe pas |           |
| Excursion Pêche d'été à la mer « <b>Opviva</b> »           | 26/07/2021 | 09h00<br>18h00             | Page 7/8<br>* Selon la météo              | <input type="checkbox"/> Participation    |           |
|  |            |                            |   | <input type="checkbox"/> Ne participe pas |           |
| Soirée de clôture « Soirée des enfants à partir de 14h30 » | 28/07/2021 | 09h00-12h00<br>14h00-17h00 | * Selon la météo                          | <input type="checkbox"/> Participation    |           |
|  |            |                            |   | <input type="checkbox"/> Ne participe pas |           |

**Remarque à venir**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

| Séance   | Date       | Heures                     | Prévoir   |
|--|------------|----------------------------|---|
| Accueil à <b>Opviva</b>                                    | 12/07/2021 | 09h00<br>17h00             | Page 5/6<br>* Selon la météo                                  |
| Accueil à la mer « Cabas »                                 | 16/07/2021 | 09h00<br>18h00             | Page 7/8<br>Matière de loisir<br>Services<br>* Selon la météo |
|  |            |                            |   |
| Soirée d'adieu « Voir fiche finale à compléter »           | 21/07/2021 | 09h00<br>22h00             | De la bonne humeur...   |
|  |            |                            |   |
| Excursion à <b>Opviva</b>                                  | 24/07/2021 | 13h00<br>17h00             | * Un peu de sport   |
|  |            |                            |   |
| Excursion Pêche d'été à la mer « <b>Opviva</b> »           | 26/07/2021 | 09h00<br>18h00             | Page 7/8<br>* Selon la météo                                  |
|  |            |                            |   |
| Soirée de clôture « Soirée des enfants à partir de 14h30 » | 28/07/2021 | 09h00-12h00<br>14h00-17h00 | * Selon la météo  |
|  |            |                            |   |

**Remarque à venir par la famille**

*Pour les enfants inscrits en option le signe « non » est inscrit sur la colonne « option ».*

**Signatures**

Signature de l'animateur : \_\_\_\_\_

Signature de l'évaluateur : \_\_\_\_\_

Signature de la famille : \_\_\_\_\_





Liévin



Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
du Pas-de-Calais

